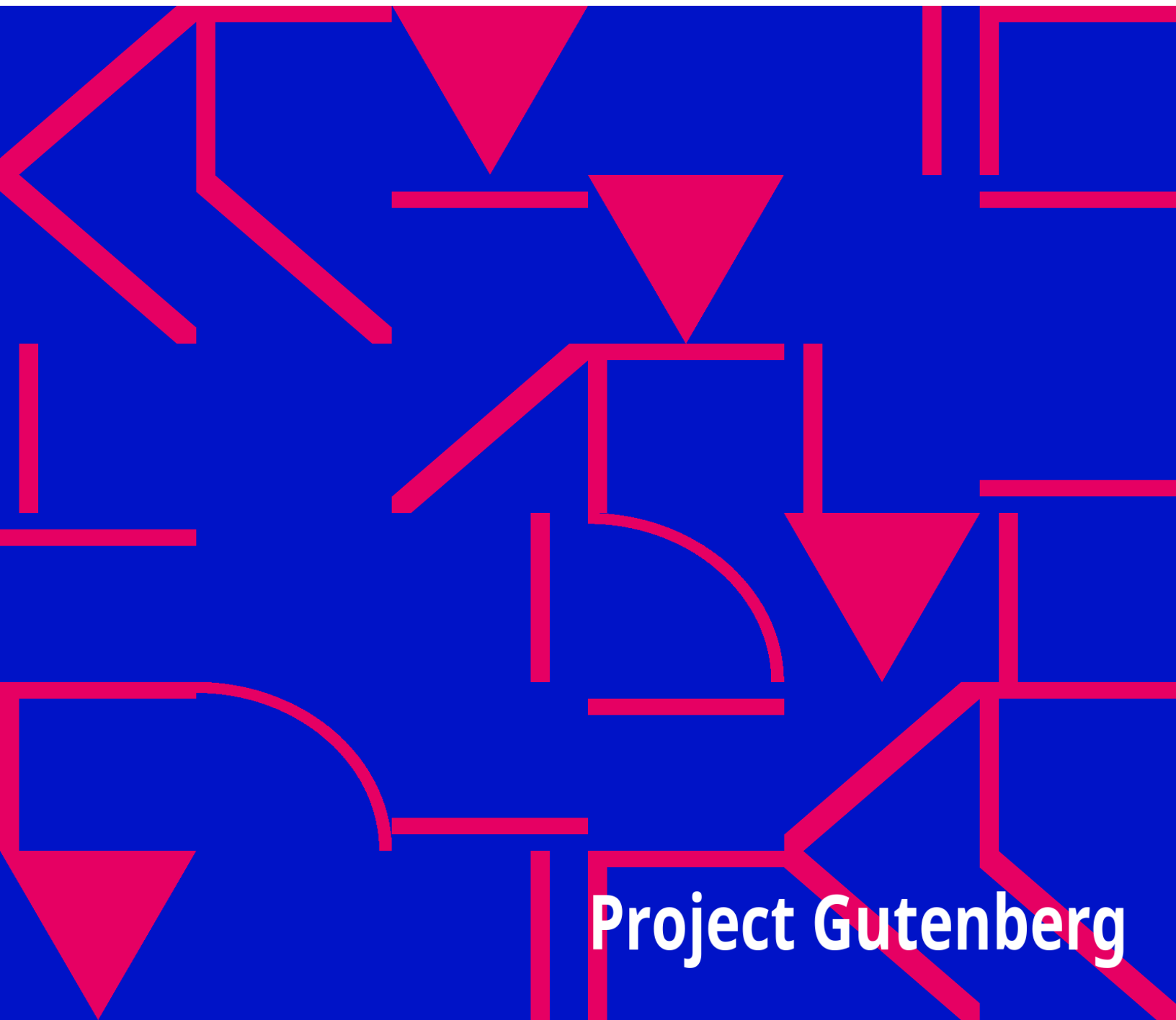


Nos Hommes et Notre Histoire

Rodolphe Lucien Desdunes

The background of the lower half of the image is a solid blue color. Overlaid on this is a complex, abstract pattern of thick red lines. These lines form various geometric shapes, including triangles, squares, and rectangles, some of which are nested or overlapping. There are also curved lines and segments that create a sense of movement and depth. The pattern is dense and covers the entire blue area.

Project Gutenberg

Nos Hommes et Notre Histoire

Rodolphe Lucien Desdunes



Project Gutenberg

The Project Gutenberg eBook of Nos Hommes et Notre Histoire

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Nos Hommes et Notre Histoire

Author: Rodolphe Lucien Desdunes

Release date: February 10, 2007 [eBook #20554]

Most recently updated: January 1, 2021

Language: French

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/20554

Credits: Produced by Marilynda Fraser-Cunliffe, Chuck Greif, African American Biographical Database and the Online Distributed Proofreading Team at <https://www.pgdp.net>

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK NOS HOMMES
ET NOTRE HISTOIRE ***

NOS HOMMES

ET

NOTRE HISTOIRE

Notices biographiques accompagnées de réflexions et de souvenirs personnels.

Hommage à la population créole, en souvenir des grands hommes qu'elle a produits et des bonnes choses qu'elle a accomplies.

PAR

R.-L. DESDUNES

"De quelques superbes distinctions que se flattent
les hommes, ils sont tous de la même origine".

BOSSUET.



MONTREAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
419 et 421, rue Saint-Paul

1911

Table des Matières

AVANT-PROPOS

Avant-propos.

CHAPITRE I

Les Créoles de couleur libres et la Campagne de 1814-15.—Hippolyte
Castra.

CHAPITRE II

Les "Cenelles".—M. Armand Lanusse et son temps.

CHAPITRE III

Une dédicace.—Les collaborateurs des "Cenelles".—Notices
biographiques.

CHAPITRE IV

Les Collaborateurs des "Cenelles" (suite).—Notices biographiques.

CHAPITRE V

Beaumont et la chanson créole.—L'affaire Toucoutou.—Poètes et
journalistes.

CHAPITRE VI

Le Créole dans les arts et les professions libérales—Une page de notre

histoire politique.—Maître d'armes populaire.—Figure du passé.

CHAPITRE VII

La musique chez les Créoles.—Rivalités d'artistes.—Jusqu'où va le préjugé.

CHAPITRE VIII

Nos philanthropes du passé.—Comment le Créole de couleur sait donner.

CHAPITRE IX

Les femmes créoles.—Dans les sanctuaires catholiques.—La générosité de M^{me} Bernard Couvent.

CHAPITRE X

L'émigration de 1858.—La politique de l'empereur Faustin I^{er}, d'Haïti.—
Deux grandes figures: Emile Desdunes, le capitaine Octave Rey.

CHAPITRE XI

La génération de 1860.—Le héros André Cailloux.—Le président Johnson et la question des races.—Nos luttes politiques: patriotes et aventuriers.

CHAPITRE XII

La politique et le sentiment du devoir.—M. Aristide Mary et le Comité des Citoyens.—Dans nos derniers retranchements.—Défections et défaites.—À qui notre dernier merci.

AVANT-PROPOS

J'aime le Créole de couleur. Je l'aime surtout quand il parle ma langue. Il est alors un peu mon cousin.

Qu'importe la teinte de la peau? Son père était venu ici de Marseille peut-être ou de Bordeaux, mes ancêtres à moi étaient partis du Hâvre: Provence, Guyenne ou Normandie, n'est-ce pas toujours la France?... Non, je ne veux pas, comme le terre à terre Anglo-saxon ou le protestant étroit, prétendre que mon sang latin se soit corrompu en se mêlant dans ses veines au sang de l'Africain. Français, je retrouve chez lui ma mentalité et sens vibrer tous mes sentiments à l'unisson des siens; catholique, je m'incline devant le Noir œuvre du Créateur, et confesse que ma part des mérites de la Passion du Christ n'est pas plus large que la sienne.

J'ajouterai: quand les soldats de Lee rendaient leurs armes à Appomattox, je n'étais pas né. Ce qui veut dire que je n'ai nullement à venger sur le noir ou le Créole de couleur des humiliations et des défaites subies il y a cinquante ans aux mains de Grant ou de Sherman....

Je l'aime, mon *cousin*, parce qu'il sait aimer; je l'aime parce qu'il sait pleurer. L'ilote vulgaire, lui, ne connaît pas les larmes: lorsque se fait plus lourd le joug de l'oppresseur, il plie plus bas l'échine, voilà tout. Il n'en est pas ainsi du Créole de couleur. J'ai vu des mères essuyer une larme furtive, pendant qu'elles me parlaient du sort que font à leurs enfants les lois de ségrégation; j'ai vu des hommes virils crisper les poings et pleurer aussi, mais de colère, au sentiment de leur complète impuissance. Oh! alors plus que jamais j'ai senti que de fait il existe chez eux une *moitié de moi-même*!

Aussi lorsque, il y a quelques semaines, l'auteur de *Nos Hommes et Notre Histoire* me parla de manuscrits dormant au fond de ses tiroirs, réclamai-je instamment la faveur de les lire et de les livrer à la publicité. Et je ne regrette certes pas d'avoir même insisté jusqu'à l'importunité, puisque j'ai réussi à faire prendre au présent ouvrage la route de l'imprimerie.

Qu'on lise et qu'on fasse lire *Nos Hommes et Notre Histoire*. C'est le récit (tout simple, sans la moindre prétention) des bonnes actions accomplies par des gens qui nous touchent de près. C'est aussi le récit de leurs souffrances.

Il est vrai que, pour être nés aux États-Unis, les personnages dont il est fait mention n'ont pas (Barnums ou docteurs Cook) rempli le monde du bruit de leurs exploits, mais on conviendra que tous avaient beaucoup de cœur et beaucoup d'esprit.

C'est en cela surtout qu'ils étaient Français.

M. R.-L. Desdunes n'a pas eu l'avantage de voir, dans sa jeunesse, les portes des collèges et des Universités de la Louisiane s'ouvrir devant lui. Comme les autres Créoles de couleur anxieux de se familiariser avec les beautés de la langue de Racine, il dut s'instituer son propre précepteur. Il a montré là du courage; il en montre plus encore aujourd'hui qu'il consent à braver la critique—la malveillance peut-être—au point de prendre devant le public la responsabilité d'un travail littéraire aussi considérable.

Les difficultés qu'il a eu à vaincre se sont encore trouvées accentuées du fait qu'il souffre de cécité presque complète: ce qui ajoute à la beauté et au mérite de son effort.

Rien ne l'a arrêté. Il tenait à nous faire connaître les Créoles, ses frères, convaincu que c'était nous les faire estimer.

L. M.

Nouvelle-Orléans, 1^{er} novembre 1911.

NOS HOMMES ET NOTRE HISTOIRE

**Notices biographiques accompagnées de réflexions et de souvenirs
personnels**

CHAPITRE I

Les Créoles de couleur libres et la Campagne de 1814-15.—Hippolyte Castra.

"Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous."
(MONTESQUIEU.)

On ne peut faire mention de la campagne mémorable de 1814-15, sans se rappeler que les hommes de couleur libres y ont combattu côte à côte avec les autres soldats du général Jackson.

Il y avait à cette époque trois classes d'hommes de couleur en Louisiane: les enfants du sol, ceux qui étaient originaires de la Martinique et ceux qui venaient de Saint-Domingue. Étant tous Créoles, ils vivaient toutefois en bons termes et s'unissaient en toute circonstance comme s'ils eussent été du même endroit et de la même famille: comme le font d'ailleurs toujours les gens nouvellement arrivés dans un pays.

Il y avait entre eux communauté d'origine, de langue et de mœurs, mais par-dessus tout, ayant à subir le même sort, ils se rencontraient toujours dans la voie du malheur, et leurs confidences devaient être semblables en tous points.

À l'approche des Anglais, le général Jackson fit appel à tous les habitants indistinctement, mais en même temps, il ne manqua pas de s'adresser particulièrement à l'orgueil patriotique des hommes de couleur, qu'il invita à prendre les armes.

Les termes flatteurs dans lesquels cet appel était formulé ne laissaient aucun doute sur les opinions du général en chef. Il était convaincu que les hommes de couleur avaient le droit de défendre le sol attaqué, et que le gouvernement américain commettait une grave erreur en refusant de les recevoir sous les drapeaux.

La déclaration encourageante de l'illustre soldat, acceptée de bonne foi, provoqua chez tous un vif enthousiasme, car personne ne doutait qu'elle n'eût été faite avec franchise et sincérité. Les patriotes de couleur répondirent donc en grand nombre à cet appel. Leurs états de services dans la campagne de Chalmette furent d'une valeur incontestable au point de vue de l'intérêt et de l'honneur de la nation. Après la bataille, le général Jackson les félicita, faisant observer que leur conduite avait dépassé ses espérances. Mais là s'est arrêtée toute la récompense.

Ces hommes dont la fidélité et les services avaient été reconnus si solennellement ont cependant continué de vivre dans toutes les conditions désavantageuses que leur imposait le pays, tout comme s'ils n'avaient rien accompli pour ce dernier. Ils durent se contenter des propos mielleux qu'on leur avait prodigués avant l'action et des éloges pompeux mais vides qu'ils reçurent après la victoire. Plus tard, ces louanges se changèrent même en lâches insinuations, en malicieuses calomnies. Il était donc juste que ces héros méconnus se plaignissent de tant d'ingratitude.

Il est vrai que par une action tardive, le gouvernement leur fit concession du titre de vétérans et leur accorda une légère pension; mais leur état civil resta le même: une modification du Code Noir, qui leur donnait le droit de vivre, de jouir, de posséder, de succéder.

À cause de son état de dépendance même le Créole de couleur ne pouvait commander le respect; il devenait un objet de haine, de mépris ou d'injustice selon les caprices du moment. Tous ses droits étaient précaires, ils étaient modifiables ou révocables selon le bon plaisir de la classe gouvernante. Hippolyte Castra était du nombre de ces citoyens méconnus, de ces héros repoussés, il partageait avec eux l'amertume des déceptions éprouvées.

La population avait besoin d'un chantre; elle l'a trouvé tout justement dans cet homme qu'on pourrait comparer à Roget et Dubois.

Castra a eu le beau talent de chanter le courage, la vaillance et la fidélité de cette superbe phalange créole. Il n'a pas oublié de réclamer pour elle la place d'honneur qu'elle méritait d'occuper au banquet du triomphe, mais qui

lui fut refusée par l'injustice et les préjugés. Nous devons à Castra toute notre reconnaissance, et la meilleure manière de nous acquitter de notre dette envers lui, c'est de conserver précieusement sa composition si patriotique. En voici le texte dans son entier, tel qu'il existe dans les cahiers de nos familles:

LA CAMPAGNE DE 1814-15

Je me souviens qu'un jour, dans mon enfance,
Un beau matin, ma mère, en soupirant,
Me dit: "Enfant, emblème d'innocence,
Tu ne sais pas l'avenir qui t'attend.
Sous ce beau ciel tu crois voir ta patrie:
De ton erreur, reviens, mon tendre fils,
Et crois surtout en ta mère chérie...
Ici, tu n'es qu'un objet de mépris."

Dix ans après, sur nos vastes frontières,
On entendit le canon des Anglais,
Et puis ces mots: "Courons vaincre, mes frères,
Nous sommes tous nés du sang Louisianais".
À ces doux mots, en embrassant ma mère,
Je vous suivis en répétant vos cris,
Ne pensant pas, dans ma course guerrière,
Que je n'étais qu'un objet de mépris.

En arrivant sur le champ de bataille,
Je combattis comme un brave guerrier:
Ni les boulets non plus que la mitraille,
Jamais, jamais, ne purent m'effrayer.
Je me battais avec cette vaillance
Dans l'espoir seul de servir mon pays,
Ne pensant pas que pour ma récompense,
Je ne serais qu'un objet de mépris.

Après avoir remporté la victoire,

Dans ce terrible et glorieux combat,
Vous m'avez tous, dans vos coupes, fait boire.
En m'appelant un valeureux soldat.
Moi, sans regret, avec un cœur sincère,
Hélas! j'ai bu, vous croyant mes amis,
Ne pensant pas, dans ma joie éphémère,
Que je n'étais qu'un objet de mépris.

Mais, aujourd'hui tristement je soupire,
Car j'aperçois en vous un changement;
Je ne vois plus ce gracieux sourire
Qui se montrait, autrefois, si souvent,
Avec éclat sur vos mielleuses bouches.
Devenez-vous pour moi des ennemis?...
Ah! je le vois dans vos regards farouches
Je ne suis plus qu'un objet de mépris.

Quelques Créoles de bonne foi voudraient attribuer ces vers à la plume de Nicol Riquet, un de nos poètes des *Cenelles*, mais nous n'avons aucune raison de croire que semblable source ait pu produire une composition aussi gravement conçue.

M. Riquet nous a laissé le *Rondeau Redoublé*, un morceau farci de puérilités. D'après toute apparence, ce poète avait le style enjoué, plus enclin à faire rire qu'à faire penser. Il était lui-même un de ces "satisfaits" dont le caractère était de s'éloigner des soucis, pour être mieux préparé à jouir des plaisirs de la vie matérielle. Il est donc invraisemblable de lui attribuer la pièce que nous venons de citer.

HIPPOLYTE CASTRA

D'ailleurs, les hommes qui ont connu Hippolyte Castra et qui ont pris connaissance de son œuvre affirment que c'est ce grand Louisianais qui nous a fait don de cette composition noble et sérieuse. Il est vraiment regrettable que cette dernière n'ait pas trouvé sa place dans le cadre des

Cenelles. Cette production valait la peine d'être conservée comme l'expression vraie, digne et tendre d'un peuple désappointé d'une façon aussi cruelle qu'inattendue.

Il n'y a rien de plus naturel que le début par lequel l'auteur rappelle la prophétie de sa mère: "Sous ce beau ciel tu crois voir ta patrie". Nos cœurs sentent bien l'à-propos de ces paroles touchantes.

Et puis, parlant des souvenirs de son enfance, avec quelle sublime naïveté il rapporte ces mots qu'il avait entendus: "Courons vaincre, mes frères!" Oh! n'est-ce pas ce que nous avons entendu en 1861, en 1865, en 1898, et ce que nous entendons encore dans les moments difficiles? Nous sommes tous frères quand le danger nous menace, mais nous devenons des ennemis au retour de la sécurité.

Écoutez *Castra* dans le troisième couplet:

"Je combattis comme un brave guerrier".

On le dit dans toutes les histoires, et malgré le fait constaté, il n'y a pas de récompense pour les services ni pour le courage du héros de couleur. Mais ce n'était pas tout. Le combat était terrible, et il a "remporté la victoire".

Castra a eu le talent d'établir ses titres en faisant connaître ses succès. Mais la reconnaissance du pays s'est bornée à lui dire qu'il était un "valeurux soldat" et à le faire boire dans les coupes de la victoire.

Tout-à-coup, tristement il soupire, parce qu'il s'aperçoit d'un "changement". Il ne rencontre que des "regards farouches" et se voit devenu un "objet de mépris": c'est la récompense de ses triomphes et de ses sacrifices.

Il n'y a pas à douter de la valeur de cette pièce.

Castra a chanté l'infortune de ses compatriotes, et ses strophes pathétiques seront toujours pour nous un sujet palpitant à cause des grandes circonstances qui les ont dictées, à cause surtout des profondes amertumes

qui les ont inspirées. Le sort d'Ogé et de l'Ouverture attire plus l'attention que la couleur de leur front ou que la nature de leurs périlleuses entreprises. Il en est de même de Pétion, fondateur de la République d'Haïti: on oubliera chez ce dernier le jeune homme qui a étonné le monde par sa sagesse, son génie et ses actions, pour se rappeler celui qui ne fit verser des larmes qu'à sa mort, lorsqu'il succomba au chagrin en se voyant incapable de réaliser ses espérances à l'égard de son peuple tout fraîchement sorti de la révolution.

Le martyr d'Abraham Lincoln l'a rendu la seconde idole du peuple américain. Bien qu'il ait sauvé la nation des périls de la désunion, bien qu'il ait aboli l'esclavage en donnant la liberté à quatre millions de noirs, tous ces bienfaits réunis n'ont pu entourer son nom d'autant de vénération que ne l'a fait le coup de pistolet de l'acteur Wilkes Booth. La raison guide l'homme, la raison veut qu'il s'attendrisse à la vue ou au souvenir de l'infortune:

La sensibilité dans l'âme se retrouve
Et la fait compatir au malheur qu'on éprouve.

CHAPITRE II

Les "Cenelles".—M. Armand Lanusse et son temps.

LES "CENELLES"

Le volume intitulé *Les Cenelles* est un petit livre de deux-cent-neuf pages, contenant les poésies écrites par dix-sept Créoles de la Louisiane. Il a été publié par ces derniers en 1843. Il se trouve aussi dans ce livre des citations de quelques hommes bien connus comme littérateurs et généralement estimés par les services signalés qu'ils ont rendus à la cause du progrès, de la justice et de l'humanité: Victor Hugo, Lamennais, Lemoine, Lamartine, Mercier, tous des Français dont le génie et les vues libérales ont contribué puissamment à la gloire et au relèvement des lettres et de la société.

Ce petit volume, très rare aujourd'hui, fait partie de la littérature franco-louisianaise.

Nous donnerons au public les noms de ceux qui ont collaboré à ce recueil et le titre de leurs pièces diverses. De plus, nous citerons *in-extenso* une production de chacun des poètes, avec l'intention, non seulement de faire honneur à leur talent, mais encore de livrer leurs vers à l'appréciation de leurs descendants.

Il ne faut pas oublier que *Les Cenelles* ont été écrites et publiées à l'époque de l'esclavage, que ceux qui y ont collaboré ne jouissaient pas des mêmes avantages que d'autres hommes, par suite des lois de restriction et des préjugés sociaux.

Considéré à un point de vue philosophique, l'ouvrage des *Cenelles* représente le triomphe de l'esprit humain sur les forces de l'obscurantisme.

Car, il ne manquait pas de gens, en Louisiane, pour s'opposer à l'instruction et au développement de l'intelligence parmi les masses de couleur.

En face de ces circonstances et des motifs qui ont inspiré nos pères, cette œuvre littéraire nous vient en ce moment comme un héritage sacré. Ce nous est un devoir de la plus haute portée que de le conserver et de perpétuer la mémoire de ceux qui nous l'ont légué. C'est là la pensée qui nous guide dans notre entreprise. Nous voulons sauver de l'oubli les noms de ces dix-sept Créoles qui, au prix des plus grands sacrifices, se sont donné la peine d'écrire un livre pour notre gloire, alors qu'ils étaient soumis à toutes sortes de privations civiles, politiques et sociales, sans même avoir la liberté de se plaindre.

Nous pouvons ajouter que ceux qui ont collaboré aux *Cenelles* sont les principaux hommes de lettres sortis de la population créole. En aucun autre temps, cette dernière n'a produit un aussi grand nombre d'esprits cultivés, et jamais il n'a existé une entente si parfaite que celle qui les unissait dans leurs inclinations et leurs travaux. Ils n'étaient point jaloux les uns des autres, et ils ont su s'accorder sur le meilleur moyen à employer pour mettre au jour le fruit de leurs études et de leurs veilles.

Ces penseurs ont été heureux dans le titre qu'ils ont donné à leur ouvrage. La cenelle est le fruit de l'aubépine: son peu de volume dit la modestie de nos écrivains; et l'aubépine, "arbrisseau épineux aux fleurs blanches et colorantes" exprime, nous croyons, la difficulté de l'entreprise pour ceux qui devaient travailler dans un milieu décidément peu propice à leurs tendances poétiques. Confiants dans la pureté de leurs intentions, désirant surtout donner *une bonne couleur* au mauvais aspect de leur destinée, ils ne pouvaient certes choisir un titre plus approprié: *Les Cenelles*.

Nous ignorons à qui revient l'honneur d'avoir trouvé ce nom. Nous savons toutefois que c'est à l'instigation de Lanusse que le volume fut publié, mais ce n'est pas là une raison suffisante pour lui attribuer aussi le choix du titre. Cet épigraphe, précédant les vers de A. Mercier, est peut-être, sur ce point, significatif:

Et de ces fruits qu'un Dieu prodigua dans nos bois,

Heureux, si j'en ai su faire un aimable choix.

Finalement, si l'esprit du livre doit être déterminé par l'arrangement des matières, le commencement et la fin, pris ensemble, en représentent une morale significative, presque une allégorie.

Nous observons que le premier morceau des CENELLES se nomme *Chant d'Amour*, et le dernier, *Désenchantement*. Les deux pièces sont du même auteur, mais cette circonstance ne détruit pas la conclusion à tirer de leur contraste significatif.

Ainsi, dans un passage de la première improvisation, le poète, plein d'espoir dans son idéal, s'exprime comme suit:

Car l'amour, l'amour seul d'une vierge adorée,
Peut consoler le cœur des maux qu'il a soufferts;
C'est la fraîche Oasis, c'est la manne sacrée,
C'est la source d'eau pure au milieu des déserts.

Mais plus tard, quand "le rêve", comme l'a dit Lamartine, "tombe devant la vérité", le poète cède à la réalité et ne croit plus au bonheur. Alors, dans son désenchantement, il s'écrie:

"Je compte à peine un lustre après mes vingt années,
Déjà, de mon printemps, les fleurs se sont fanées;
Déjà, le scepticisme a desséché mon cœur,
Déjà, je ne crois plus ici-bas au bonheur."

Que le lecteur médite un moment sur la différence qui existe entre les premières et les dernières impressions de l'auteur. Si notre jugement n'a pas été trompé par des circonstances plus vraisemblables que vraies, la morale des *Cenelles* est sensiblement évidente. Ces hommes de mérite ont voulu faire sentir que les doux plaisirs d'une satisfaction quelconque ne pouvaient être durables dans un lieu où la liberté des uns n'était pas égale à celle des autres, où l'individu provenant d'une certaine naissance ne passait que par des joies éphémères, pour retomber ensuite dans la tristesse au souvenir de son sort.

[Illustration: M. DANIEL DESDUNES. Un des deux patriotes qui ont mis leur liberté en jeu dans les luttes entreprises contre les lois dites de "Jim Crow."]

(Note du transcritteur: Malheureusement, les illustrations à notre disposition sont de qualité insuffisante; pour cette raison elles ne sont utilisées.)

ARMAND LANUSSE

Justes, ne craignez point le vain
pouvoir des hommes.

J.-B. Rousseau.

M. Armand Lanusse est né à la Nouvelle-Orléans en 1812, et il est mort dans la même ville en 1867, à l'âge de cinquante-cinq ans. Son nom indique assez qu'il était de descendance française. Ce fameux Louisianais a reçu son éducation dans sa ville natale; il n'a jamais vu la France qu'à "travers le prisme" de l'imagination, ce qui n'empêche qu'il fût un homme instruit. Il l'a prouvé par ses diverses productions en prose et en vers. Il a aussi prononcé nombre de discours très appréciés. Ses poèmes surtout, qui sont d'un goût charmant, ont arrêté l'attention de ses compatriotes. Doué d'un tempérament studieux, il aimait les classiques et il s'en remplissait l'esprit. On s'en aperçoit en lisant ses poésies.

Il affectionnait beaucoup l'étude des difficultés que présente la langue française et ses auteurs favoris sur ces sujets étaient: Noël et Chapsal, Poitevin, Lefranc, Bescherelle.

Il a été poète, précepteur, politique. Patriote par excellence, il s'est occupé sérieusement de toutes les questions concernant le bien-être de la population créole. Son zèle et son dévouement à cet égard sont au nombre des choses les mieux connues de notre histoire. Mais afin d'avoir une idée exacte d'Armand Lanusse, il importe de suivre les mouvements de sa vie intéressante et bien remplie.

Avant de passer à l'analyse détaillée de notre sujet, nous voulons dire un mot des amabilités du professeur Lanusse vis-à-vis de ses élèves de l'Institution des Orphelins. Ce maître consciencieux et plein de sollicitude ne perdait aucune occasion qui pût être tournée au profit de ses élèves. Chaque année il faisait subir à ces derniers un examen. Les parents, invités, pouvaient juger eux-mêmes des progrès de leurs enfants. C'était une véritable fête qui durait plusieurs jours. Les écoliers passaient des exercices d'étude à des récitation diverses. Ceux qui se distinguaient par le savoir, la mémoire, ou par le développement d'un talent quelconque, recevaient publiquement les compliments du précepteur satisfait. Quelquefois, dans les occasions extraordinaires, M. Lanusse manifestait sa satisfaction en décernant un prix à l'enfant qui s'était surtout fait applaudir. Nous avons vivace à la mémoire le cas de Victoria Lecène, que M. Lanusse couronna. En effet, cette jeune fille était vraiment merveilleuse. Sa connaissance parfaite du programme des études, le naturel qu'elle mettait dans sa déclamation de morceaux détachés et dans l'interprétation des rôles à jouer avec d'autres enfants, tout l'avait recommandée à cette récompense éclatante de la part de son professeur.

M. Lanusse était traité avec déférence, à cause de ses états de service, de ses talents, de sa franchise et de sa droiture.

Ce qui prouvait sa grandeur d'âme, c'était cette libéralité qu'on remarquait dans ses relations de chaque jour avec tous. Malgré la couleur blanche de sa peau, malgré l'influence des mœurs dépravantes de son époque—époque d'esclavage et de préjugés—il n'a jamais essayé de renier son origine. Il voyait tout le monde du même œil. C'est du moins ce que nous avons pu constater chaque fois qu'il nous a été permis de l'observer dans son contact avec les élèves de son institution. Nous n'avons jamais remarqué chez lui la moindre disposition à faire des distinctions uniquement basées sur le teint du visage, et nous oserons dire que les enfants élevés sous sa direction ont si bien subi l'influence du maître, que la question de couleur n'a jamais troublé le calme de leur innocence. Les noirs sans arrière-pensée seront d'accord avec nous sur ce point.

M. Lanusse nous a enseigné que

Le vice seul est bas, la vertu fait le rang;
Et l'homme le plus juste est aussi le plus grand.

Il était sage de sa part de nous fortifier dans l'amour de notre prochain.
Son cœur était encore mieux inspiré lorsqu'il plaçait la bienveillance au-dessus du préjugé, de la fortune et de l'orgueil.

Sans doute, il pensait qu'après tout,

Les richesses, l'orgueil, ne sont que des chimères;
Enfants du même Dieu, tous les mortels sont frères.

Nous devons une reconnaissance éclatante à la mémoire de cet homme.

M. Lanusse, dans son introduction aux *Cenelles*, donne à comprendre clairement que son plus vif désir était de vivre dans l'esprit des générations futures comme un homme de bien. Cette ambition était légitime, car, ainsi que l'a dit Fénelon, "il y a de la gloire à faire le bien", et certes, Lanusse en a fait assez pour mériter une considération toute particulière de la part de ses semblables.

M. Lanusse s'emportait facilement et il devenait même alors irrépressible. Malgré ce défaut de tempérament, jamais, cependant, il ne se fit le défenseur de l'arbitraire ou le persécuteur du faible. L'impétuosité de son caractère n'altérait en aucune façon son amour pour le juste, sa pitié pour le besoin, son désintéressement. Cet apôtre du bien eut donné sa vie pour résister à un acte d'injustice, comme il eut donné tout son avoir pour soulager l'infortune. Sa conduite, toujours d'accord avec les principes les plus nobles, faisait oublier le feu de son tempérament et le rendait éminemment chérissable aux hommes de son temps.

En rappelant combien il était bon, courageux et sincère, combien il était écouté et respecté, nous nous surprenons à regretter vivement de ne l'avoir pas aujourd'hui parmi nous; ou du moins, de n'avoir pas un compatriote aux mêmes idées, capable d'exercer la même force d'influence sur les esprits. Cette puissante personnalité rendrait notre existence moins pénible. Nos rapports sociaux, subissant cette influence bienfaisante, auraient gardé l'empreinte d'un commerce honnête, d'une cordialité mutuelle. En d'autres

temps, les Créoles seraient unis par les sentiments de l'amour, tandis qu'à présent ils sont séparés par des répugnances ridicules, même par des antipathies irréconciliables.

Il semble que la mort de M. Lanusse ait coïncidé avec la disparition de l'influence latine chez les Créoles. On ne s'occupe plus, de nos jours, de La Fontaine, de Boileau, de Fénelon, de Racine et de Corneille; mais du temps d'Armand Lanusse, c'était par l'étude de ces maîtres qu'on nous conduisait vers les hauteurs où brille constamment la vive lumière de la civilisation.

Telle était cette influence sur la jeunesse que celle-ci repoussait avec dédain toutes les tentations de l'égoïsme. Les jouissances matérielles n'avaient point d'attrait pour l'homme qui avait appris à répéter avec conviction:

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Il semble que ce soit folie que de rêver le retour de ces conditions morales; cependant, le Créole ne peut être sauvé à lui-même qu'en s'appliquant sérieusement à faire renaître le goût des anciennes mœurs. Il ne saurait conserver son cachet distinctif en cédant aux tendances du jour, surtout aux tendances du politicien. Il n'y a rien dans la nouvelle école qui soit digne du nom de progrès. La ruse et l'extravagance tiennent là lieu de vertus. Les exemples révoltants et pernicieux de certains hommes devraient mourir avec eux. Ce sont de ces êtres-là qui ont reconnu l'égoïsme pour loi, et qui ne peuvent servir de modèles qu'aux gens dépourvus de tout sentiment d'amour-propre. Pour nous, rejeter l'influence latine, c'est nous condamner à vivre sans la connaissance de certains principes indispensables à la formation du caractère. Nous avons toujours pensé que l'homme de couleur ne devrait être dans la politique que par devoir, qu'il ne devrait jamais se séparer de son sens moral ni sacrifier son honneur pour des considérations pécuniaires.

La puissance du plus fort prime ici le droit du plus faible. Dans ces conditions, il nous semble que l'homme bien né doive s'abstenir. L'homme

de couleur qui, en dépit des restrictions qui lui sont imposées, se précipite dans le rayon des activités politiques, sous prétexte d'exercer ses droits, est un caractère suspect; car il ne peut agir en tout que de la façon que le lui permettent les influences dominantes. Nous pensons qu'un pareil rôle n'est pas honorable, et que celui qui le remplit exploite le mauvais côté de sa nature pour satisfaire certains avantages personnels.

C'est comme précepteur que M. Lanusse a obtenu ses plus grands succès. De 1852 à 1866, il a professé à l'Institution Bernard Couvent, formant l'éducation d'une foule de jeunes gens qui, depuis, se sont distingués, surtout dans les fonctions publiques, dans les lettres et dans le commerce. La plupart de ces élèves provenaient de familles pauvres. Peut-être, sans le secours de Lanusse, n'eussent-ils jamais eu l'occasion de perfectionner leur intelligence. C'est que cet instituteur ne regardait pas aux honoraires qu'il pouvait retirer; il donnait à ces enfants la même attention qu'ils eussent reçue dans les maisons d'éducation les plus prétentieuses, ici ou à l'étranger.

L'excellence du système d'enseignement qui lui était propre est démontrée par la facilité avec laquelle ses élèves s'assimilaient ensuite les diverses connaissances dont ils avaient besoin soit dans le commerce, soit aux fonctions publiques.

Mais ce n'était pas seulement à la formation de bons disciples que se bornait la tâche du professeur Larousse. Sachant que l'Institution qu'il dirigeait était un legs donné par M^{me} Couvent, il consacrait toutes ses énergies à en assurer le succès; il s'appliquait à faire respecter scrupuleusement les volontés de la donatrice.

Les orphelins placés sous sa garde étaient surtout traités avec une profonde sollicitude. Chaque année, il était d'usage d'ordonner une célébration religieuse à la mémoire de M^{me} Bernard Couvent.

Nous pouvons nous rappeler avec quelle exactitude M. Lanusse conduisait les petits orphelins à l'église, pour l'assistance à ces rites solennels.

En étant lui-même présent, il voulait montrer tout le premier qu'à cette insigne bienfaitrice nous devons reconnaissance et respect.

Les choses ne se passent plus aujourd'hui de cette manière. Depuis la mort de M. Lanusse, l'idée du devoir telle que cet homme l'avait comprise a complètement disparu.

Honnête et loyal jusqu'au fond de l'âme, Armand Lanusse ne comptait pas sur les artifices de la ruse, ni sur les turpitudes de la supercherie; poursuivant l'idéal de sa noble nature, il ne s'engageait dans l'action que pour diriger ses forces vers le but marqué par la probité et l'honneur. Et puis, il n'y avait rien d'exotique chez lui. Identifié avec la population qu'il servait, son unique ambition était de l'honorer par ses principes et de l'élever par ses œuvres: le temps a prouvé qu'il a réussi dans l'accomplissement de ce devoir.

Sa mort a été une catastrophe pour nous.

Il est disparu au moment où s'effectuait une transformation des conditions civiles et politiques du pays.

S'il eut vécu, jamais peut-être les Créoles ne se fussent égarés; jamais ils n'eussent eu recours à l'absurdité et à l'indignité dans l'espoir insensé d'échapper à la persécution. Nombreux hélas! sont ceux qui ont troqué leur dignité pour une tolérance simulée, au lieu de prendre courageusement leur juste part des misères communes!

Ils ont préféré trahir l'honneur et le sang, au lieu de s'écrier avec Périclès que "le bonheur se trouve dans la liberté, et la liberté dans le courage". Mieux encore, en donnant un sens de résignation pacifique à la pensée du Docteur Noir, ils eussent pu se dire au fond de la conscience:

"Nous mourrons ensemble".

Ce serait là le conseil de Lanusse.

D'Alembert avait bien raison. Cet illustre écrivain pensait qu'il n'y a rien de plus hideux que l'opprimé qui fuit sans résistance. Cette résistance, ne veut pas dire: violence, corruption, carnage, confusion, mais bien une saine

détermination de ne pas accepter la tyrannie, quoiqu'on soit obligé même de la subir. Il y a de l'honneur à souffrir pour ses principes.

Tout le monde connaissait la fermeté du loyal Lanusse. Il était l'ennemi du préjugé; il était capable de marcher, rue du Canal, appuyé sur le bras de M. Louis Lainez, un compatriote dont le teint du visage ne laissait aucun doute sur son origine. C'est que M. Lainez, lui aussi, était un homme honorable.

Par contre, M. Lanusse ne perdrait pas aujourd'hui son temps dans la société de certains noirs qui ont autant d'hypocrisie sur les lèvres qu'ils ont de haine dans le cœur.

Certains Créoles, de nos jours, sont réduits à ce point de défaillance morale qu'ils méconnaissent et repoussent leurs semblables, leurs parents mêmes.

Ceux-là aussi, loin de songer à des moyens de délivrance, cèdent à leur faiblesse, sans pouvoir déterminer des principes à suivre ou fixer une résolution à prendre, comme s'ils voulaient habituer leur nature à la soumission absolue ou à l'oubli de leur individualité. Ils vivent dans un affaissement moral qui semble être le dernier degré de l'impuissance.

Dans cet état de détérioration, ils sont non seulement peu soucieux de relever leur dignité abaissée, mais ils augmentent la somme de leurs erreurs, comme pour multiplier le nombre de leurs supplices. Cependant, il n'est pas difficile de comprendre que, quand l'erreur s'est emparée des esprits, quand l'irrésolution a ramolli les cœurs, l'espérance est bien près d'avoir perdu ses plus fermes appuis.

Avec l'aide d'un compatriote comme Armand Lanusse, certains Créoles eussent conservé leur esprit de solidarité, au lieu de courir à l'aventure à la recherche d'un destin imaginaire.

Ce vaillant patriote était doué du double courage physique et moral: ces qualités décisives le mettraient à la hauteur des entreprises les plus difficiles et des résolutions les plus nobles et les plus efficaces.

Il y a eu d'autres chefs d'une valeur reconnue: il n'y a rien à retrancher du mérite de ces hommes d'élite, mais la différence à établir entre eux et M.

Lanusse, c'est que ce dernier prenait un intérêt immédiat à la formation du caractère et des mœurs, à la situation sociale de la population, tandis que les guides du nouveau régime ne s'occupaient que de diriger l'action des Créoles dans la sphère civile et politique.

Armand Lanusse façonnait l'homme, et les conseillers de 1868 cherchaient à former le citoyen. Son œuvre était tout-à-fait morale, celle des autres était essentiellement politique. Les temps n'étaient pas les mêmes.

M. ARMAND LANUSSE ET SON TEMPS.

L'attitude d'un peuple influe, il n'y a pas à en douter, sur les dispositions de ses chefs.

Les contemporains de M. Lanusse aimaient la littérature, la peinture, la musique, le théâtre, les jeux, la chasse, enfin tous les genres de plaisirs imaginables. On s'appliquait à inventer sans cesse des récréations nouvelles. C'est ainsi que les banquets, les baptêmes, les fêtes de Première Communion s'étaient si généralement recommandés au goût de notre ancienne population. Les mariages formaient aussi des occasions de gaies manifestations. Le "jeu de gage" était l'inévitable dans les réunions sociales. Personne ne prenait d'intérêt à la cause de l'humanité; c'est qu'on ne semblait pas croire possible l'abolition de l'esclavage dans un temps prochain. Un grand nombre de personnes de couleur possédaient même des esclaves. Tout ceci veut dire que les réunions, quoique fréquentes et de nature différente, n'étaient d'aucune importance pour la société, sous le rapport du droit et de la liberté.

On se gardait bien d'y critiquer les institutions existantes: le penchant vers les satisfactions ordinaires de la vie matérielle dominait. Nous trouvons donc tout naturel que M. Lanusse, dans sa littérature, reflète les vues, les coutumes, les sentiments, les inclinations de ses contemporains.

Ce patriote, ne voyant que des poètes autour de lui, n'a pu faire autrement que de penser avec eux. Naturellement, il rêvait voir des poètes dans l'avenir et non des politiques.

Il ne pouvait attaquer l'esclavage, ou, du moins, en déplorer l'existence, puisque ses amis n'en avaient rien dit dans les *Cenelles*. En d'autres termes, il ne pouvait en aucune façon se faire agitateur, parce qu'il eût été le seul à "agiter".

M. Lanusse n'aimait pas le trivial. Rien ne le rendait plus irritable qu'une plaisanterie de mauvais goût.

Un jour, un ami qui connaissait son côté sérieux s'était donné le plaisir de lui dédier une pièce de vers copiée d'un livre dont le titre ne nous est pas parvenu.

Peu de jours après, la réponse de Lanusse était publiée dans les colonnes de la *Tribune*. Nous n'en avons retenu que les quatre lignes suivantes:

Il (Dieu) est, vous dites vrai: tout ici nous l'atteste,
La preuve abonde autant que le sable en la mer;
Mais, dans beaucoup d'esprits si Dieu se manifeste
Satan, sur d'autres, règne en despote d'enfer.

On voit ici nettement que le Lanusse de 1865 n'était plus le Lanusse de 1844. L'influence du milieu n'était plus la même: l'évolution avait imprimé son cachet à notre poète.

En 1865, nous voyons chez lui la force, la décision, la réflexion, et cette indépendance dans le style, décelant l'affranchissement de sa pensée de toute espèce de complaisance et d'enjouement.

Lanusse était d'abord Louisianais, à peu près dans le même sens que le citoyen d'Athènes était Athénien plutôt que Grec, ou, pour mieux dire, dans le sens que le célèbre Calhoun était Carolinien avant d'être Américain.

On peut dire qu'il ne se flattait pas de son titre d'Américain. Et l'instinct créole était encore plus prononcé chez lui que son attachement au titre de Louisianais ou au souvenir de son origine. Toutes ses prédilections, tous ses ressentiments partaient de là.

L'INSTITUTION COUVENT

Par testament fait en 1832, M^{me} Bernard Couvent avait généreusement laissé certains biens à être affectés à l'instruction des orphelins indigents catholiques du 3^{ème} district.

La clause du testament de M^{me} Couvent qui nous intéresse ici se lit comme suit:

"Je veux et ordonne que mon terrain, à l'encoignure des rues Grands Hommes et de l'Union, soit à perpétuité consacré et employé à l'établissement d'une école gratuite pour les orphelins de couleur du faubourg Marigny. Cette école s'établira sous la surveillance du Révérend Père Manehault ou, en cas de mort ou d'absence, se trouvera sous la surveillance de ses successeurs en office; en conséquence, j'entends que les dits terrains et édifices ne soient jamais vendus sous quelque prétexte que ce soit, mais au contraire qu'il y soit fait, par souscription ou autrement, toutes les améliorations ou additions que le temps et le nombre des enfants orphelins pourront exiger."

Par de malheureuses coïncidences trop longtemps prolongées, ce legs était resté inutile, une grande partie en avait même été détournée du but auquel il était destiné.

Barthélemy Rey, François Lacroix, Nelson Fouché, Emilien Brulé, Adolphe Duhart et quelques autres patriotes, ayant appris l'existence de ce bien et l'abus qu'on en faisait, se mirent à la tête d'un mouvement qui avait pour objet de contraindre l'exécuteur testamentaire à rendre un compte de sa gestion.

Ce n'était pas chose facile, car douze années s'étaient écoulées avant que les protecteurs du droit des orphelins eussent ainsi songé à obtenir justice.

Lanusse, quoique jeune, s'était joint à cette propagande et dans le cours du temps, en avait pris la direction militante.

Son énergie, unie à son intelligence, avait imprimé au mouvement une force irrésistible, et cette impulsion n'a pas peu contribué aux résultats obtenus. Dans tous les cas, en 1848, la bonne œuvre était sauvée, rien ne pouvait empêcher l'exécution des volontés de M^{me} Couvent.

Mais ce n'était pas tout. Ces biens ayant été entamés par des procédés irréguliers, il fallait leur restituer leur intégrité et les organiser de manière à les rendre profitables et durables.

M. Lanusse ici encore se montra à la hauteur de la tâche. Il s'entoura d'hommes de bonne volonté, et tous se mirent courageusement à l'œuvre. Dans un court espace de temps, on érigea un nouvel édifice, qu'on appela: *Institution Catholique des Orphelins Indigents*.

Les propriétés provenant du legs de M^{me} Couvent ont servi à l'entretien de l'établissement, avec quelques autres contributions particulières et publiques.

Comme conséquence logique, M. Lanusse, en 1852, fut nommé Principal de l'Institution. On peut dire que l'histoire de cette dernière commence avec lui.

C'est lui qui en a créé le programme d'études; c'est lui qui a mis ce programme en pratique et c'est de lui que ses adjoints ou sous-maîtres ont appris la manière de procéder.

Pour le seconder dans son œuvre, il avait fait choix de Joanni Questy, Constant Reynès et Joseph Vigneaux-Lavigne, tous des hommes d'un mérite supérieur et d'un dévouement admirable. Sous une telle direction, l'École a prospéré et est devenue fameuse par les élèves qu'elle a formés. On n'eut plus à aller puiser le savoir aux sources européennes. La jeunesse pouvait recevoir les éléments d'une éducation solide dans les classes établies par Lanusse et à des prix placés à la portée de toutes les bourses. Les orphelins et les enfants de parents pauvres n'avaient plus à redouter les désavantages de l'ignorance.

On a sévèrement blâmé M. Lanusse de ce qu'il ait refusé de placer le drapeau de l'Union sur le toit de son École, conformément à l'ordre du

général Butler. C'était une faute, nous en convenons, mais il agissait là dans un de ces mouvements de la conscience que l'homme sensible ne peut pas toujours maîtriser. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas oublier que Lanusse avait été conscrit dans la Confédération. Bien qu'il fût parfaitement au courant des circonstances qui l'avaient forcé à prendre les armes, il éprouvait néanmoins une certaine répugnance à se montrer sous un jour douteux.

Nous nous empressons de dire que plus tard il est revenu sur ses idées erronées et que dès lors, sa loyauté fut entièrement acquise à la cause de l'Union et de la liberté. Il est à la connaissance de tous ses amis qu'il a regretté cet incident, et ce repentir loyal devrait suffire à l'exonérer. D'ailleurs, toute la suite de sa vie a prouvé qu'il n'y eut là qu'une erreur de sa part, et qu'on ne peut suspecter les motifs qui l'ont fait agir en cette occasion.

Le public, nous voulons le croire, n'a plus de reproches à lui faire à ce sujet.

Certaines paroles de M. Lanusse peignent bien sa noblesse et sa grandeur d'âme. Par exemple, son célèbre—"Nous n'irons pas?"—exclamation dont il s'est servi, en 1861, alors que la population menacée devait choisir entre l'exil et le service militaire, sous peine de châtement. C'est encore lui qui, dans un moment de juste indignation, s'était écrié: "Dans l'humble sphère où je circule, qui m'y cherche, m'y trouve."

Un certain personnage déclarait que le contact de l'homme de couleur lui inspirait de la répugnance; à quoi M. Lanusse répliqua: "Répugnance et instinct, chez vous, c'est la même chose".

On a vu cet homme, dans sa jeunesse, servant loyalement ses amis dans leurs petites ambitions, rendant hommage au beau sexe, par devoir plutôt que par inclination. Plus tard, vers la même époque, on le retrouve au théâtre jouant la comédie avec Orso, notre célèbre tragédien. Plus tard encore, on l'aperçoit dans la foule, luttant pour la cause des orphelins, dont il prenait plaisir à préparer les intelligences. On le voit à l'église donnant l'exemple pour honorer la mémoire de M^{me} Bernard Couvent; on le voit dans l'armée, comme otage plutôt que comme soldat; on le lit dans les

livres, dans les journaux, comme poète et comme polémiste; on le voit même exposer sa vie pour faire face à l'arrogance et la morgue. Il se mêle aux entreprises tentées dans l'intérêt de l'éducation, et personnellement il prend la direction de l'enseignement. Partout, dans tout, jusqu'à la mort, M. Lanusse est resté le même, c'est-à-dire la personnification du plus sublime dévouement.

Il est juste d'ajouter à son éloge qu'il fut un bon et sage époux, un père modèle. Malheureusement, la mort l'a séparé trop tôt de sa famille, dont il était le soutien et l'espoir.

Quatre fils et une fille avaient béni son union, mais un seul de ses fils, hélas! lui survit.

[Illustration: M. ARTHUR ESTÈVES, Philanthrope, président du Comité des Citoyens, président du Bureau de Direction de l'Institution Couvent, etc.]

CHAPITRE III

Une dédicace.—Les collaborateurs des "Cenelles".—Notices biographiques.

DEDICACE

M. Armand Lanusse a eu l'honneur d'écrire la Dédicace des *Cenelles*. La voici:

AU BEAU SEXE LOUISIANAIS

Veuillez bien accepter ces modestes *Cenelles*
Que notre cœur vous offre avec sincérité;
Qu'un seul regard tombé de vos chastes prunelles
Leur tienne lieu de gloire et d'immortalité.

Les autres pièces que nous tenons de ce poète, sont:
*Introduction.—Le Dépit.—Épigramme.—Un Frère au Tombeau de son Frère.—La jeune Agonisante.—À Elora.—Les Amants consolés.—La jeune Fille au Bal.—Le petit Lit que j'aime.—Jalousie.—Le Songe.—Le Prêtre et la jeune Fille.—Le Carnaval.—À Mademoiselle * * *.—Besoin d'écrire.—Le Portrait.—Une Mère Mourante.—Il Est.*

JOANNI QUESTY

M. Joanni Questy était natif de la Nouvelle-Orléans. Il y fut aussi élevé et y reçut son instruction. Il était considéré comme un des hommes les plus érudits de son époque.

M. Questy, par son application à l'étude, s'était rendu maître de plusieurs langues, mais toutes ses productions connues sont en français. C'était un écrivain recherché, il avait un style pur et des idées d'un caractère essentiellement philosophique. Il nous a laissé plusieurs pièces, au nombre desquelles nous pouvons citer *La Vision*, *Causerie* et *Une Larme sur William Stephens*: ces trois morceaux sont publiés dans *Les Cenelles* de 1845. Il a aussi écrit un roman, *M. Paul*, mais cet ouvrage est resté inédit. Noël Bacchus en avait le manuscrit.

M. Questy a été un collaborateur important de maintes entreprises littéraires de notre cité. Comme professeur, il excellait: il a brillé particulièrement dans l'enseignement. Il donnait des leçons d'espagnol et de français. Il appartenait à la phalange de 1844, dont il est question longuement dans une autre partie de cet ouvrage.

M. Questy jouissait d'une grande popularité, à cause de son caractère aimable et sympathique. Tous les enfants connaissaient *M. Joanni*,—c'était son nom populaire.

Vision était une de ses premières pièces. On y trouve le style, l'expression, l'invention, la richesse, la grâce, l'abondance.

Questy sait plaire et toucher. L'on peut dire de lui comme Dumas, fils, disait de Lamartine, que sa poésie était "embaumée".

VISION

Viens à moi, jeune fille,
Viens, ô dive des cieux!
Viens, je suis sans famille,
Tu fermeras mes yeux.

Viens, par ton doux sourire,
Endormir mes douleurs;
Car le Ciel, en son ire,
M'abandonne aux malheurs.

Oh! viens, car à chaque heure

Sur mon destin latent
Je pleure, et puis je pleure...
Nulle âme ne m'entend!

Toi que tout bas je nomme,
Sylphide à l'œil d'azur,
Rayonnant europome
Qui t'enivres d'air pur!

Du ciel, vierge expellée,
Riche d'espoir et d'heur
Ici-bas exilée
Viens... reste sur mon cœur.

Dis-moi qui fus ton père,
Aérienne enfant?
Quelle ève fut ta mère?
N'eus-tu jamais d'amant?

Par-delà les nuages,
Peut-être est ton palais.
Habitacle d'orages
Dans lequel tu te plais.

À goûter l'harmonie
Des cithares des cieux.
Enfin, ange ou génie
Esprit mystérieux.

Ton sort est un mystère?
Tu ne me réponds pas?
Toujours, toujours te taire!
Parle-moi donc, hélas!

Peut-être es-tu l'ondine,
Reine des flots dorés
Qui, des bras d'une femme,

Et me sourit après.

Ou gnomide irisée,
Gardienne de trésor...
De ma chaîne brisée
N'as-tu pas l'anneau d'or?

Dis-moi, n'es-tu pas l'âme
De l'ange radieux
Qui des bras d'une femme,
S'envola vers les cieux.

Hier, avant l'aurore?
Ou bien peut-être es-tu
Celle qui vient d'éclore...
Chérubin ou vertu?

Ton sort est un mystère?
Tu ne me réponds pas?
Toujours, toujours te taire
Parle-moi donc, hélas!

"Je suis l'âme d'une âme,
Le lucide rayon
D'un beau globe de flamme
Éteint à l'horizon.

"Parfois je fais sourire
L'enfant dans son sommeil;
Je lui porte un collyre
Quand il pleure au réveil.

"De mes belles parures
J'ai secoué les fleurs,
Sur les routes obscures
Où marchent les douleurs.

"Je révèle à qui tombe
En s'abreuvant de fiel
Les secrets de la tombe,
Les mystères du Ciel.

"Je vais, à ta prière,
Veiller sur ton chemin:
Tu seras sur la terre
À l'ombre de ma main.

"Adieu: prends ma couronne
Comme un gage d'amour".
—Mais, divine madone,
Vous reverrai-je un jour?

M. Questy a écrit pour l'*Album Littéraire*, et l'on dit que c'est lui qui composait les "Compliments de l'Année" pour un certain journal de la Nouvelle-Orléans.

L'*Almanach pour Rire* est encore de lui. Dans ses derniers temps, il était employé à la *Tribune*, comme chroniqueur.

VICTOR SEJOUR

Parmi les écrivains de la population créole, on remarque surtout M. Victor Séjour, né à la Nouvelle-Orléans au commencement du siècle dernier—c'est-à-dire vers 1819. Il partit pour Paris en 1836 et passa le reste de sa vie en France.

Victor Séjour, comme tant d'autres, était obligé de s'éloigner du pays qui l'avait vu naître, à cause des entraves du préjugé de race. Son père, qui avait de grands moyens, tenait une maison de commerce, rue de Chartres. Victor Séjour avait fait ses premières études à la Nouvelle-Orléans. C'était un excellent écrivain, il était l'auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers. Son poème *Le Retour de Napoléon* a été beaucoup apprécié.

M. Séjour a donné la preuve d'un grand mérite, puisqu'il a pu prendre place au premier rang parmi les écrivains de France.

En Louisiane, ses contemporains lui accordent la palme de la supériorité. Comme poète, la Louisiane n'a jamais rien produit de meilleur.

M. Séjour s'était rapproché de l'empereur Napoléon III, qui le tenait en haute estime. Cette circonstance est à noter, car elle fait l'éloge du barde de couleur; et ce nous est à nous un sujet de légitime orgueil, qu'il se soit ainsi rendu digne d'être l'ami estimé de l'empereur des Français.

Le génie de Victor Séjour était précoce: ses contemporains en ont eu un aperçu dans une pièce de vers qu'il a composée à l'âge de dix-sept ans, peu avant son départ pour la France.

Séjour était membre de la Société des Artisans. C'est à l'occasion de l'anniversaire de cette association qu'il a dédié à ses associés le premier effort de sa pensée productrice.

On dit que ce début de notre jeune poète fut un coup de maître.

La Société des Artisans est une de nos anciennes organisations. Il faut dire qu'à cette époque il existait de petites prétentions parmi les Créoles. La classe aisée, composée des gens de profession, voulant se distinguer, avait formé la *Société d'Economie*, qui renfermait dans son cadre tous les Créoles aux tendances exclusivistes.

Les ouvriers, les hommes d'art et de métier, leur répondirent en formant une association dont le nom même dit toute l'idée des fondateurs et des membres: *les Artisans*.

Séjour s'était joint à ces derniers. Sans doute, sa première poésie dut être une satire contre la conduite bizarre de ceux qui affectaient de dédaigner leurs semblables, contre les gens de la *Société d'Economie*.

LE RETOUR DE NAPOLÉON

Comme la vaste mer grondant sous le tropique,
Le peuple se rua sur la place publique,
 En criant: le voilà!
Un cercueil!... O douleur!... un cercueil pour cet homme
Qui fit de sa patrie une seconde Rome!...
 O douleur! tout est là!

Quand naguère il rentrait vainqueur dans nos murailles,
Le front ceint des lauriers de deux mille batailles.
 Simple dans sa grandeur,
Ce même peuple, hélas! pressé sur son passage,
Saluait sa venue, exaltant son courage
 Et rayonnait de sa splendeur.

Oh! c'est alors, alors que la France était belle!...
Elle passait: les rois s'inclinaient devant elle,
Comme les épis mûrs sous le souffle du vent.
Elle allait, elle allait semblable à la tempête,
Et le monde ébranlé, devenant sa conquête,
 Était derrière, elle devant.

Plus rien... tout est fini... salut, ô Capitaine;
Salut, ô mon consul à la mine hautaine.
Tu fus auguste et grand, tu fus superbe et beau;
Tu dépassas du front Annibal et Pompée,
L'Europe obéissait au poids de ton épée...
Comment peux-tu tenir dans cet étroit tombeau?

Pleurez, peuple, pleurez... il est là, triste et pâle
Comme le froid linceul de sa couche fatale;
Pleurez votre César, l'intrépide guerrier;
Pleurez!... le soldat meurt sur le champ de bataille,
Emporté, l'arme au bras par l'ardente mitraille;
 Il est mort prisonnier!

Ah! quand seul et pensif, debout sur Sainte-Hélène,

Ses regards se tournaient vers la France lointaine,
Comme vers une étoile d'or;
Son front s'illuminait d'un souvenir de flamme,
Il s'écriait: "Mon Dieu, je donnerais mon âme
"Pour la revoir encor.

"Non, non, ce n'est pas moi que l'indigne Angleterre,
"Comme un lion captif retient sur cette terre:
"Noble France, c'est toi;
"C'est toi, ton avenir, ta puissance, tes gloires,
"Tes vingt ans de combats, tes vingt ans de victoires;
"Ce n'est pas moi, ce n'est pas moi!"

II

Oh! ne le laisse point, ô France,
Attendre en vain sa délivrance...
Couvre-toi de ton bouclier;
Tiens, voici ton cheval de guerre,—
Rapide comme le tonnerre,
Va délivrer le prisonnier.

Peuple, réveillons-nous, poussons le cri d'alarmes;
Soldats, vieux vétérans, couvrez-vous de vos armes.
Au nom de votre honneur,
Ne laissons point, Français, s'endormir notre haine;
Nous avons deux proscrits au roc de Sainte-Hélène:
La gloire et l'empereur!

III

Mais non, il est trop tard... sur le nouveau calvaire,
La mort a foudroyé le géant populaire;
Il est mort, il est mort!
Accablé, délaissé, trahi par sa patrie,
En murmurant: "Je meurs, ô ma France chérie,
Et malgré moi, je pleure sur ton sort".

IV

On nous rend son cercueil!... flétrissante ironie!...
Ah! notre honneur, Français, touche à son agonie!
Nous devrions rougir, car son propre bourreau,
Après avoir creusé sous ses pieds un abîme,
Après s'être repu du sang de la victime,
 Nous fait l'aumône du tombeau.

Nous devrions rougir, nous, peuple qu'on renomme,
D'oser nous approcher des restes du grand homme,
 L'insulte sur le front;
D'oser lever les yeux, quand d'une main punique
On nous rend, d'une part, sa dépouille héroïque,
 De l'autre, on nous jette un affront.

Honte à nous! il fallait le laisser dans son Île;
Loin de nos lâchetés, il reposait tranquille...
Ou bien pour le ravoir, lui, couvert de lauriers,
Lui, vainqueur d'Austerlitz, lui, le fils de la gloire,
Il fallait, l'arme au bras, conduits par la victoire,
 Le ramener dans nos foyers.

C'eût été digne et beau!... le tambour, la mitraille,
Nos soldats chauds encor d'une grande bataille,
 La poudre et le canon,
La France relevée et l'infâme Angleterre
Expiant ses forfaits les deux genoux en terre:
 C'est ainsi qu'il fallait fêter Napoléon!

N'importe, il est ici! Courage, ô noble France!
On ne peut prolonger ta honte et ta souffrance,
 Car sur le marbre du tombeau,
Ravivant dans nos cœurs notre haine trompée,
Nous irons, jeunes, vieux, aiguiser notre épée
 Ebréchée à Waterloo!!!

CAMILLE THIERRY

M. Camille Thierry était regardé comme un de nos Louisianais les plus lettrés. Quoique natif de la Nouvelle-Orléans, il a passé plus de temps à Paris qu'en Louisiane. D'ailleurs, c'est dans ce centre de lumière et de civilisation qu'il a reçu sa brillante éducation, et qu'il a respiré l'air de la liberté.

M. Camille Thierry s'est occupé spécialement de poésie. Ses pièces publiées dans les *Cenelles* ne sont pas ses seules compositions. Sa plume facile et abondante a fourni, dit-on, tout un volume qui, sans doute, est resté en France, son pays de prédilection.

Néanmoins, les quelques morceaux que nous avons de lui soutiennent assez sa réputation comme écrivain et homme de lettres. Thierry avait de l'élégance et de la grâce dans le style, des tournures naturelles et des expressions heureuses. Le morceau que nous citons de lui a été composé dans sa jeunesse; il porte, par conséquent, l'empreinte des inclinations du jeune homme. Cependant, cette ardeur du sentiment est tempérée par les réflexions d'une sagesse qui le tient éloigné des élans exagérés.

M. Thierry a fait des affaires à la Nouvelle-Orléans, mais le commerce ne lui plaisait guère et il s'en retira de bonne heure. Il était aisé, ses biens le mettaient à l'abri de toute privation. Il a pu donc se livrer tout entier à ses inclinations, sans inquiétude. Au physique, M. Thierry était de taille moyenne, avec des traits d'une très grande distinction.

Nous avons fait choix de *l'Amante du Corsaire* pour faire voir les mérites de notre jeune poète.

L'AMANTE DU CORSAIRE

(À Madame ***)

Petit oiseau de mer, toi qui reviens sans doute
D'un rivage lointain,
Oh! dis-moi, n'as-tu pas rencontré sur ta route

Le svelte brigantin?

N'as-tu pas, fatigué, sur son grand mât qui penche,
Dormi quelques instants?
Joué dans son cordage et dans sa voile blanche
Où murmurent les vents?

N'as-tu pas entendu cette voix qui m'est chère,
La voix de mon amant,
Demander à la brise un parfum de la terre
Pour calmer son tourment?

Si j'avais comme toi, pour tenter le voyage,
Des ailes à mon corps,
Je m'en irais d'ici comme ce blanc nuage
Qui passe sur ces bords.

Pour lui parler encor, pour lui dire: je t'aime!
J'irais sur l'Océan;
Pour baiser ses cheveux, j'irais, oui, fut-ce même
En un jour d'ouragan!

Car, vois-tu, mon amour est un amour étrange
Qui n'a rien d'ici-bas;
Peut-être me vient-il d'un démon ou d'un ange...
Moi-même ne sais pas!

Mes frères, sans rougir, disent que je suis folle
Et s'éloignent de moi:
Mes sœurs ne veulent plus écouter ma parole...
J'y pense avec effroi!

En vain, je leurs disais: "Je suis votre sœur, grâce!"
Sur leurs âmes de fer
Ma parole passait sans laisser plus de trace
Que tes ailes dans l'air!...

À qui je confirai le secret de ma flamme,
Dis-moi, petit oiseau?...
Ma mère qui m'aimait... dans le ciel a son âme,
Son corps dans le tombeau!

Petit oiseau de mer, toi qui reviens sans doute
D'un rivage lointain.
Oh! dis-moi, n'as-tu pas rencontré sur ta route
Le svelte brigantin?

Camille Thierry.

Camille Thierry composa plusieurs autres pièces dont voici la liste: *Le Damné.—Le Passé.—Toi.—Adieu.—Le Réveil.—À Mademoiselle ***.—À Celle que j'aime.—Idées.—L'Ombre d'Eugène B.—Parle Toujours.—Le Suicide.—Jalousie.*

Comme Dalcour, il a donné à la France ses préférences; c'est dans ce pays de sa première affection qu'il a poursuivi sa carrière avec le plus de zèle et qu'il a publié ce petit volume que nous serions heureux de posséder aujourd'hui, mais que la négligence de ses compatriotes a malheureusement livré aux ruines de l'abandon.

Thierry ne se faisait pas illusion sur le caractère indifférent de son peuple. Il savait bien qu'un homme comme lui ne pouvait ici compter que sur lui seul dans les combats de la vie. Dans un des ses morceaux, il s'exprimait ainsi:

Je n'ai point entendu, comme une voix de mère,
Une voix me parler;
Pour lutter, j'étais seul, quand grondait le tonnerre...
Seul pour me consoler!

P. DALCOUR

Ce poète est un des hommes de 1844 dont nous parlons longuement dans une autre partie de ce livre.

P. Dalcour est né à la Nouvelle-Orléans, mais il fut élevé à Paris, où il reçut son éducation. Plus tard, il revint ici, pour vivre parmi les siens et partager leur sort; mais l'épreuve, dit-on, était trop rigoureuse. Il dut comme tant d'autres retourner en France, où il pouvait jouir de la liberté et de tous les avantages que la science, la littérature et les arts offrent aux esprits qui s'en nourrissent. Les charmes d'une société aussi hospitalière devaient nécessairement exercer une grande influence sur le caractère, le sentiment et les goûts d'un homme accompli comme Pierre Dalcour. Il était tout naturel qu'il retournât en France, car quel est l'homme qui, habitué dès l'enfance au contact de la civilisation, aurait pu se conformer aux coutumes avilissantes de l'esclavage et du préjugé de race?

Ces malheureux exilés volontaires, comme Dalcour, ne pouvaient que songer toujours à leurs mères et s'apitoyer sur le sort de celles qui leur avaient donné le jour, et cette compassion filiale augmentait encore les souffrances de leur âme constamment bouleversée.

C'est pendant que Dalcour séjournait à la Nouvelle-Orléans qu'il a composé les pièces que nous retrouvons dans les pages des *Cenelles*. Dalcour avait l'esprit prompt, et cette faculté lui rendait facile l'improvisation. Il pouvait improviser facilement des vers sur un sujet donné au hasard.

Voici ce qui est rapporté à la page 103 des *Cenelles*:

[Illustration: M. ALCÉE LARAT, Patriote créole, membre du Comité des Citoyens.]

Dans une société où l'on jouait aux Jeux innocents, il fut ordonné à un jeune homme, pour racheter son gage, de faire une déclaration d'amour à la dame de son choix. Il s'avança aussitôt vers une jeune personne qui passait pour être un peu dévote et s'acquitta ainsi de sa tâche:

Mademoiselle,

Du bonheur, loin de vous, je niais l'existence;
Vous me rendez la foi qui donne l'espérance;
Afin de n'être plus par le doute agité,
Voulez-vous d'un baiser me faire charité?

Le sujet, comme on le voit, roulait sur les trois vertus théologiques, la Foi, l'Espérance et la Charité, si tendrement chantées par Millevoye.

Nous remarquons aussi que Dalcour était traité avec beaucoup de déférence par ses amis et collègues. Armand Lanusse et Camille Thierry ont souvent complimenté ce poète, en lui adressant des vers et d'autres gracieusetés qui témoignent de leurs égards particuliers à son endroit.

Dalcour, Thierry et Valcour vivaient dans la sphère des hommes de lettres, ce qui leur a fourni la suprême satisfaction de voir de près les plus beaux esprits de l'Europe. Ils sont venus en contact avec les Hugo, les Dumas et autres célébrités qui ont illustré le siècle passé.

P. Dalcour nous a laissé les pièces de vers dont les titres suivent: *Chant d'Amour*.—*Un An d'Absence*.—*À une Inconstante*.—*Le Songe*.—*Le Maudit*.—*Au Bord du Lac*.—*La Foi, l'Espérance et la Charité*.—*Acrostiche*.—*Les Aveux*.—*Caractère*.—*Vers écrits sur l'Album*.—*Heure de Désenchantement*.

P. Dalcour, Armand Lanusse et Camille Thierry ont plus produit que les autres collaborateurs des *Cenelles*, et leurs écrits présentent aussi plus de valeur littéraire (si nous exceptons Séjour et Questy) que celles de leurs collègues.

Parmi les productions diverses de P. Dalcour, nous avons fait choix du *Chant d'Amour*. C'est un modèle de vers mêlés: imagé, vif, tendre et gracieux, ce morceau, dans ses tours variées, nous fait voir en même temps le caractère sensible de notre poète et ses ressources de style et d'imagination. Ses comparaisons sont correctes, sa composition est coulante, ses expressions ont de la couleur comme de véritables peintures. Nous pourrions dire de Dalcour ce que Boileau écrivait de Molière: "Jamais au bout d'un vers on ne le vit broncher".

CHANT D'AMOUR

Pour chanter la beauté que j'adore, ô ma lyre,
 Seconde mes efforts!
De tes sons les plus doux, sur l'aile du zéphyre,
 Porte-lui les accords.

À la vague qui vient mourir sur le rivage,
 Aux oiseaux dans les airs,
À la brise du soir caressant le feuillage,
 Emprunte tes concerts.

Recueille de la nuit ces mille sons étranges
 Mais doux, harmonieux,
Qui font que l'âme croit ouïr la voix des anges
 Qui chantent dans les cieux.

Si ma bouche jamais, près d'elle, n'osa faire
 L'aveu de mon ardeur,
O ma lyre, aujourd'hui; dis-lui donc ce mystère,
 Ce secret de mon cœur.

Puisse de tes accords la suave harmonie
 S'exhaler doucement,
Comme un concert lointain, comme une symphonie
 Dans un écho mourant!...

Qu'une brise légère,
Quand aura fui le jour,
Dans l'ombre du mystère.
À celle qui m'est chère
Porte ce chant d'amour.

Quand de la nuit l'ombre avance
Et, telle qu'un nuage immense,
Descend sur la terre en silence;

Quand tout repose sous les cieux.
Heure de douce rêverie,
Parfois son image chérie
Semble être présente à mes yeux!

Je vois sa taille de sylphide
Son front pur, sa grâce candide,
Ses lèvres de corail humide
Ses yeux noirs remplis de langueur;
Et je sens la vive étincelle
Qui, s'échappant de sa prunelle,
Soudain vient embraser mon cœur.

Je crois aussi, dans mon délire,
Entendre sa voix qui soupire,
Plus suave que le zéphyre
Jouant à travers les rameaux,
Et plus douce que le murmure
Du clair ruisseau, dont l'onde pure
Serpente parmi les roseaux.

Quand une brise bienfaisante
Caresse la fleur odorante,
Et s'élève plus énivrante,
Le soir, vers la voûte des cieux,
Moi, je crois de ma bien-aimée
Respirer l'haleine embaumée
Dans ces parfums délicieux.

Mais, hélas! bientôt ce mirage
Qui réfléchissait son image
S'enfuit comme un léger nuage
Que chasse un vent impétueux!
Ou telle, au lever de l'aurore,
On voit l'ombre qui s'évapore
Aux premiers rayons lumineux.

Alors, mais en vain, je m'écrie:
Reviens, ô douce rêverie,
Ombre décevante et chérie,
Reviens une dernière fois!
Hélas! quand ma bouche l'appelle,
Je n'entends que l'écho fidèle
Qui réponde au loin à ma voix!...

Ranime-toi ma lyre!—Une lampe expirante
Jette, avant de s'éteindre, une vive clarté;
Exhale un dernier chant de ta corde vibrante,
Qui dise les tourments de mon cœur agité!

Soit que l'astre du jour inonde de lumière
Et la terre et les cieux,
Soit que sur nous du soir le voile de mystère
Tombe silencieux;

Vierge, c'est toujours toi qui vis dans ma pensée,
Qui fais battre mon cœur,
Qui ranimes l'espoir en mon âme affaissée
Sous le faix du malheur.

C'est toi qui m'apparais, ô beauté que j'adore,
La nuit, dans mon sommeil;
Quand le jour luit c'est toi que mon œil cherche encore
À l'heure du réveil.

Souvent, alors, je crois voir une ombre légère,
Qui vole autour de moi;
Cette ombre que ne peut dissiper la lumière,
C'est toi, c'est toujours toi!

Mais, ô déception, une ombre vaine, un rêve
Peut-il nous rendre heureux?...
Pour qui rêve au bonheur, quand le songe s'achève
Le réveil est affreux!

Viens oh! viens m'arracher à la douleur profonde
Où je suis abîmé,
Viens, je n'espère plus qu'un bonheur en ce monde,
C'est celui d'être aimé.

Car l'amour, l'amour seul d'une vierge adorée
Peut consoler le cœur des maux qu'il a soufferts;
C'est la fraîche oasis, c'est la manne sacrée,
C'est la source d'eau pure au milieu des déserts!

P. Dalcour.

B. VALCOUR

M. B. Valcour est né à la Nouvelle-Orléans. Si nous devons en juger par la date de ses écrits, il serait un des plus anciens parmi les collaborateurs des *Cenelles*.

M. Valcour a fait ses études en France et *sous la direction de bons maîtres*, comme il le déclare lui-même dans son Épître à Constant Lépouzé, poète.

Il savait le latin et le grec. Il nous intéresse par la franchise de son caractère et par le ton classique qu'il maintient dans ses vers élégants et polis. Il n'hésite pas à nous annoncer qu'il est poète et qu'il est familier avec les ouvrages d'Horace et de Virgile.

Valcour écrit avec assurance: il dit qu'il connaît les règles de l'Art Poétique et soutient ses prétentions en nous donnant des alexandrins des plus harmonieux et des mieux disposés. Il allégorise un peu dans ses poésies, mais ce défaut est plutôt un caprice qu'un vice.

Valcour a choisi pour son genre de composition les rimes plates, les vers croisés et les stances régulières. Il a cependant un ou deux morceaux de

vers mêlés.

Mais dans toutes ses productions, il se conforme scrupuleusement aux règles de l'art poétique. Sa versification est facile, et ses rimes, sans être riches, ne blessent pas d'oreille. Elles sont toujours harmonieuses.

Le morceau qui suit, tiré des *Cenelles*, a été composé en 1828. Nous ignorons l'âge que M. Valcour pouvait avoir en ce temps-là. Il devait être encore au printemps de la vie lorsqu'il conçut cet hommage adressé à son professeur.

EPITRE À CONSTANT LEPOUZE,

En recevant un volume de ses poésies.

Je n'ai point oublié, malgré mon long silence,
Que je fus à tes lois, enfant, jadis soumis:
De toutes tes bontés j'aime la souvenance.
Dans mon cœur, j'ai gardé tes préceptes amis.

C'est à toi que je dois tous mes goûts de poète:
C'est toi qui m'instruisis aux métriques accents,
Ma muse vierge encore et sensible et discrète,
Fait entendre pour toi le premier de ses chants.

Dans mon âme jamais que le temps ne l'efface!
Tu me donnas la clef du langage des Dieux;
Tu me montras du doigt l'ingénieux Horace,
De Virgile m'ouvris le livre harmonieux!

Tu ne fus point pour nous comme ce maître avide
Qui vend au poids de l'or ses talents aux abois,
Dont la plume de fer jamais ne se décide
Qu'à faire un "J'ai reçu" quand vient la fin du mois.

L'on ne t'a jamais vu, Gros-Jean maître d'école,
Emprunter ta science à Constant Letellier;

Tu ne fis pas de nous un obscur monopole,
Ne vendis pas le banc et même l'écolier.

Non, l'on ne te vit point signant dans la gazette
Un A gonflé d'orgueil ou bien un Z bavard,
Faire de quelqu'ami la louange indiscrete
Ou l'éloge menteur d'un Mécène bâtard.

Artiste, gloire à toi! Sois orgueilleux, poète!
Emule audacieux de Lavan, de Daru,
Par toi Louisiana jouit d'un jour de fête,
Aux bords de son grand fleuve Horace est apparu.

Pourquoi ne vas-tu pas t'asseoir au Colysée,
Interroger des yeux les restes de Poestum,
Parcourir en rêvant Ferrare délaissée,
Fouiller dans Pompéï, puis dans Herculanium?

Je me suis dit: Enfant, il est temps de remettre
Au modeste rhéteur le tribut mérité.
Je n'ai qu'un mot pour toi, le voici: merci, Maître;
Ma bouche te le dit, mais mon cœur l'a dicté.

Tout ce que nous pouvons ajouter en matière de réflexion, c'est que les
sentiments exprimés dans les vers qui précèdent nous apprennent d'une
façon singulièrement sensible tout ce qu'il y a de bien ou de mal dans
l'influence du contact.

Des Lépouzés font des Valcours.

M. Valcour nous a donné plusieurs autres pièces, telles que *L'Heureux Pèlerin*.—*À Malvina*.—*À Hermina*.—*Le 11 mars 1835*.—*L'Ouvrier Louisianais*.—*À Mon Ami*.—*Mon Rêve*.—*Son Chapeau et Son Châle*.—*À Mademoiselle Céline*.—*À Mademoiselle C*.

J. BOISE

L'AMANT DEDAIGNE

Perfide amour, divinité rebelle
Toi qui régis les mortels et les dieux,
Pourquoi faut-il que ta flèche cruelle
Frappe le sein d'un mortel dédaigneux?
Moi qui voulais dans le printemps de l'âge
Jouir en paix des plaisirs les plus doux,
Tu me fixas dans ma course volage;
De mon bonheur ton cœur fut-il jaloux?

Plus d'attraits, plus de charme,
Tout est triste à mes yeux,
Tout m'afflige et m'alarme,
Le jour m'est odieux.
Mes membres s'affaiblissent...
Que vais-je devenir?...
Mes yeux s'appesantissent,
Hélas! faut-il mourir!

Dis-moi, ma douce amie,
Dis-moi, que t'ai-je fait?
Sans toi je hais la vie,
Sans toi tout me déplaît.
Tu ne dis rien encore...
Que vais-je devenir?
Vainement je t'implore,
Hélas! je vais mourir!

Dis-moi quel est mon crime,
Ne puis-je le savoir?
Serais-je la victime

D'un cruel désespoir?
Tu gardes le silence...
Que vais-je devenir?
Prononce ma sentence,
Dis-moi, dois-je mourir?

C'en est fait, je succombe
À mon sinistre sort
Sur mon front déjà tombe
Le voile de la mort!...

Adieu, cruelle amie,
Mes tourments vont finir;
Je quitte cette vie,
Adieu, je vais mourir.

J. BOISE

Jean Boise avait la réputation d'être un excellent écrivain, mais sa raison s'est voilée à cette période de sa vie où il promettait le plus pour les lettres. Ses amis l'ont beaucoup regretté à cause de son beau caractère et de ses heureux talents. Sa démence devint une maladie qui termina ses jours trop tôt pour l'espoir de ses contemporains.

La dernière strophe du morceau que nous publions de lui révèle, comme le dirait Lamartine, une "âme triste jusqu'à la mort".

BOWERS

L'ORPHELIN DES TOMBEAUX

I

Naguère un orphelin à la plaintive voix
Exhalait ses douleurs au champ semé de croix;
Il chantait, et l'oiseau, caché sous le feuillage,
Semblait, pour l'écouter, suspendre son ramage.
Il chantait, et des vents l'haleine se taisait;
Le murmure des eaux, triste, s'assoupissait;
Il chantait, et mon cœur, attendri jusqu'aux larmes,
Se fondait au récit de ses longues alarmes;
Il chantait, et parfois ses funèbres accords
Faisaient glisser soudain un frisson sur mon corps!

II

Quand arrive le soir, pensif et solitaire,
Les regards tristement attachés à la terre,
Je me prends à pleurer en pensant à celui
Qui m'avait dit jadis: «Je serai ton appui,
Je serai le soutien de ton sort déplorable;

Le monde te dédaigne, hélas! es-tu coupable

Si tu souffres, dis-moi, des malheurs d'ici-bas?

Si partout l'infortune accompagne tes pas?

Non, non, tu ne l'es point. Sur ton destin je pleure.

Enfant, acceptes-tu ma chétive demeure?

Avec moi veux-tu vivre, infortuné plaintif?

Je serai désormais ton parent adoptif;

J'adoucirai ton sort; hélas! il est à plaindre!

Enfant, dans mon séjour tu n'auras rien à craindre;

Des orages du temps j'abriterai tes jours;

Car tu seras mon fils, et le seras toujours.

J'endormirai tes maux. Dans ma demeure antique,

Oh! viens te reposer, enfant mélancolique!»

En achevant ceci, me prenant par la main

Dans son riant séjour il me conduit soudain,

Il m'appelait son fils, je lui disais: mon père;

Enfant, il me montrait un avenir prospère.

Déjà j'étais joyeux; seulement, quelquefois

Le triste souvenir d'une touchante voix
De mon hilarité venait rompre les charmes,
Et soudain me forçait à répandre des larmes.
Mais quand je le voyais, ce généreux ami,
Du sommeil de la mort maintenant endormi,
J'étanchais aussitôt mes larmes à sa vue,
Et soudain me berçais d'une joie imprévue;
Car il savait toujours des mots consolateurs,
Des mots qui suspendaient les tourments et les pleurs,
Des paroles de miel, si douces et si belles
Qu'elles assoupissaient mes peines trop rebelles!
Il a donc expiré, ce père généreux!...
Sur sa mort j'éclatais en sanglots douloureux!
De son dernier soupir je me souviens encore:
C'était au mois de Mars, au lever de l'aurore...
Je venais de ma sœur visiter le tombeau,
Quand, tout-à-coup, j'ouïs une voix triste et tendre
Balbutiant un nom que je ne pus comprendre.

J'écoutai... Cette voix, qui me fit soupirer,
Murmura: «Ton père est au moment d'expirer,
Enfant, n'entends-tu pas? C'est sa voix qui t'appelle,
Viens étendre ta main sur sa couche mortelle,
Viens présenter ta lèvre à son baiser d'adieu;
Sur son lit de douleur l'entretenir de Dieu!
J'écoutais pâissant, sur le bord de sa couche,
Ces derniers mots, hélas! échappés de sa bouche:
C'en est fait, ô mon fils, je te quitte à jamais;
Sur mon tombeau désert tu priras désormais!...
Chaque jour tu viendras, au lever de l'aurore,
Enfant, pour y gémir, t'agenouiller encore...
Que je serre ta main! c'en est fait... je me meurs...»
Et sa voix aussitôt s'éteignit dans les pleurs.
Hélas! il n'est donc plus! sur son froid mausolée
Je soupire parfois ma tristesse isolée.
Au matin de mes jours tel est, tel est mon sort,
Banni du monde entier je pleure sur la mort!

M'égarant, désolé, dans ce noir cimetière,
Je contemple l'abri de ma famille entière;
Je suis seul, toujours seul dans le champs des tombeaux,
Où le saule éploré balance ses rameaux,
Où souvent fatigué, je m'assoupis à l'ombre
D'un antique cyprès: là, rêveur, triste et sombre,
D'un ange de quinze ans, couronné de jasmins,
Je crois presser parfois les palpitantes mains.
Tenir entre mes bras cette vierge timide,
M'enivrer du regard de sa prunelle humide!
Puis soudain je m'éveille en murmurant ces mots:
Hélas! ce n'est qu'un rêve au milieu des tombeaux!
Ah! ton seul souvenir, ange à jamais aimable,
Dans mes malheurs fait naître un charme inexprimable
Mais bientôt, je le sens, j'irai dormir enfin
De ce sommeil, hélas! qui n'aura pas de fin!
Alors, Anastasie, en contemplant ma pierre,
Qu'une larme d'amour arrose ta paupière!

Puisses-tu t'attendrir à l'aspect de ces mots:

«Il vécut et mourut au milieu des tombeaux.»

III

L'écho répercuta sa complainte orpheline;

Et les deux bras croisés sur sa jeune poitrine,

Rêveur, il s'assoupit en contemplant des cieux

Le flambeau dont l'éclat argentait ses cheveux;

Et quand l'oiseau chanta le réveil de l'aurore

Dans la même attitude il sommeillait encore:

Oui, mais de ce sommeil dont le lugubre aspect

Imprime dans nos cœurs un éternel regret!...

Quoique nous n'ayons aucun renseignement sur la vie, le caractère ou le mérite de M. Bowers, cependant nous croyons juste et sage de publier la pièce qu'il nous a léguée. Le sujet en est éloquent, le style, bien soutenu et la marche des idées, bien suivie.

M. Bowers fut un collaborateur des *Cenelles*, et cette qualité nous le fait apprécier tout autant que sa poésie.

Il avait donc sa place toute trouvée dans cet ouvrage.

L. BOISE.

AU PRINTEMPS

(Chanson.)

Tendre printemps, viens rendre à la nature
Et ses trésors et ses puissants attraits.
Pour le fêter, assis sur la verdure,
Les troubadours chanteront tes bienfaits.

Sous des berceaux de myrtes et de roses
Tu m'entendras, charmé de ton retour,
À ma Cloé dire de douces choses;
Tu me verras tout rayonnant d'amour.

Tous les amants, dans leurs chansons nouvelles,
Te salueront sous des toits frais et verts;
Sur les bosquets, tous les oiseaux fidèles
S'assembleront pour former leurs concerts.

Viens donc, accours, la Nature en souffrance
Du sombre Hiver subit les dures lois!
Elle soupire, implore ta présence;
Elle gémit... n'entends-tu pas sa voix?

Louis Boise était le frère de Jean Boise.

Nous avons entendu les anciens dire que Louis Boise ne savait pas lire jusqu'à l'âge de vingt ans. Si cela est vrai, il est digne d'être compté au nombre de nos prodiges, car un homme d'une intelligence ordinaire ne pourrait commencer si tard à apprendre les lettres et réussir à composer des vers comme ceux que nous venons de citer. La tâche était énorme, mais la réussite fut merveilleuse.

[Illustration: DR. L. ROUDANEZ, Patriote créole, fondateur et propriétaire de la *Tribune* de la Nouvelle-Orléans.]

CHAPITRE IV

Les collaborateurs des "Cenelles" (Suite).—Notices biographiques.

MICHEL ST-PIERRE

M. St-Pierre était poète et maître d'armes. Comme poète il était naturel et gracieux. Tous ses vers sont construits dans un style coulant et plein de charme. St-Pierre était d'un caractère aimant, et ses compositions reflétaient la chaleur de ses affections. Sa bonne nature n'a jamais été mieux révélée que dans sa pièce intitulée *Le Changement*. C'est celle que nous avons choisie pour introduire M. St-Pierre, étant celle que le poète adressait à l'objet de ses feux, au moment où il voulait passer du célibat au mariage. Chose curieuse, tous les enfants apprennent cette romance avec facilité et la chantent avec plaisir.

Son courage physique et sa fermeté le firent surnommer le Bayard créole. À sa mort, M. Lanusse prononça un discours sur son cercueil, ne manquant pas de faire allusion à la bravoure remarquable de son ami.

M. St-Pierre était de la Nouvelle-Orléans et appartenait à une famille nombreuse et respectable. Ses frères et sœurs ont comme lui reçu les avantages d'une éducation soignée. Tous suivaient avec piété les principes de l'Église catholique, dans lesquels ils avaient été élevés.

Ce sens religieux se manifeste assez souvent dans les écrits de notre poète. St-Pierre, à une certaine heure de sa vie, avait voulu se suicider; mais sur les conseils d'un ami, il revint à lui, c'est-à-dire à ces sentiments de foi que la folie seule pouvait affaiblir.

LE CHANGEMENT

Dans une douce indifférence,
Je vivais paisible et content,
L'amour me semblait sans puissance,
Aussi je le bravais souvent;
Mais ces doux plaisirs de ma vie
Hélas! n'ont pu durer toujours,
Puisque vos beaux yeux, Amélie,
En ont interrompu le cours.

Cependant, si je puis vous plaire,
Si vous souriez à mes vœux,
Je vous en fais l'aveu sincère,
Vous m'aurez rendu plus qu'heureux;
Car le bonheur que je respire,
Quand je me trouve auprès de vous,
Est une ivresse... un doux délire
Dont mille amants seraient jaloux!

Sur votre figure jolie,
On voit la bonté, la candeur,
L'innocence et la modestie,
Et tout ce qui marque un bon cœur.
Quand, par un regard plein de flamme,
Parfois j'interroge vos yeux,
L'espoir semble dire à mon âme
Que vous partagerez mes feux.

Nous tenons encore de M. Michel St-Pierre quelques autres pièces dont voici les titres: *La Jeune Fille Mourante*.—*À Une Demoiselle*.—*Deux Ans Après*.—*Couplets*.—*Tu m'as dit: Je t'aime*.

NUMA LANUSSE

La grâce du style, l'élégance des formes et un naturel gai: tels sont les traits qui distinguent les "Couplets" de Numa Lanusse. Ces vers prouvent

que l'auteur possédait un beau talent poétique qui, sans doute, se serait développé avec l'âge, si la mort n'était venu le surprendre si prématurément. Il avait de nombreux admirateurs.

M. Numa Lanusse est mort à vingt-six ans, des suites d'une chute de cheval.

COUPLETS

CHANTES À LA NOCE D'UN AMI

Air: J'entends au loin l'archet de la folie.

Heureux amants, ô vous qui de Cythère,
Entrepreniez le voyage incertain,
Puisse un doux vent, puisse une mer prospère
Conduire au but votre amoureux destin.
Que de vos cœurs de sinistres images
Ne viennent point troubler le doux transport;
Voguez, amis, sans craindre les orages,
Nos vœux ardents vous conduiront au port.

La nef bondit et les vents sont propices,
Un doux espoir flatte vos tendres cœurs;
L'amour vous suit, et d'abord pour prémices,
Ce Dieu charmant vous couronne de fleurs.
Pour prévenir tempêtes et naufrages,
Nous prions tous, et d'un commun accord.
Voguez, amis, sans craindre les orages,
Nos vœux ardents vous conduiront au port.

Un vent moins pur que le soupçon enfante
De votre marche a retardé l'essor;
Le ciel s'ombrage et la vague écumante

Va vous couvrir!...—Non, l'espoir luit encor.
La vérité dissipe les nuages
Et l'air plus frais vous pousse sans effort.
Voguez, amis, sans craindre les orages,
Nos vœux ardents vous conduiront au port.

Déjà la plage à vos yeux se présente,
Et jusque là le bonheur vous a lui.
L'Amour s'en va, et l'Amitié constante
Est avec vous; ce sera votre appui.
Votre œil sourit à de charmants présages,
De beaux enfants veillent sur votre sort;
Voguez, amis, sans craindre les orages,
Leurs vœux, leurs soins vous conduiront au port.

M. Numa Lanusse a aussi composé une autre pièce intitulé: *Justification*. Cette pièce fait partie des *Cenelles* et soutient la réputation de l'auteur. À ce qu'il paraît, il était accusé par une demoiselle d'avoir produit des couplets contre elle. C'est cette accusation qui a donné lieu à *Justification*. Nous regrettons ne pouvoir imprimer la romance dans son entier, faute d'espace, mais nous croyons devoir en extraire les lignes qui vont suivre et que nous entendons souvent répéter dans notre population, la plupart des personnes qui les citent en ignorant peut-être l'origine:

"N'écoutez pas le dicton populaire,
Car trop souvent il détruit le bonheur."

Il y a plus de poésie dans ces deux lignes qu'un étranger ne le pourrait croire, le Créole seul peut bien en apprécier la philosophie.

DESORMES DAUPHIN

On verra que la pièce qui va suivre est l'expression du désespoir. Il y a une chose bien remarquable chez tous nos poètes, c'est qu'ils mettent de l'âme dans toutes leurs compositions. Que le sujet soit triste ou gai, simple ou

majestueux, l'expression, la manière dont ils exposent leurs idées ne manquent jamais d'être l'effet de l'art rehaussé par l'affirmation du sentiment.

Dans ces lignes de Dauphin, tout est morne et lugubre. Le poète semble les avoir conçues sous l'empire d'une funeste résolution.

Cependant, pour la clarté des pensées, pour l'élévation des sentiments, comme pour la pureté du langage, rien, dans le genre choisi, ne peut surpasser l'excellence des strophes ici reproduites.

ADIEUX

Objet chéri, pourquoi de ma tendresse,
Avoir si tôt suspendu les transports?
Te souviens-tu des jours où ton ivresse
Me promettait un bonheur sans remords?
Adieu, pardonne à mon âme attendrie
De ne pouvoir se détacher de toi;
Je vais payer aujourd'hui de ma vie
Le temps heureux où je reçus ta foi.

Adieu! de la voûte céleste,
Je veillerai sur ton destin;
Là finira le sort funeste
Qui de mes jours approche ici la fin.

Quand, tourmenté d'une peine secrète,
Ton faible cœur connaîtra la douleur,
Viens prier Dieu sur ma tombe discrète,
Soudain pour toi renaîtra le bonheur.
Et, l'Eternel exauçant ta prière,
En souvenir de nos amours passés,
Pose une fleur au marbre tumulaire
Qui couvrira mes restes desséchés.

Adieu! de la voûte céleste,

Je veillerai sur ton destin;
Là, finira le sort funeste,
Qui de mes jours approche ici la fin.

NELSON DESBROSSES

LE RETOUR
AU VILLAGE AUX PERLES^[1].

ROMANCE

Elle folâtre en ces lieux pleins de charmes,
Tout me le dit, oui, mon cœur le sent bien.
Séjour joyeux, tu bannis mes alarmes,
Dieu des amours, quel bonheur est le mien!
Bosquet fleuri, témoin de notre flamme,
Je te revois, ce n'est point une erreur,
Ruisseau chéri, c'est à toi que mon âme
Veut en ce jour confier son bonheur.
Mais la voilà! comme elle est embellie;
Ah! que d'attraits, que d'aimables appas!
Elle sourit... combien elle est jolie!
Charmante Emma, je vole sur tes pas.

Mars 1828.

Nelson Desbrosses.

On voit quel soin nos poètes mettaient à chanter les jeunes beautés de leur époque.

Le Village aux Perles est sans doute le lieu qui a inspiré Armand Lanusse lorsque, dans son Introduction aux *Cenelles* il a fait allusion aux "charmantes Louisianaises dont la beauté, les grâces et l'amabilité se conserveront sans doute dans toute leur merveilleuse pureté chez celles qui leur succéderont." Desbrosses s'est bien acquitté de sa tâche. Comme ce ravissement est naturel: "La voilà! comme elle est embellie!"

Nous avons encore, de nos jours, bon nombre de ces perles...

M. Nelson Desbrosses était natif de la Nouvelle-Orléans. C'était un homme éminemment respectable et sympathique. Comme la plupart de ses contemporains, il a reçu les avantages de l'instruction dans une école privée et sous des maîtres consciencieux. En grandissant, il s'est senti de son temps, et il a cultivé les Muses. Il s'est rapproché de la société des bardes de son époque, et c'est ainsi que nous trouvons ses vers dans les *Cenelles*.

Nelson Desbrosses a visité Haïti, où il a passé plusieurs années De Sa vie; néanmoins, c'est en Louisiane qu'il s'est fait une carrière.

Il était connu non seulement comme poète, mais, plus encore, comme homme de bien. Doué par la nature de certaines aptitudes particulières, il prit le parti de les développer sérieusement. Dans la poursuite de cette résolution, il se fit l'ami du célèbre Valmour, qui le prépara et de qui il reçut les conseils nécessaires pour obtenir la puissance qu'il désirait acquérir dans "l'imposition des mains et dans la transmission des messages *spirituels*". Avec le temps, il devint un maître dans cet art salubre, ainsi qu'un grand nombre de ses obligés peuvent encore l'attester.

M. F. LIOTAU

UNE IMPRESSION

Eglise Saint-Louis, vieux temple reliquaire,
Te voilà maintenant désert et solitaire!
Ceux qui furent commis ici-bas à tes soins,
Du tabernacle saint méprisant les besoins,
Ailleurs ont entraîné la phalange chrétienne.
Jusqu'à ce que chacun de son erreur revienne,
Sur tes dalles, hélas! on ne verra donc plus
S'agenouiller encor les enfants de Jésus,
Qui, l'oreille attentive et l'âme timorée,
Savouraient d'un pasteur la parole sacrée?
Et de ton sanctuaire, espace précieux,
L'encens n'enverra plus son parfum vers les cieux!...
Tes splendides autels, tes images antiques,
Tes croix, tes ornements et tes saintes reliques,
Hélas! vont donc rester dans un profond oubli
Qui les range déjà sous son immense pli!...
O toi, temple divin, toi dernière demeure
Des hommes bien-aimés que le peuple encor pleure,
Et qui, peut-être aussi, ressentant tous tes maux,
Gémissent comme nous du fond de leurs tombeaux;
Toi qui me vis, enfant, en ton enceinte même
Recevoir sur mon front les signes du baptême;
Hélas! ai-je grandi pour te voir en ce jour
Désert, abandonné peut-être sans retour!...
Auguste et pur asile où toute âme est ravie,
Lorsque se chante en chœur la sainte liturgie,
Resteras-tu toujours privé de tout honneur?
Puisque jamais en vain nous prions le Seigneur,
Chrétiens, unissons-nous; quand ce Dieu tutélaire
A versé tout son sang pour nous sur le Calvaire,
Espérons qu'en ce jour Lui seul, puissant et fort,
En le priant du cœur, changera notre sort;
Prions si nous voulons que sa miséricorde
Détruisse parmi nous la haine et la discorde.
Déjà cette espérance, en tarissant nos pleurs,
N'a-t-elle point versé son baume dans nos cœurs?

N'avons-nous point revu la foule orléanaise
Quand vint la noble fête^[2], au vieux temple tout aise?
Alors le vrai bonheur brillait dans tous les yeux,
Car tout fut oublié dans cet instant heureux!
Chrétiens, un autre effort penchera la balance
Sans doute vers la paix, gardons-en l'assurance;
Et nous verrons encor comme dans le passé,
Le peuple chaque jour au temple délaissé!...

M. F. Liotau.

F. Liotau nous a laissé de très bonnes pièces. Le morceau que nous avons choisi, *Une Impression*, est une de ses plus heureuses productions. Dans ses vers, l'auteur exprime son respect pour la Religion catholique et ses vœux pour l'union des cœurs chrétiens. Liotau soigne son style dans tout ce qu'il écrit, depuis le badin jusqu'au grave. Liotau est spirituel et fécond: il ne manque jamais de sel dans ces poésies, et il s'arrête à la fin de son œuvre sans s'épuiser. Nous tenons de ce poète: *Un an après.*—*Eline.*—*Mon Vieux Chapeau.*—*À Ida.*—*Couplets chantés à une Noce.*—*À un Ami qui m'accusait de Plagiat.*—*Un Condamné à Mort.*

AUGUSTE POPULUS

REPONSE À MON AMI MICHEL ST-PIERRE

Quand a cessé l'orage et que le ciel plus beau
De sa robe d'azur se pare de nouveau;
Quand souriant d'espoir l'astre qui nous éclaire
Rejette au loin son voile, et répand sa lumière;
Pour fêter le retour de ce beau jour naissant,

Le rossignol joyeux fait entendre son chant:
Ainsi, puisque ta muse aujourd'hui se réveille,
Et que des sons charmants ont frappé mon oreille,
Il m'est doux de penser que du Destin jaloux
Ton courage a vaincu le funeste courroux.
Maintenant plus d'ennuis, plus de morne silence;
Que le plaisir, ami, succède à la souffrance.
Écarte de ton cœur ce passé ténébreux
Que tu sus racheter par des efforts heureux;
Célèbre par tes chants cette grande victoire:
Ton retour aux vertus te couronne de gloire.

A. Populus.

À Mon Ami P.—Acrostiche.—Réponse à mon Ami M. St-Pierre: telles sont les pièces signées du nom de ce poète.

M. Auguste Populus était maçon de métier. Malgré la maladie consumante dont il était atteint, son assiduité à l'étude était remarquable, son amour pour les exercices de l'esprit lui attirait l'estime et l'admiration de ses contemporains.

Il est mort jeune, à peine âgé de 46 ans.

M. Populus était de la Nouvelle-Orléans.

Lui et St-Pierre étaient unis par les liens de la plus étroite amitié. St-Pierre, dans un moment de désespoir, avait songé à se suicider, et ce fut son ami Populus qui l'en dissuada. Le morceau que nous reproduisons était la réponse à l'épître de St-Pierre, dans laquelle ce dernier exprimait sa gratitude à notre poète de ce qu'il était venu le rappeler ainsi à la raison, ou, comme il le dit, *aux vertus*. Cette circonstance donne un caractère solennel à la pièce, comme aussi elle en fait ressortir la sublime inspiration.

NICOL RIQUET

Nicol Riquet était cigarier de métier. L'on dit qu'il improvisait facilement et qu'il a fait la réputation de plusieurs parasites littéraires de son temps. Riquet n'a jamais quitté la Nouvelle-Orléans. Il a composé, dit-on, une foule de romances qui n'ont jamais été imprimées, mais que la jeunesse de son temps aimait à chanter.

Le *Rondeau Redoublé* de Riquet a la distinction d'être la seule composition de ce genre publiée dans les *Cenelles*. À ce titre, elle offre un intérêt particulier. C'est une dédicace naïve adressée au dieu Bacchus.

RONDEAU REDOUBLE

AUX FRANCS AMIS

De francs amis demandent un rondeau.
Allons, ma muse, il faut faire merveille!
N'écrivons plus désormais pour de l'eau,
De bon vin vieux on nous paiera bouteille.

Pour t'obtenir, ô doux jus de la treille!...
Il faut rimer dans un genre nouveau,
Il ne faut pas ici que je sommeille:
De francs amis demandent un rondeau.

De vin Bacchus nous promet un tonneau:
De fleurs l'Amour nous offre une corbeille;
Du dieu du vin j'aime mieux le cadeau.
Allons, ma muse, il faut faire merveille!

La nuit, souvent, pour écrire, je veille,
Au jour, mes vers tombent dans l'eau: c'est beau!
Dès à présent, muse, je te conseille,

N'écrivons plus désormais pour de l'eau.

Je sens sortir du fond de mon cerveau
Un nouveau vers à rime sans pareille;
Allons, toujours, nous ferons un tableau;
De bon vin vieux on nous paiera bouteille.

À la censure hélas! qui nous surveille,
Vite, en passant ôtons notre chapeau;
À ses discours ouvrons bien notre oreille,
Pour n'être pas nommés poètereau...

De francs amis.

MANUEL SYLVA

SOUDAIN

(Mot donné)

Air: J'ai vu partout dans mes voyages.

Je renonce à toi, sombre Lyre,
Puisque tu perds tes doux accents,
Et ne chantes que le délire
Qui s'est emparé de mes sens.
Tes sons attiseraient la flamme
Que mon cœur alimente en vain.
Ah! pour le repos de mon âme,
Lyre funeste, fuis **soudain!**

Si ma Lyre ne la rappelle

À mon esprit passionné,
Je vois son image fidèle
Dans l'œillet qu'elle m'a donné.
Cette fleur, bien qu'elle se fane,
Est constamment là, sur mon sein...
Sors de cet asile, profane,
Oeillet funeste, fuis **soudain**?

Enfin, pour toujours je l'oublie,
Je vais jouir d'un doux repos!
Non, je n'ai plus rien d'Aurelie
Que le souvenir de mes maux.
Pleurs versés pour une inconstante,
Vous ne coulerez plus demain...
Mais, quand de l'oublier je tente,
Mon cœur s'y refuse **soudain**!

Déjà cesse ma frénésie,
Lyre, œillet, revenez à moi.
Disparais, sombre jalousie,
Aurelie a reçu ma foi.
Dans l'Amour tout est indicible,
Plaisir, malheur, joie et chagrin:
Pour un mot on est inflexible,
Un regard désarme **soudain**!

Manuel Sylva.

Manuel Sylva, dit-on, était un homme très modeste mais d'un talent hors ligne. Il n'a écrit pour les *Cenelles* que deux morceaux, l'un ayant pour titre *Le Rêve* et l'autre, *Soudain*, que nous avons reproduit.

Sylva était de descendance espagnole, ainsi qu'il semble l'indiquer dans son *Essai Littéraire*. Voici comment il s'exprime:

Aux chants de mille oiseaux, à ceux du rossignol,
J'osai mêler ma voix dans un air Espagnol.

Las! Je chantais Adèle et ma mère chérie,
Et tous les agréments d'une belle patrie.

Le joug pesait lourdement sur la belle nature de Sylva, et il rêvait aux charmes d'un pays qu'il appelait le sien et qui, peut-être, était encore le séjour de ses parents bien-aimés.

V. E. RILLIEUX

Victor Ernest Rillieux est natif de la Nouvelle-Orléans. Il descend d'une famille dont plusieurs membres se sont illustrés par des aptitudes spéciales et des services précieux rendus à notre population.

Comme disait Joanni de William Stephens, "il est mort avant l'âge". En effet, 53 ans, c'est comparativement un jeune âge pour mourir, surtout lorsqu'il s'agit d'un homme de la valeur de Rillieux.

Rillieux avait le désavantage d'être pauvre. Il a passé des jours bien tristes, mais jamais sur son visage calme on ne pouvait découvrir la trace de ses souffrances.

Il partageait son temps entre les soins de son petit commerce et l'improvisation de ses vers.

Rillieux était d'un esprit fécond: il a plus écrit qu'aucun autre Louisianais. Malheureusement, il ne reste de lui qu'un petit nombre de pièces. Ce sont des chansons, des odes et satires, et des traductions de l'espagnol dont le mérite est reconnu.

Nous avons fait choix pour la publicité d'une romance de notre poète qui a été mise en musique par le plus célèbre de nos compositeurs, lui aussi couché maintenant dans la tombe.

Victor Ernest Rillieux est mort inopinément le 5 décembre 1898. C'était un autre Gilbert, à qui il ressemblait par le talent et par les malheurs.

LE TIMIDE

MUSIQUE DE L. D.

Chaque jour je la vois, charmante, gracieuse
Au milieu de ses fleurs, sous l'oranger fleuri;
Mais quand de son doux chant la note harmonieuse
Vient raviver des feux de mon cœur attendri,
Pourquoi, timide, il faut qu'en mon ivresse extrême
Je ne puisse jamais dire à celle que j'aime:

Chante toujours,
O mes amours!
Chante, chante toujours.

Ravi, brûlant d'amour à ses côtés, j'admire
Ses grâces, sa beauté, son regard enchanteur.
Pourtant, quand de sa lèvre un suave sourire
Comme un reflet du Ciel vient embraser mon cœur,
Pourquoi, timide et faible, en mon extase même
Je n'ose dire, hélas! à la dive que j'aime:

Souris toujours
O mes amours!
Souris, souris toujours.

Le soir dans son hamac, j'aime à la voir rêveuse,
Oh! quand elle murmure en un souffle amoureux
Un nom, un tendre aveu qu'en mon âme joyeuse
J'écoute avec amour comme un chant des cieux,
Pourquoi, croyant, doutant, à ce moment suprême,
Je ne puisse, oh! mon Dieu, dire à l'ange que j'aime:

Rêve toujours,
O mes amours!
Rêve, rêve toujours.

CHAPITRE V

Beaumont et la chanson créole.—L'affaire Toucoutou.—Poètes et journalistes.

BEAUMONT ET LA CHANSON CREOLE

Joe Beaumont est né à la Nouvelle-Orléans en 1820, et il est mort en 1872 dans la même ville, sans jamais en être sorti.

Beaumont était d'humeur toujours égale, toujours disposée à faire bon accueil, et cette bienveillance le faisait estimer de tout le monde.

Comme poète, il était ingénieux et naturel. Dans ses compositions, il employait des formes agréables, mais il ne blessait jamais la vérité. On observe ces qualités surtout dans ses chansons créoles, qui ont toujours pour fond une morale ou un fait pris de la vie réelle. Il était le poète créole par excellence.

L'AFFAIRE TOUCOUTOU

Beaumont a montré son talent particulier comme chansonnier créole lors du procès qui a eu lieu en notre cité, un peu avant la guerre civile entre deux familles de couleur bien connues. Ce différend avait été provoqué par un échange d'épithètes de la part des enfants, qui s'étaient brouillés dans une querelle de rue. L'un des enfants avait traité l'autre de nègre. Il s'en est suivi des démêlés de cour qui ont fait grand bruit dans le temps, et qui se sont terminés d'une manière funeste aux prétentions de la défense.

La personne attaquée en justice cherchait à se justifier en alléguant qu'elle était de race caucasique, qu'elle était *une blanche*, comme on le disait à

l'époque. La poursuite ayant prouvé qu'elle était de descendance africaine, elle fut reconnue comme telle par la Cour Suprême de l'État.

Cette contestation judiciaire était intéressante, parce que bon nombre de personnes d'origine douteuse avaient recours à la loi pour se fixer un état civil favorable. Ces personnes, une fois *régularisées* par les tribunaux, passaient dans les rangs de la race blanche et jouissaient de tous les droits et privilèges attachés à cette position.

Une décision adverse, par contre, était désastreuse, fatale, car elle entraînait la perte de tout prestige pour la victime, qui ne pouvait plus alors vivre dans les mêmes conditions sociales.

D'un autre côté, la population de couleur était sérieusement divisée sur cette question d'*usurpation ethnologique*. Les uns approuvaient, les autres désapprouvaient la conduite des gens de couleur qui voulaient se glisser dans la société des blancs.

Les dissidents étaient en majorité, et Beaumont, quoique quarteron, était en pleine sympathie avec les vues de cette classe. C'est ainsi qu'il s'est intéressé à la cause célèbre dont nous parlons et qu'il s'en est constitué le chroniqueur.

Malheureusement, nous n'avons pas toutes les chansons que Beaumont a composées à cette occasion, mais les quelques morceaux recueillis suffiront, nous voulons le croire, pour faire connaître le génie de notre poète, ainsi que le sentiment du peuple de l'époque à l'égard de ces folles controverses dont la couleur de l'épiderme faisait le sujet.

Le poète explique le commencement de l'affaire comme suit:

Maître volé comme oun sarcelle,
Qui sorte dans Bonfouca.
Li vini porté nouvelle,
Li prend so sœur dans so bra.
Li dit: "Chère Toucoutou,
Mo croire nous va vini fou."

La sœur indignée lui répond:

Quel est donc ce bavardage?
Est-ce ici, dans mon salon,

Que tu me tiens ce langage,
Comme un mauvais vagabon?
Une blanche! Ah! es-tu fou?..
Mon nom n'est pas Toucoutou.

Alors, le frère philosophe explique à sa sœur exaspérée que les gens de couleur qui essaient de se faire blancs sont exposés à la proscription et au mépris de leurs semblables. Le poète lui fait dire:

Eh bien, chère Anastasie,
Quand Nègue cherché vini blanc,
Société pou yé finie:
Faut to caché dans ferblanc.

Dans une autre occasion, pendant que le procès se poursuit, Anastasie, croyant voir l'avantage de son côté, prend une mine de dédain et fait des menaces à son adversaire, qui semble être en proie à une vive inquiétude et montre un air chagrin:

Li gardé pauvre Eglantine
Qui la pré mouri chagrin,
Li dit li: "Ah! ma mutine,
To va conin moin demin".

Anastasie a perdu son procès et le frère vient lui annoncer la mauvaise nouvelle. Il dit qu'il était présent et qu'il a entendu le jugement de la Cour de la bouche même des juges:

Mo sorti la Cour Suprême,
Pou voir ça yé ta pré fait,
Mo tandé juges loyes même
Dit nous perdi nou procès.

Mais le chant le plus populaire que le poète ait composé à l'occasion du procès Toucoutou est celui dans lequel il s'est fait l'interprète de l'esprit populaire. Dans cette pièce remarquable, Beaumont fait entrer toute l'ironie de sa nature railleuse. Après avoir fait voir combien le Nègre serait malheureux si Anastasie avait réussi, il dit le prestige et les avantages sociaux qu'elle a perdus et finit en souhaitant que la leçon serve d'exemple.

En voici les couplets tels qu'ils nous sont parvenus:

TOUCOUTOU

Si vous té gagné vous procé
Oui, nègue cé maléré.
Mové dolo qui dans focé
Cé pas pou méprisé.

Refrain:

Ah! Toucoutou, ye conin vous,
Vous cé tin Morico.
Na pa savon qui tacé blanc
Pou blanchi vous lapo.

Au Théâtre même quand va prend loge,
Comme tout blanc comme y fot,
Ye va fé vous prend Jacdéloge,
Na pas pacé tantôt.

Ah! Toucoutou.....

Quand blancs loyés va donin bal
Vous pli capab aller,
Comment va fé, vayante diabal,
Vous qui laimez danser?

Ah! Toucoutou.....

Mo pré fini mo ti chanson
Pasqui manvi dormi;
Mé mo pensé que la leson
Longtemps di va servi.

Ah! Toucoutou.....

La leçon n'a pas servi comme le poète le pensait.

On peut dire que Joe Beaumont était le Béranger de la population créole.

LOLO MANSION

Nous avons eu le plaisir et l'honneur de connaître M. Lolo Mansion. C'était, en effet, un privilège que d'être admis dans la société d'un tel homme. Ce vieillard vénérable et intéressant nous attirait non seulement par ses belles qualités sociales, mais plus encore par son talent et par ses sentiments patriotiques.

M. Mansion était l'ami intime du poète Joanni Questy: il nous l'a dit. C'étaient deux âmes sensibles et vertueuses et leur amitié a duré jusqu'à la mort. Ils s'occupaient tous deux de l'art et de l'humanité: tous deux étaient bons et savants. M. Mansion était un excellent poète et en même temps, un patriote dévoué. On sait qu'en 1855 la persécution inaugurée contre les Créoles était particulièrement rigoureuse. Nous tenons de source certaine que M. Mansion a généreusement donné une partie de sa fortune pour faciliter l'éloignement de ses compatriotes. Nombre d'entre eux ont profité

de ce mouvement pour se soustraire aux rigueurs du préjugé. Le Mexique et Haïti leur avaient ouvert les portes de l'hospitalité et, grâce aux libéralités de M. Mansion, les malheureux exilés ont pu ainsi jouir des avantages de la liberté et de la sécurité en pays amis.

C'est une action inoubliable, et nous espérons que les générations à venir se feront un devoir sacré d'en conserver le souvenir.

Lolo Mansion a composé plusieurs poèmes. Ses productions sont d'un goût exquis et d'un à-propos remarquable. Il s'appliquait à critiquer les mœurs de son époque. C'était un peintre des actualités.

C'est étrange que le mérite d'un tel écrivain ait été si peu apprécié, au point qu'on ne lui ait pas trouvé une place dans les *Cenelles*.

Néanmoins, notre poète a eu l'honneur de voir son nom figurer dans l'*Athénée Louisianais*. "La Folle" est le sujet de l'œuvre qui y fut couronnée. Ce triomphe inattendu a couvert de gloire le nom de M. Mansion et a donné à notre population un regain de prestige.

Tant que la Louisiane aura une histoire littéraire et tant que cette histoire attirera l'attention des gens de goût, la gloire de Lolo Mansion ne périra pas.

Il est à remarquer que son nom n'a été sauvé de l'oubli que grâce à la considération sympathique d'un corps tout-à-fait étranger à la population de couleur. Voilà la vérité.

Il y en a eu d'autres encore, de ces écrivains inspirés dont les productions en prose ou en vers pourraient être mises en honneur par une publicité prévoyante. Ces ouvrages sont perdus ou abandonnés à l'oubli.

PAUL TREVIGNE

M. Paul Trévigne est né à la Nouvelle-Orléans, en 1825. Son père était un vétéran de 1814-15. Le nom de famille de sa mère était Découdreau.

Trévigne, dans sa jeunesse, a reçu une éducation solide et soignée. Il devint instituteur, occupation qu'il a exercée pendant quarante ans, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans. Paul Trévigne parlait et écrivait plusieurs langues et il était l'ami intime de quelques hommes de haute éducation. Au nombre de ces derniers, on cite Joanni Questy. Basile Crocker, un des plus célèbres maîtres-d'armes de notre ville au siècle passé, était aussi dans son intimité. Bien que Trévigne ait formé de bons élèves, aucun d'eux n'a brillé dans la littérature. Cette circonstance est due sans doute à un changement survenu dans les mœurs de la population. Plusieurs de ses élèves ont été officiers dans l'armée de l'Union, où ils se sont distingués par leur intelligence et leur bravoure.

Quant à M. Trévigne lui-même, il fut appelé souvent à prendre la plume pour la défense des droits de l'homme. Il fut d'abord choisi comme Rédacteur en chef du journal l'*Union*, publié ici en 1865, époque fort orageuse. Il n'y a pas de doute qu'il a connu là de graves dangers personnels. Ayant donné des preuves de son talent comme écrivain, il fut plus tard invité à prendre la rédaction de la *Tribune*, journal quotidien établi par le docteur Louis Roudanez. Dans ces nouvelles fonctions, il développa encore de plus grandes ressources.

M. Trévigne a soutenu à la *Tribune* une lutte longue et pleine de périls, il a poursuivi une carrière qui exigeait chez lui un grand courage, du talent et du patriotisme. Ce n'était pas qu'il fût toujours au pouvoir de la Direction de récompenser ses rédacteurs: la satisfaction du devoir accompli était souvent leur seule rétribution. Cet état de choses dura des années. Trévigne, malgré les dangers et le dénuement, resta à son poste d'honneur jusqu'à la suspension du journal.

Dans les colonnes du *Louisianian*, journal de l'ex-gouverneur Pinchback, a paru sous la plume de M. Trévigne une contribution littéraire sous le titre de *Centennial Tribute*. Cette pièce était composée à l'occasion du Centenaire de l'indépendance américaine, célébré en 1876 par l'Exposition de Philadelphie. Elle traitait des *œuvres* des anciens Créoles et était écrite en anglais.

De 1892 à 1896, le *Crusader* a su apprécier son intéressante collaboration. C'est M. Trévigne qui conduisait la partie française de ce journal. Il s'est rendu utile surtout dans la traduction des articles de matières courantes publiés chaque jour dans les colonnes du *Crusader* et qui portaient sur les sujets les plus importants de l'époque.

M. Trévigne avait le style correct et la composition facile; ses écrits étaient satiriques. Il châtiait en riant. Peut-être cette manière enjouée qu'il avait d'exposer ses idées et ses commentaires a-t-elle servi à lui épargner de désagréables représailles, surtout dans le temps où les blancs étaient peu habitués à accepter les opinions de l'homme de couleur. Rien n'allumait le feu de l'indignation chez le Démocrate autant que la vue de cet homme de couleur prenant sa place dans le domaine intellectuel. Tout ce que celui-ci pouvait dire, faire ou écrire pour défendre ses droits, accentuer son progrès ou prouver son mérite était par l'autre qualifié d'impertinence, d'agression ou d'audace. Aussi, la haine contre un homme comme M. Trévigne était-elle intense et prête toujours à éclater à la plus légère friction. M. Trévigne est mort âgé de 83 ans.

M. Trévigne ayant vécu si longtemps, cette faveur providentielle lui a permis de traverser les grandes crises de notre pays. Il est né et il a grandi à l'époque de l'esclavage. Instruit et doué d'une haute intelligence, il a pu suivre en bon juge les événements qui se déroulaient devant lui. Il a vu vendre des hommes, des femmes et des enfants de sa race; il les a vus fouetter, et souvent même il les a vu souffrir et mourir dans les chaînes.

Plus tard, il a vu poindre la lumière de la liberté, et cette transition a fait naître chez lui le désir de faire bénéficier les siens de l'expérience de sa vie. Il l'a fait, et la population créole lui doit pour cela une place parmi ses immortels.

Les hommes de son époque l'ont honoré de leur confiance; il a justifié cette confiance dans la limite de ses moyens.

La tombe ne doit pas faire oublier son mérite: c'est pour cela que nous avons entrepris de signaler son caractère et ses œuvres. Il y a peut-être dans la population des hommes plus remarquables que M. Paul Trévigne, mais sa

position unique le recommande, lui, à une distinction qui ne peut être accordée à aucun autre de ses compatriotes. La vérité de l'histoire est la mère nourricière de la justice.

ADOLPHE DUHART

À la suite des hommes de 1844, il a existé à la Nouvelle-Orléans un grand nombre de Créoles remarquables. Mais la situation ayant changé de face, ces différents esprits ont dû suivre des routes diverses.

En première ligne nous citerons Adolphe Duhart, poète, auteur d'un drame intitulé *Lellia*, qu'il a mis sur la scène au Théâtre d'Orléans, vers l'année 1867.

M. Duhart a reçu son éducation dans les écoles de France. Il est devenu le successeur de M. Questy, comme principal à l'École des Orphelins Indigents.

Il est mort il y a environ deux ans.

Duhart a composé de beaux vers qui lui ont valu d'être regardé dans la population comme un des "favoris des dieux".

Son frère, Armand Duhart, a laissé de bons souvenirs comme homme de lettres et comme un des plus habiles typographes de son temps. Armand Duhart a quitté ce monde en 1905, laissant derrière lui le nom d'un homme d'honneur et de bien. Il était un des directeurs de l'Institution Bernard Couvent et membre de l'*Union Louisianaise*, fondée en 1884, dans le but de venir en aide à l'Institution Couvent et de contribuer généralement au progrès intellectuel et moral de la population.

CHAPITRE VI

Le Créole dans les arts et les professions libérales.—Une page de notre histoire politique.—Maître d'armes populaire.—Figures du passé.

EUGENE WARBOURG

Eugène Warbourg, sculpteur, naquit à la Nouvelle-Orléans vers l'année 1825. Il mourut à Rome en 1861.

Elevé dans sa ville natale, il eut la satisfaction de pouvoir suivre son penchant naturel pour la sculpture. Il reçut ses premières leçons d'un artiste français du nom de Gabriel, dont l'établissement était situé quelque part, rue Bourbon.

Ce Gabriel devait être d'une nature bien généreuse, puisque, malgré les préjugés, il se donna la peine de former le jeune Warbourg, qui lui doit ainsi les premiers développements de son génie artistique.

Sous la direction de cet homme habile et consciencieux, Warbourg fit des progrès rapides et remarquables.

Ses ouvrages eurent bientôt attiré l'attention. Aussi, plus tard, lorsqu'il entreprit de travailler pour son compte, n'éprouva-t-il aucune difficulté à se faire une clientèle enviable.

Bon nombre de grands personnages de son époque l'ont encouragé, en lui confiant l'exécution d'ouvrages des plus délicats.

On a de lui des bustes de généraux, de magistrats et d'autres citoyens notables.

Les vieux cimetières de notre ville sont pleins de monuments qui représentent une partie de son œuvre et de ses créations. On lui doit, entre autres pièces remarquables, une statue représentant deux anges taillés dans un seul bloc de marbre: ils tiennent chacun dans la main droite un calice reposant sur une même base. Ce morceau de sculpture était si fragile, que déjà il avait fait le désespoir d'un artiste réputé, auquel le même sujet avait été confié précédemment et qui, dit-on, n'avait jamais réussi à conduire son travail à bonne fin.

Warbourg, lui, vainquit toutes les difficultés. La personne qui lui avait fait la commande de cette statue ne l'ayant pas ensuite réclamée, il dût toutefois prendre des mesures pour en disposer autrement. On dit que c'est un nommé Panniston qui est devenu le possesseur de ce chef-d'œuvre précieux.

En dehors de ces travaux particuliers, Warbourg avait accepté des contrats des autorités ecclésiastiques, pour lesquelles il a exécuté de magnifiques ouvrages.

La Cathédrale Saint-Louis et les maisons Grunewald et Hermann, à l'époque, renfermaient des échantillons de son talent artistique.

Ses triomphes, quoique mérités en tous points, avaient cependant excité la jalousie de ses rivaux, et ces derniers étaient devenus ses ennemis déclarés.

[Illustration: MELLE VICTORIA LECENE, L'une des lauréates de l'Institution Bernard Couvent, couronnée publiquement par M. Lanusse (photographie prise en 1867).]

Warbourg tenait son atelier rue Saint-Pierre, entre les rues Bourbon et Royale. Il s'était adjoint son frère, Daniel Warbourg, lui-même un artiste de mérite, qui lui servait d'ouvrier praticien. Les deux associés supportèrent quelque temps avec patience la campagne hostile inaugurée contre eux par l'envie et par le préjugé, mais ne pouvant espérer voir la situation s'améliorer, Eugène fit ses adieux à la Nouvelle-Orléans, vers 1852, et partit pour l'Europe. Il alla d'abord à Paris, où il étudia encore pendant six ans, achevant de se perfectionner. Il conçut alors l'idée de visiter la Belgique, mais son séjour dans ce royaume fut de courte durée. Il se rendit ensuite en Angleterre. À Londres, il rencontra la duchesse de S.... qui l'employa à faire

des bas-reliefs d'après les illustrations de l'*Uncle Tom's Cabin*", de M^{me} Beecher Stowe. Il demeura attaché à ce travail spécial plus d'un an, après quoi il se décida à visiter Florence, avec l'intention de s'y fixer.

Mais, ayant rencontré dans cette dernière ville des conditions aussi désagréables que celles qui l'avaient chassé de son pays, il tourna ses regards vers la cité de Rome, comme vers un lieu plus propice à ses aspirations. En effet, il se trouva mieux là que partout ailleurs, mais son bonheur ne dura pas longtemps, car, comme nous l'avons dit, il mourut environ deux ans après son arrivée dans la capitale de l'Italie. Il était alors âgé de 36 ans.

À l'étranger, le génie de Warbourg avait pris son essor. Il dota le monde artistique de plusieurs productions qui ont fait parler de lui. Les journaux des deux Continents se sont occupés de ses œuvres, et les artistes et les savants l'ont accueilli avec des marques de sympathie et de respectueuse appréciation. Il est à noter que Warbourg et Rillieux sont, sans contredit, les deux Louisianais les mieux connus en Europe.

Parmi les chefs-d'œuvres de Warbourg, on cite: *Le Pêcheur* et *Le Premier Baiser*.

DANIEL WARBOURG

Daniel Warbourg, son frère, vit encore et fait honneur au nom qu'il porte par le mérite remarquable de ses ouvrages de marbrerie.

Daniel Warbourg est graveur.

Daniel fils est un autre membre de la famille favorisé de la nature: il est considéré un artiste accompli dans la sculpture du marbre et du granit. S'il n'était pas un homme de couleur, depuis longtemps on l'eût placé au rang qui lui est dû à cause de ses talents. Il a fait ici des travaux d'une élégance admirable et d'une valeur incontestable.

Eugène Warbourg était un homme de couleur libre, enfant de parents étrangers. Son état de naissance lui avait permis de s'instruire et de cultiver ses facultés, privilège qui n'était pas accordé aux esclaves.

Notons ici, en passant, que certains écrivains ne manquent pas de nous parler longuement des aptitudes chorégraphiques des Nègres; mais le lecteur cherchera en vain, dans les ouvrages de ces mêmes auteurs, une seule ligne sur le génie d'hommes tels que Warbourg.

ALEXANDRE PICKHIL

Nous avons eu en Louisiane notre Titien, dans la personne d'Alexandre Pickhil.

Nous savons que Pickhil a exécuté de magnifiques tableaux, mais il ne nous a rien laissé, parce que peut-être le désenchantement l'en a détourné. On affirme qu'il avait fait le portrait en pied d'un haut personnage ecclésiastique, mais qu'il a lui-même détruit cette œuvre, à cause d'une injuste critique.

C'est ainsi que Pickhil, quoique peut-être le meilleur peintre de son époque, a préféré mourir inconnu, dans la misère même, plutôt que de manifester son talent au détriment de son amour-propre. Pickhil est mort à la Nouvelle-Orléans, vers le milieu du siècle passé, entre 1840 et 1850.

On dit que la désillusion a fait le malheur de toute sa vie.

JOSEPH ABEILARD

Joseph Abeilard était un des architectes les plus habiles que la Louisiane ait produits avant la guerre de Sécession.

Abeilard était un artiste parfait. Il pouvait dresser un plan comme un architecte, apprécier la qualité des matériaux comme un appareilleur, rédiger et faire observer les stipulations d'un contrat comme un

entrepreneur, et exécuter de ses mains les diverses parties d'un ouvrage comme le meilleur ouvrier pratiquant. Abeilard était connu pour avoir travaillé en ces différentes qualités.

C'était par son mérite supérieur qu'il s'était fait une réputation. Il lui est parfois arrivé de perdre de ce prestige qui lui était dû: c'était lorsqu'il travaillait en second, sous les ordres d'hommes tout-à-fait incapables mais jouissant de la préférence de race.

On peut citer, comme exemple, la construction du Marché Bazar et celle des Purgeries (Sugar Sheds), élevées sur le devant de la ville.

C'est le génie d'Abeilard qui mit ces grands ouvrages sur pied, mais le contrat n'en avait pas moins été donné à un autre particulier, pour son bénéfice personnel. Cet architecte postiche eut toutefois le bon sens d'employer Abeilard, qui conduisait tout à bonne fin. Ce qui permit à l'autre de toucher des honoraires princiers sans peine et sans fatigue.

Nombre de vieux habitants se souviennent d'Abeilard, et nous sommes sûrs que leur jugement à l'égard de cet homme sera le même que celui que nous portons ici, car pendant plus de quarante ans qu'il a professé et exercé son art, il a maintes fois donné les meilleures preuves possibles de ses remarquables aptitudes.

Abeilard est né et il est mort à la Nouvelle-Orléans.

Son frère, Jules Abeilard, était aussi un artisan de premier ordre. Sans être l'égal de Joseph, il possédait un talent varié, et il s'est souvent distingué dans la préparation et l'exécution de travaux importants entièrement confiés à ses soins. Jules est mort à Panama, laissant à la population l'héritage d'une belle et enviable réputation.

E. J. EDMUNDS

Nous devons ajouter à la liste d'honneur le nom du professeur E.-J. Edmunds. Il naquit à la Nouvelle-Orléans. S'il vivait aujourd'hui il serait

encore loin d'être un vieillard.

M. Edmunds fut un de nos plus habiles mathématiciens. Aussi, à son retour de France, les autorités de l'État ne tardèrent-elles pas à profiter de ses talents.

Vers l'année 1872, le Bureau des Écoles Publiques l'invita à occuper la chaire des Mathématiques à l'École Supérieure de la Nouvelle-Orléans, et l'offre fut par lui acceptée immédiatement.

Comme toujours, les journaux l'attaquèrent. C'était une ruse employée par la presse prévenue pour s'assurer si vraiment l'instructeur nouvellement choisi était capable de remplir les délicates fonctions qu'il avait assumées. La lutte, dès lors, s'engagea entre les journaux et le jeune professeur, mais elle fut de courte durée. Pour mettre fin aux ennuis dont il était l'objet, le maître lança un défi à tous ses détracteurs, les invitant à venir le rencontrer au tableau noir. Après cela, on le laissa tranquille.

Le professeur Edmunds, à la suite d'une maladie, perdit la raison. Il ne l'avait pas recouvrée à sa mort. Comme M. Nelson Fouché, il avait fait une étude approfondie des mathématiques.

Il avait aussi d'excellentes notions d'astronomie.

Il est bien malheureux qu'il soit mort si jeune.

NORBERT RILLIEUX

M. Norbert Rillieux était le plus célèbre de nos Créoles. Nous avons eu des héros, des écrivains, des musiciens, des peintres, des sculpteurs, des architectes, mais Rillieux, lui, était un génie scientifique.

L'invention de Rillieux, le *Vacuum-Pan*, ou appareil centrifuge, a été une découverte des plus importantes.

Elle a introduit dans la fabrication du sucre un procédé qui donne un meilleur produit et qui, en même temps, apporte un bénéfice beaucoup plus

considérable aux planteurs dans leurs opérations.

On a souvent essayé de remplacer cette invention, mais sans succès décisif. On raconte, à ce sujet, qu'à l'usine de M. Stackhouse un certain *charlatan*, qui s'était donné comme ingénieur, prétendit un jour qu'il pouvait substituer au *vacuum-pan* un mécanisme plus sûr et plus expéditif.

M. Stackhouse, un peu intéressé sans doute, se laissa séduire par les audacieuses assurances de l'ingénieur prétentieux et lui donna la permission de faire selon ses idées.

Il fut toutefois convaincu bientôt de son erreur, mais l'expérience lui coûta cher.

Il paraît que cet homme incompetent s'était empressé de démolir, pièce par pièce, tout le mécanisme si compliqué de l'appareil Rillieux, pour enfin découvrir qu'il n'était capable ni de changer les engins, ni de remettre les choses à leur place.

M. Stackhouse se vit forcé de faire venir à la hâte un ouvrier habile qui, avec l'aide de M. Orville Marigny, mécanicien, put enfin refaire la machine que l'ingénieur présomptueux avait presque détruite.

Dans les sciences appliquées, M. Norbert Rillieux n'avait pas son égal en Louisiane. Habitué à la conception comme à la construction, il était aussi ingénieux dans l'invention qu'il était adroit dans l'exécution. On disait que son coup de marteau valait le même prix que son conseil. Cependant, malgré le génie de Rillieux, malgré le mérite de ses services rendus à la principale industrie de la Louisiane, on n'a jamais manqué de lui faire sentir le poids de l'humiliation et du préjugé de race.

Après sa mort, les journaux de la Nouvelle-Orléans ont bien tenté de faire son éloge, mais en même temps, toujours si exacts quand il s'agit de dénigrer, ils ont eu soin de ne faire pas la moindre allusion à son origine.

Tout homme intelligent comprend la raison de cette odieuse réticence: c'est qu'il importait d'enlever aux Créoles la gloire qu'ils pourraient tirer de cette illustre personnalité.

Norbert Rillieux, comme chef de l'École Centrale, à Paris, a été apprécié. Il a occupé là-bas le rang qui convient à un homme de sa valeur. Nous ajouterons que, quelle que soit ici l'attitude, quelles que soient les réticences des méchants et des ingrats, sa place dans l'histoire ne sera jamais effacée.

On dit que Rillieux avait soumis à la ville certains plans de canalisation, mais qu'à cause de la question de race ces plans avaient été rejetés par l'Administration. Nous n'avons pas de peine à croire que ce rapport soit vrai, car le préjugé fait faire ces choses stupides dans notre pays. L'absurde, plus ou moins, accompagne le jugement des esprits prévenus, comme il a été clairement démontré dans l'incident Stackhouse.

ANTOINE DUBUCLET

L'injustice du préjugé n'a jamais été plus manifeste que dans l'attitude du public louisianais à l'égard de l'honorable Antoine Dubuclet, trésorier d'État de 1868 à 1879.

Pendant toute cette époque orageuse, M. Dubuclet a dirigé les finances de la Louisiane, et après ses onze ans de service, il s'est retiré sans laisser derrière lui le moindre vestige de mécontentement ou d'erreur.

Ce que nous avançons ici a été établi au cours d'une enquête minutieuse et rigide, instituée sous les auspices d'un parti hostile et soupçonneux.

Les politiciens les plus éminents de la Louisiane s'attendaient à trouver ses comptes en désordre. Le Comité Aldiger fut donc créé, ayant pour mission d'examiner les archives de la Trésorerie. Déterminés à ne rien négliger pour arriver au but qu'ils s'étaient proposé, ces Messieurs du Comité s'étaient assuré les services de trois comptables experts.

L'enquête dura six mois.

Malgré des recherches minutieuses et le désir non dissimulé de rencontrer des sujets de poursuite, on fut contraint de reconnaître la probité irréprochable du Trésorier démissionnaire.

Dans un autre milieu que le nôtre, un semblable exemple d'honnêteté n'eût pas manqué d'intéresser le public. Ici, il n'en a rien été, pour la bonne raison que M. Dubuclet était un Créole de couleur.

En dépit des dilapidations et des turpitudes qui ont marqué l'administration des finances de l'État, depuis l'époque qui nous occupe, personne n'a eu la loyauté de remonter à ce fonctionnaire modèle pour rendre le plus petit hommage à ses hautes qualités civiques.

"O Athéniens, qu'il en coûte pour être loué de vous!"

OSCAR GUIMBILLOTTE

Le docteur Guimbillotte était fils d'un Français et d'une femme de couleur. Il avait toute l'apparence d'un blanc et comptait beaucoup d'amis parmi les personnes de cette race. Il s'est marié avec une personne de couleur, et il a vécu sans avoir jamais rougi de son origine.

D'ailleurs, s'occupant sérieusement de sa profession, pendant plus de vingt-cinq ans qu'il l'a exercée, il a prodigué ses soins à tout le monde indistinctement.

Le docteur Guimbillotte a honoré la population créole par son grand fonds de charité, ainsi que par ses connaissances variées. C'était un médecin consciencieux. Il ne se contentait pas seulement de faire des visites et d'envoyer son compte, mais il apportait de la sympathie dans ses relations professionnelles avec ses patients.

Souvent il composait les médicaments lui-même, les administrait, et veillait au chevet du malade pour attendre et vérifier les effets du traitement. Cette manière d'agir a sauvé la vie à nombre de personnes dont le cas réclamait une attention assidue et la précieuse surveillance de l'œil exercé du médecin.

Le docteur Guimbillotte a prouvé son mérite au sein de nombre de grandes familles, qui lui en ont gardé une éternelle reconnaissance.

On dit qu'il était herboriseur, et qu'il n'a pas hésité à faire usage de cette spécialité dans certaines occasions où les combinaisons pharmaceutiques ordinaires lui refusaient des ressources.

Il était aussi homme de lettres. Les gens qui l'ont connu disent qu'il était doué d'une mémoire prodigieuse et que ses connaissances dans la littérature étaient aussi vastes que ses études scientifiques.

La mort du docteur Guimbillotte fut une perte sérieuse pour la population créole dont il descendait. Il avait étudié à Paris.

Le docteur avait un visage agréable et des traits réguliers comme ceux d'un Européen. Ses grands yeux bleus étaient spirituels et tendres,—vrais indices de ses qualités et de ses sentiments. Il avait un front large et découvert.

Ses cheveux châtons, longs et soyeux, tombaient en mèches généreuses sur ses larges épaules. Sans être haut de taille, il avait des formes athlétiques.

Tout, chez lui, dénotait la noblesse et la force. Il est mort le 21 janvier 1886, à l'âge de 55 ans.

ALEXANDRE CHAUMETTE

Le docteur Alexandre Chaumette était natif de la Nouvelle-Orléans, mais il a passé sa jeunesse à Paris, où il a reçu son éducation.

M. Chaumette a la distinction d'être le premier médecin de couleur qui soit venu à la Nouvelle-Orléans exercer sa profession. Son arrivée dans notre ville a causé une grande sensation.

Les autres médecins, par préjugé ou par calcul, peut-être pour les deux raisons, se sont opposés à son entrée dans la carrière professionnelle. On a débuté, en soumettant Chaumette à un examen humiliant. Comme il était muni d'un diplôme régulier de France, on n'était pas justifiable de lui imposer cette formalité.

Il fut enfin admis à la pratique, et la population eut le bénéfice de sa science, en même temps que de ses brillantes qualités de citoyen.

Le docteur Chaumette avait fait des études sérieuses, et s'il a été enfin reconnu par la Fraternité médicale de cette ville, c'est grâce aux preuves qu'il a données de ses grandes connaissances. Il avait été attaché au service des hôpitaux de Paris, où, en qualité d'interne, il avait acquis une vaste expérience.

Le préjugé ayant renoncé à ses persécutions, il ne tarda pas à gagner ici la confiance des blancs comme des noirs.

BASILE CROKERE

Basile Crokère est un personnage remarquable de la population créole. C'est à la Nouvelle-Orléans qu'il a pris naissance et qu'il a développé ses talents, particulièrement comme maître d'armes, comme artisan et comme mathématicien.

M. Basile, comme nombre de ses compatriotes, s'est appliqué à l'étude et au travail. Avec le temps, grâce à son intelligence et à son courage, il a su vaincre les difficultés de son milieu.

Il était menuisier de métier, et il est devenu un des plus habiles constructeurs d'escaliers de sa ville natale. Il n'y en avait qu'un autre comme lui, c'était son ami Noël J. Bacchus.

C'est toutefois à ses succès comme maître d'armes et comme mathématicien qu'il doit surtout la place honorable qu'il occupe aujourd'hui dans l'histoire des hommes marquants de la Louisiane.

Comme maître d'armes, il a attiré sur lui l'attention du public en général.

Quoique la population comptât un nombre considérable de ces experts de l'escrime et de bretteurs, Basile Crokère fut proclamé leur supérieur à tous. Mais il est entendu qu'il s'était fait cette réputation comme homme de salle, non comme brétailleur.

Il employait son talent à former la jeunesse, à la faire bénéficier de son habileté, et de ses connaissances dans les armes.

M. Basile était un homme instruit et respectable; il a su se faire estimer et considérer par son caractère, sa conduite et ses manières distinguées.

Il n'était donc pas étrange qu'un homme possédant ces qualités recommandables dût jouir d'un certain crédit parmi les gens de la haute société, chez qui il se créa une clientèle d'élite.

La population créole se félicite d'avoir produit un homme comme Basile Crokère,—un homme qui, sans sortir du foyer de sa naissance, a pu acquérir assez de renom pour recevoir des hommages partis de tous les rangs de la société.

Basile Crokère enseignait aussi les mathématiques. On prétend qu'il a formé d'excellents élèves. Quant à sa profession des armes, on dit de lui qu'il pouvait toucher son adversaire presque en composant une ballade, comme le faisait le héros de Rostand.

Il disait souvent que sa poitrine était un *point sacré*: ça en avait tout l'air, car on nous affirme que jamais le fleuret d'un adversaire ne l'a touchée.

De plus, Crockère eut le bonheur, comme ses compatriotes les plus estimés, d'apprendre avec profit que le travail, même le travail manuel, est un trésor.

Il semble être à propos de noter ici qu'il existait au temps de M. Crokère d'autres maîtres d'armes d'une force très remarquable. Les plus connus sont Robert Séverin, M. St-Pierre, Joseph Joly, Joseph Auld. Ces fines lames étaient les compagnons du grand maître et ont plus d'une fois croisé le fer avec lui. L'escrime était en vogue en ce temps-là, mais ce noble passe-temps, comme tant d'autres, a dû disparaître devant le nouvel ordre de choses introduit dans notre vie sociale par les événements de la guerre des Sections de 1861.

Personnellement, M. Basile était charmant. Sa conversation toujours correcte et lucide faisait rechercher sa société. Il était très soigné dans son langage.

Basile Crokère a contribué sensiblement au prestige de la population créole.

Au nombre de ses amis intimes, on comptait les professeurs Trévigne et Questy, deux compatriotes d'une grande valeur intellectuelle.

L'un était le rédacteur de la *Tribune*, l'autre, un disciple d'Apollon.

Dans une certaine *Histoire de la Louisiane*, M. Basile Crokère est donné comme mulâtre. C'est une erreur, il était quarteron. Le terme *mulâtre* est chez nous si malsonnant, que nous préférons ainsi préciser.

Dans un certain ordre d'idées, on y attache même un caractère d'infamie.

FRANÇOIS BOISDORÉ

M. François Boisdoré était un orateur de talent. Il a rendu des services signalés à la cause des républicains.

Au début de la Reconstruction, en 1868, il a acquis de la distinction en faisant entendre sa parole éloquente dans nos assemblées politiques. On peut dire de M. Boisdoré qu'il a fait honneur à la population par son patriotisme, par l'élévation de son caractère, et par la part active qu'il a prise aux débats publics, lorsque la cause du progrès avait besoin de défenseurs zélés et capables. Nous devons cet éloge à sa mémoire.

M. Boisdoré a été pendant longtemps teneur de livres chez M. Pierre Cazenave, le plus grand entrepreneur de pompes funèbres de la Nouvelle-Orléans, au milieu du siècle passé.

M. Cazenave était aussi le plus habile embaumeur de son époque.

On dit, à cet égard, que M. Cazenave a emporté dans la tombe un secret particulier qu'il possédait sur la manière de prévenir la corruption des corps. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a encore dans l'établissement de M. Emile Labat une de ces *momies*, préparée par lui et que le temps a respectée.

L'établissement Cazenave, où M. Boisdoré a fait un si long terme de service, était situé angle des rues Bourbon et Saint-Louis. Il ne paraît pas très nécessaire d'ajouter que M. Boisdoré appartenait à l'ancienne population libre et qu'il avait reçu une brillante éducation.

La mort de M. Pierre Cazenave amena un changement dans sa vie, il dut changer de profession. C'est ainsi qu'il devint maître d'école, un peu après la guerre civile.

Au physique, on peut l'appeler un bel homme; il avait une physionomie imposante.

M. Boisdoré était circonspect dans ses expressions. Il disait rarement des mots pour rire, ayant conservé l'habitude des anciens d'être presque toujours sérieux dans la communication de sa pensée. Par la mort de M. Boisdoré, la population créole a perdu un membre instruit, ferme, honnête et utile.

M. Boisdoré a quitté ce monde il y a environ dix ans.

FIGURES DU PASSE

François Escoffié, Séverin Lataure et Léoni Monthieu étaient des professeurs de renom, très estimés pour les services qu'ils ont rendus à la population. Ils ont formé de bons élèves.

Soulié, Delassize, Boré, les Rillieux, frères de l'inventeur, les Hewlett, les St-Amant, les Sincyr, les Barjon, les Fouvergne, les Beauvers, les Brulé, les Castelin et une foule d'autres ont été des personnages de position et de qualité.

Les uns se sont signalés dans le commerce, les autres dans l'industrie, mais tout ont laissé une réputation de haute distinction. Il est à propos de les nommer, car ils ont jeté de l'éclat sur le prestige des Créoles de couleur.

Chacun de ces hommes représente une personnalité dont on eût parlé, partout ailleurs qu'ici. Malheureusement, le préjugé d'une part et

l'insouciance de l'autre semblent s'être mis d'accord pour ériger autour de certains noms la barrière du silence.

Mais ce silence ne pourra pas durer toujours. L'avenir, probablement, s'inquiétera du passé; il est à supposer que l'homme de demain se demandera ce qu'était l'homme d'hier. Dans ce cas, puisse notre modeste ouvrage servir de guide au patriote désireux de connaître.

JOSEPH COLASTIN ROUSSEAU

M. Joseph Colastin Rousseau était natif de la Nouvelle-Orléans. Il était un des hommes du siècle passé qui s'occupaient de littérature. On a eu de lui un petit pamphlet intitulé *Les Contemporains*. Il y a dépeint gracieusement son expérience des hommes de sa société et de son époque. Il n'a écrit qu'en prose. Bien qu'on ne le voie pas figurer au nombre des collaborateurs des *Cenelles*, il a été en tous points l'égal de ces hommes d'esprit.

Il partit un peu avant la guerre de 1861 pour Haïti, dont il fit son pays d'adoption. Il y étudia le droit et s'y fit recevoir avocat. Ses succès au Barreau de la République noire ont certes été remarquables, car on en entendit parler jusqu'ici.

M. Colastin Rousseau n'a pas laissé d'héritiers. Il avait épousé Melle Populus, petite-fille du célèbre Savary, qui commandait les Haïtiens dans la bataille des plaines de Chalmette contre les Anglais, pendant la guerre de 1814-15.

CHAPITRE VII

La musique chez les Créoles.—Rivalités d'artistes.—Jusqu'où va le préjugé.

LA MUSIQUE CHEZ LES CREOLES

La population créole de couleur a produit d'excellents musiciens et des compositeurs d'un mérite supérieur.

Mais ceux dont le talent et les œuvres ont toutefois commandé une attention toute particulière, en Louisiane et même à l'étranger, ce sont les Lambert, le père et ses deux fils. Le père, dit-on, était le plus fameux des trois. Malheureusement, il ne nous a rien laissé parce que la Louisiane, probablement, était encore trop *primitive* à son époque pour encourager son génie musical.

Mais ses fils ont fait du bruit à Paris, au Portugal et au Brésil. Lucien, surtout, était l'auteur de nombreuses compositions, qu'il a même dédiées aux personnages les plus distingués de ces différents pays. Et on affirme que la noblesse ne dédaignait pas ses dédicaces.

Les Lambert ont longtemps brillé en Louisiane, mais comme tant d'autres ils ont préféré vivre ailleurs, où les conditions de la vie leur paraissaient plus favorables que celles qu'ils rencontraient au foyer de leur naissance.

Ils étaient pianistes, et ils ont joué de leur instrument au Théâtre d'Orléans.

On rapporte que d'autres artistes de réputation se donnaient le plaisir de prendre part à leurs concerts, entr'autres le célèbre Gottschalk.

Malgré les changements survenus depuis la guerre, celui qui est au courant de certains détails intimes n'a pas oublié ce qui se passait dans ces réunions artistiques. Il y a peu de survivants de cette période intéressante,

mais la voix des traditions nous en a apporté les échos. Entre autres choses, on nous a appris qu'il existait une petite rivalité d'artistes entre Gottschalk et Lambert, et que cette rivalité fut heureusement réglée par l'intervention ingénieuse d'amis communs, qui ont donné à l'un et à l'autre de ces deux génies une part égale de gloire.

Gottschalk était reconnu le maître de Lambert comme instrumentiste, et Lambert, le maître de Gottschalk comme compositeur.

En ce temps-là, en 1843, il n'était question ici que des mérites respectifs de ces deux grands musiciens.

EUGENE MACARTY

M. Eugène Macarty était un excellent pianiste. Plus heureux que ses contemporains, le public s'est occupé d'une façon toute particulière de sa personnalité et de ses compositions. On a même prétendu qu'il était le seul artiste de mérite parmi les Créoles. Or, d'après les rapports de gens dignes de foi et d'une compétence indubitable, Eugène Macarty n'était pas même l'égal des Lambert dans la théorie de la musique et bien moins encore dans l'invention.

Sous ce rapport, les Lambert ont plus et mieux fait que Macarty. Mais celui-ci était varié dans ses talents. Cette versatilité était remarquable, car elle s'est toujours manifestée avec avantage dans toutes les occasions. Macarty avait une voix de baryton riche, sonore et admirablement cultivée.

De plus, il était comédien de nature. Dans le vaudeville, il rivalisait avec Charles Vêque, considéré à l'époque un comique de tout premier ordre. Charles Vêque avait depuis longtemps laissé les rangs des amateurs pour se joindre aux professionnels du théâtre.

Aussi, dans toutes les entreprises de la scène organisées par la population créole, Macarty remplissait-il le premier rôle, qui lui était décerné de consentement commun.

Il était le successeur logique d'Orso, de Villasseau et de ces autres artistes dont les triomphes ont laissé dans l'esprit de leurs contemporains des souvenirs ineffaçables.

Macarty était aussi orateur. Doué d'une forte voix et d'une diction claire, sa parole était facile et éloquente.

Aux premières heures de la Reconstruction, Macarty s'est fait souvent entendre devant les assemblées du peuple, discutant avec force et avec intelligence les questions de droit et de liberté, et il n'a jamais manqué, dans ces occasions, de recueillir les plus chaleureux applaudissements. On peut donc dire que Macarty était musicien, chanteur, comédien et politique.

SAMUEL SNAËR

Samuel Snaër était peut-être plus savant en musique que Macarty, mais sa modestie l'a sérieusement embarrassé. Dans sa profession, il n'a jamais percé. Bien que le violon fut l'instrument préféré de Snaër, c'est néanmoins un fait qu'il jouait avec talent d'une douzaine d'instruments.

Snaër avait une belle voix de ténor, mais il refusait de chanter; il maîtrisait l'harmonie, mais ses compositions restaient au fond de sa malle, où le temps et les insectes leur ont déclaré la guerre.

Pour le public, Samuel Snaër ne représente qu'un instrumentiste très ordinaire, mais pour les bons juges qui l'ont connu intimement, il était un génie musical.

Comme Eugène Macarty, Samuel Snaër était natif de la Nouvelle-Orléans.

Il touchait l'orgue très bien. Il fut longtemps l'organiste de l'église Sainte-Marie, rue de Chartres.

Trop timide pour se faire une réclame et trop indolent pour se dégager par l'émigration des entraves de son lieu de naissance, il a fini par tomber dans le dépit, et l'oubli l'avait couvert de son manteau longtemps avant sa mort.

Aujourd'hui, dans la population, on parle de Snaër comme joueur de dames et non comme artiste.

EDMOND DEDE

Edmond Dédé était un noir, né à la Nouvelle-Orléans vers l'année 1829, contemporain de Macarty et de Snaër.

On a toujours parlé de Dédé comme d'un prodige sur le violon. Il a fait ses premières études à la Nouvelle-Orléans, sous la direction de maîtres habiles et consciencieux.

Après avoir maîtrisé tout ce qu'un homme de sa couleur pouvait apprendre ici, dans son art, il a pris le chemin de l'Europe, sur les conseils d'amis sympathiques. Il a visité la Belgique d'abord, mais n'ayant pas rencontré dans ce petit royaume l'objet de ses recherches, il s'est rendu à Paris, où il a été accueilli avec considération.

Dans cette capitale éclairée, où l'on est toujours bien disposé à l'égard de l'infortune et du talent, Edmond Dédé a rencontré de la sympathie et du secours. Dans ce pays à l'hospitalité si large, il a trouvé l'occasion qu'il souhaitait de se perfectionner dans sa vocation, de s'élever à toute la hauteur de ses aspirations.

Par l'entremise de bons amis, il n'a pas tardé à être admis, comme auditeur, au Conservatoire de Musique de Paris.

Ses progrès et ses triomphes eurent bientôt attiré sur lui l'attention du monde musical. Dès lors, il a joui de toute la considération accordée au vrai mérite.

Dédé, plus tard, est devenu chef d'orchestre au Théâtre de Bordeaux, où pendant plus de vingt-sept ans il a tenu avec honneur le bâton de directeur. Le violon était son instrument.

Cet artiste a revu la Nouvelle-Orléans en 1893. Il a alors donné ici plusieurs concerts, où les connaisseurs ont pu apprécier ses hautes qualités.

Le critique musical de l'"Abeille", entr'autres, lui a fait l'honneur d'assister à une de ses représentations. L'ayant vu jouer le *Trouvère* sans cahier, l'aimable rédacteur n'a pas hésité à lui prodiguer, dans les colonnes de son important journal, les appréciations les plus élogieuses.

Le navire sur lequel Dédé avait pris passage pour venir de France à la Nouvelle-Orléans subit les effets d'une rude traversée, au point qu'on dût le diriger vers un des ports du Texas. Dédé eut alors le malheur de perdre son violon favori, un Crémone; mais ce contretemps ne l'empêcha pas ici, même dans des salles sans acoustique propice, de charmer et de captiver son public par les séductions de son coup d'archet, sur un autre violon qui était bien loin de posséder la même valeur artistique.

On dit qu'il avait dans la tête toutes les œuvres des grands maîtres. Il nous a laissé deux romances: *Patriotisme* et *Si j'étais Lui*. Il ne faudrait pas toutefois juger de ses mérites d'après ces compositions. Il en a fait des milliers de ce genre sans compter les danses et ballets semés en grand nombre dans toutes les parties de l'Europe qu'il a visitées ou habitées.

En Algérie, il a composé le *Serment de l'Arabe*.

Ses travaux sont d'un ordre élevé. Il avait même commencé la composition d'un grand opéra, *Le Sultan d'Ispahan*, qu'il n'a pu achever, pour cause de maladie.

Edmond Dédé est mort à Paris, en 1903.

BASILE BARRES

Voici un Créole de couleur qui a certes été fort populaire à la Nouvelle-Orléans. Français, il l'était de cœur et d'esprit. C'était un gentilhomme accompli et tous se plaisaient à le reconnaître.

Basile Barrès est né en notre ville. Il était tout jeune encore lorsqu'il prit de l'emploi chez M. Perrier, le grand marchand de musique français de la

rue Royale. Il y apprit le piano et devint bientôt un artiste de tout premier ordre.

M. Perrier lui fit faire plusieurs voyages à Paris, dans l'intérêt de sa maison. Il revenait toujours avec plus que jamais, dans le cœur, l'amour de la France.

M. Barrès fut accordeur de pianos, professeur de musique et compositeur. Ses airs de danse ont été très populaires à la Nouvelle-Orléans.

Lorsque le grand violoniste Dédé fit un séjour parmi nous, ce fut Basile Barrès qu'il choisit pour son accompagnateur.

Tout le monde l'aimait et tout le monde, à sa mort, l'a vivement regretté. Il a laissé un fils et trois filles, qui vivent aujourd'hui encore et qui habitent la Nouvelle-Orléans.

L'EXPERIENCE D'UN MUSICIEN

Il n'y a pas très longtemps, il existait à la Nouvelle-Orléans un compositeur de musique remarquable. Malheureusement, la teinte fatale de sa peau faisait oublier ses mérites, chaque fois que l'heure du triomphe venait près de sonner.

L'on pouvait utiliser son génie, abuser de sa bonté et de son zèle, mais lorsqu'il s'agissait de reconnaître ses services ou d'honorer ses talents, la voix manquait à ceux qui devaient être ses juges et qui, néanmoins, avaient eu des preuves de sa valeur et de son bon vouloir. La conspiration du silence était impitoyable. Les gens qui l'employaient, qui l'invitaient, qui le recherchaient, étaient si imprégnés du préjugé de race, que pas un mot de louange ou même de simple reconnaissance ne trouvait son chemin jusqu'à la publicité.

Ce n'est pas toutefois le public qu'il faille blâmer de cet état de choses, car notre musicien a souvent recueilli les applaudissements des spectateurs assemblés pour entendre ses compositions.

Ceux que nous accusons ici savent qui s'est adressé à lui pour l'orchestration de vaudevilles, d'opéras et autres pièces délicates,—tâche que personne autre n'osait entreprendre. Ils se rappelleront comment ce jeune homme au talent supérieur et à l'âme généreuse s'est appliqué non seulement à perfectionner l'arrangement des parties musicales qui lui étaient soumises, mais comment encore il a même ajouté parfois à l'œuvre principale les gracieuses beautés de sa propre invention.

Ils ne peuvent pas avoir oublié qu'aux jours des représentations, le jeune maître était présent, *sur invitation*, et qu'alors on se contentait de le remercier en secret pour les services qu'il avait rendus. Ils savent bien que ce jeune phénomène a même consenti à remplacer en certaines occasions tel et tel directeur musical, afin de mieux assurer le succès d'un concert ou d'une représentation. Ce qui signifiait honneur et profit pour les impressarios, tandis qu'autour de son nom à lui on gardait un silence obstiné.

C'est qu'on ne voulait pas rendre hommage à un homme de couleur, c'eût été porter préjudice aux prétentions de race qui gouvernent notre société. Faire connaître cet artiste, c'était proclamer sa supériorité, puisqu'il faisait ce que les autres, dans la crainte de faillir ou d'être critiqués, n'osaient pas même entreprendre.

Il était un des deux saxophonistes qu'il y avait alors à la Nouvelle-Orléans. C'était toujours sur lui que l'on comptait surtout, mais les soli qu'il eut à exécuter en diverses occasions ne furent, semble-t-il, jamais assez bien rendus pour faire oublier la couleur de sa peau.

Qu'on nous permette de raconter un incident qui démontre non seulement l'égoïsme du préjugé, mais aussi la petitesse de certains caractères. Un musicien bien connu de cette ville, ayant à se rendre à New York pour affaires ayant trait à son art, demanda à notre jeune homme de se charger de cette mission. Il s'agissait de soumettre une composition à un artiste de renom, qui devait en faire la critique. Notre ami accepta de faire le voyage et fut reçu par le Newyorkais avec la plus exquise courtoisie.

Au cours de la conversation, celui-ci critiqua librement certains points vulnérables de la pièce soumise.

—Cette composition, dit-il, doit être refondue d'un bout à l'autre excepté le ballet, qui est parfait. J'écrirai une lettre à mon agent, à la Nouvelle-Orléans, et lui donnerai toutes les explications nécessaires; cette précaution vous évitera la peine de vous surcharger la mémoire de trop longs détails.

Le jeune homme fut mis au courant de la teneur de cette lettre, qu'il vint remettre à son destinataire, auteur supposé de la composition musicale en question. Ce dernier garda un silence de grimaud, sur le contenu du message: l'explication en est que le fameux "ballet parfait" était bel et bien, la production de notre jeune artiste, et que c'eût été lui faire trop d'honneur que de lui communiquer la décision de l'homme de New York.

C'était contre les principes de la Louisiane, que de faire savoir à un homme de couleur que son œuvre était plus parfaite que celle d'*un autre*.

Si nous tenons caché le nom de ce musicien, c'est par un sentiment de respect pour la famille éplorée, qui désire ne pas être troublée dans une période de douleur et de deuil.

Ce fils bien-aimé, que la nature s'était plu à combler de ses dons et qu'un pouvoir invisible avait développé au plus haut degré de perfectionnement artistique, s'est séparé de nous, mais en partant, il a laissé derrière lui un rayon lumineux que toutes les haines terrestres ne parviendront jamais à éteindre.

La puissance du Ciel est au-dessus de l'obscurantisme de la terre.

Dieu a dit: "Que la lumière soit", la lumière fut; et *la lumière sera*, selon Sa sainte et souveraine Volonté.

CHAPITRE VIII

Nos philanthropes du passé.—Comment le Créole de couleur sait donner.

NOS PHILANTHROPEs DU PASSE

GEORGES-ALCÈS

Voilà un homme de cœur, une de ces natures d'élite telles que nous en avons dans la première moitié du siècle passé.

À l'époque où parut Alcès, un individu possédant ses qualités était chose rare dans notre milieu.

M. Georges-Alcès était un des plus grands manufacturiers de cigares de la Nouvelle-Orléans. Son commerce était très répandu. Ce succès était dû à sa probité, à son énergie et à ses connaissances dans son genre d'affaires. Cet homme avait à son emploi plus de deux cents ouvriers d'un bout de l'année à l'autre, c'étaient tous des Créoles de couleur de la ville.

Il leur payait de bons gages et s'occupait de leur bien-être généralement.

M. Alcès avait conçu l'idée de faire une famille de ses ouvriers.

Ceux qui travaillaient dans sa fabrique n'avaient qu'à faire connaître leurs besoins, qu'il se donnait aussitôt le plaisir de leur fournir les fonds désirés, et cela sans compter.

Georges-Alcès était un père pour ses compatriotes. Il fut abusé et souvent même vilipendé par certains caractères jaloux, mais comme Auguste, il

avait tout appris et il voulait "tout oublier". Cet état de choses dura plusieurs années.

Il arriva toutefois un moment où il eût à souffrir d'un tel excès d'ingratitude, qu'aucun cœur sensible n'aurait pu rester indifférent. La patience avait cessé d'être une vertu, parce que la malveillance avait dépassé les bornes.

M. C.... avait ouvert un atelier et faisait concurrence à M. Georges-Alcès. Ce nouveau venu, ne trouvant pas sans doute que les affaires allaient assez vite, résolut de pousser la rivalité jusqu'à la ruine de son concurrent, comme fabricant. Il ambitionnait le patronage et le prestige dont jouissait Alcès, et dans son avidité, écartant toutes convenances, il eut recours aux moyens les plus infâmes pour arriver à ses fins.

Il commença ses opérations en embauchant les employés de son rival. Bon nombre de ces ouvriers à l'âme faible acceptèrent les offres qui leur furent faites et se mirent au service de M. C.....

Ces ingrats s'organisèrent en bandes pour prendre part aux démonstrations par lesquelles on devait poursuivre cette persécution, dont l'objectif était la destruction du commerce de M. Alcès.

Des parades ignobles défilaient devant la porte de ce dernier, et là, tous hurlaient comme des bêtes fauves ou répétaient en chœur des épithètes aussi vulgaires qu'insultantes, même des paroles de malédiction contre lui et les siens.

Inutile d'ajouter que la plupart des manifestants agissaient sous l'influence de la boisson.

Bien plus, on rapporte qu'ils allèrent jusqu'à exécuter des marches funèbres sous le balcon de M. Georges-Alcès, accentuant ainsi leur désir diabolique de faire tout le mal possible à leur bienfaiteur, à cet homme qui donnait du pain à plus de cinquante familles représentées en partie dans ces affreuses cohortes.

Dans les rangs de ces gens, M. Alcès avait reconnu des figures qui lui étaient familières, des gens qui lui devaient encore des sommes assez fortes,

ou qui étaient ses obligés pour des faveurs qu'ils avaient reçues de lui.

Ce spectacle de noire ingratitude le blessa si cruellement que, le cœur navré, il résolut de se retirer des affaires pour ne plus être le témoin ni la victime de ces scènes ignominieuses et criminelles.

Quelque temps après la guerre civile, il quitta la Nouvelle-Orléans et alla se fixer à New York.

L'ingratitude a de tous temps inspiré la plus vive répulsion. Si le maire de La Riote a été condamné aux flétrissures de l'histoire, c'est parce qu'il a déposé contre ses bienfaiteurs.

Les misérables qui ont trahi, insulté et persécuté M. Alcès, leur ami, devraient nous paraître à jamais odieux; et leurs actions ne devraient être rappelées à notre mémoire que pour recevoir le châtiment de notre réprobation.

Parlons toujours de Georges-Alcès comme d'un être supérieur, d'un "homme humain", digne des éloges d'une postérité reconnaissante.

THOMY LAFON ET ARISTIDE MARY

Thomy Lafon et Aristide Mary étaient deux philanthropes bien connus et universellement estimés.

Lafon a fait ses grandes charités par testament, mais ceci n'empêche pas qu'il ait fait beaucoup de bien de son vivant.

On doit à sa munificence une grande partie des fonds qui ont permis la construction de l'Asile Berchmans. L'Asile des Vieillards, rue Tonti, et l'Asile des Garçons, rue Saint-Pierre, proviennent entièrement de sa générosité. Le Couvent de la Sainte-Famille a la jouissance de biens considérables légués par ce philanthrope.

Thomy Lafon a souvent donné des sommes assez considérables pour la politique qui avait pour but la défense de nos droits. Il exigeait une bonne

raison pour justifier ses actions, mais cette précaution n'était pas l'effet de l'avarice, puisqu'il donnait toujours quand il s'était assuré de la vérité. Thomy Lafon se mettait en garde contre l'abus, mais il répondait sans hésitation à l'appel de toutes les bonnes causes, quand on ne cherchait pas à le pressurer, comme c'était d'usage en ce temps-là. Sa philanthropie s'étendait à toutes les classes de la société. L'État, l'Eglise et la Bienfaisance, tous ont reçu des témoignages de ses libéralités, sans égard à la couleur ou à la race, au sexe ou à l'âge. Bien que Lafon fût catholique, il s'occupait plus du sort d'un malheureux que de sa religion. Il était modeste autant qu'il était généreux. Il désirait toujours le silence sur ses œuvres. C'était un véritable philanthrope.

Thomy Lafon est né à la Nouvelle-Orléans; son père était Français, et sa mère, Haïtienne. Son enfance s'est écoulée dans la pauvreté, mais en grandissant, il s'est fait une position dans le commerce. Plus tard, il s'est occupé de finance.

Doué d'un grand jugement et d'une sagacité extraordinaire, en peu d'années il avait accumulé de grands biens. La fortune de Lafon lui avait donné beaucoup de prestige, de sorte que, s'il a souffert des préjugés, ça n'a été qu'à cause de sa nature sensible et sympathique. Il se mêlait toujours avec les siens. Lafon était si considéré dans le monde des affaires, qu'il avait une chaise à son service dans toutes les Banques de la ville: c'est beaucoup dire.

Lafon évitait les extravagances sociales, si communes à son époque: à tel point que, pour bien longtemps, il a passé pour un avare des plus insensibles.

Cependant, il ne reculait jamais devant les bonnes causes. Lorsqu'il s'agissait d'une affaire de charité ou de patriotisme, le public pouvait compter sur ses contributions. Il a plus donné que personne autre dans les occasions sérieuses.

La population a donc appris à le connaître par ses bonnes œuvres. À sa mort, on a rendu justice à sa mémoire en perpétuant son nom sous une forme ou sous une autre.

Aristide Mary, bien que moins fortuné que Thomy Lafon, semblait être plus expansif. Lafon donnait méthodiquement, Mary donnait sans questionner.

Le premier a plus donné que le second, mais il fallait le convaincre de l'à-propos. Mary, lui, prêtait l'oreille à tous les appels; il tendait la main à tous ceux qui demandaient.

Il a aussi laissé quelques legs de charité par testament.

En-dehors de ses donations particulières, dont il n'est pas possible de faire l'énumération exacte, il n'est pas une grande affaire politique qui n'ait obtenu son appui pécuniaire, s'il croyait l'entreprise faite pour la revendication des droits de l'homme en Louisiane. Par exemple, il était homme à prendre la responsabilité d'un procès et à en supporter tous les frais, de la même façon qu'il venait au secours de toute une famille en détresse qui lui faisait connaître ses besoins.

Le monde disait de Mary qu'il avait toujours "la main droite dans la poche", pour signifier qu'il ne refusait jamais de distribuer son argent aux nécessiteux, dans la mesure de ses moyens. Il donnait pour la maladie, pour la mort, pour le malheur, enfin pour toutes les circonstances qui se présentaient.

Mary nous a souvent dit qu'il faisait le bien pour l'amour du bien. Et c'était vrai. La preuve en est que, malgré les abus et l'ingratitude de ses obligés, il a continué ses généreuses prodigalités jusqu'à la fin de sa vie.

Thomy Lafon et Aristide Mary étaient deux bienfaiteurs qui méritent d'être placés à côté de M^{me} Bernard Couvent.

JULIEN DEJOUR

Le sujet de cet article était un homme éminemment respectable, qui s'est rendu souverainement utile par ses œuvres de charité.

Julien Déjour était né aux Cayes, Haïti, mais nous le réclamons pour l'un des nôtres, parce qu'il a été élevé par une famille louisianaise.

M. Hermogène Raphael est celui qui a amené le jeune Déjour à la Nouvelle-Orléans et qui a pris soin de lui jusqu'à l'âge de majorité.

Déjour a fait un bon usage des bontés de M. Raphael, de qui il a appris le métier de couvreur en ardoise. Il était excellent ouvrier, nombre de ses travaux sont encore là pour le démontrer. Il faisait tout avec conscience et avec art. Mais c'est surtout pour sa bonté d'âme que nous voulons le rappeler au souvenir de nos compatriotes. Par la beauté de son caractère, Julien Déjour s'était fait estimer et respecter de tout le monde. Il avait des amis dans toutes les classes de la société, tant ses qualités de cœur étaient d'un ordre supérieur. Il n'existait pas d'homme plus sensible au malheur d'autrui.

[Illustration: M. LAURENT AUGUSTE. Philanthrope, ami intime de l'hon. Thomas J. Durant, fondateur du parti républicain en Louisiane.]

Presque tous les jours de sa vie étaient marqués de quelque acte de bienfaisance. Il faisait le bien et gardait le silence, sa main gauche ignorait ce que tendait la main droite.

Cet homme généreux s'était créé une position enviable par son travail, mais à mesure qu'il gagnait de l'argent, il le donnait aux malheureux qu'il savait être dans le besoin.

Les blancs, les noirs, les jaunes, tous étaient les mêmes à ses yeux, et tous recevaient de lui des marques de compassion, des secours considérables.

Un tel homme ne devrait pas être oublié. Sa mémoire devrait éveiller chez nous un souvenir touchant. Il mérite nos regrets et nos hommages, parce qu'il a été bon jusqu'à l'innocence, humain jusqu'au sacrifice. Déjour est né en 1850, et il a quitté ce monde en l'année 1900: il avait donc exactement cinquante ans lorsque "La mort a sur son front fait tournoyer sa faux".

ALCÉE LABAT

Jamais la population créole de couleur n'a eu un homme plus aimable et plus sympathique que Alcée Labat.

Cette bonne nature partageait tous les malheurs de la famille créole dans la mortalité et dans la maladie, ainsi que dans les souffrances morales, si terribles et si multipliées dans notre centre. Sa bourse et ses services personnels étaient toujours à la disposition du public.

Labat a assisté bien des pauvres, auxquels il donnait des secours d'argent tant que ces malheureux se trouvaient dans le besoin; et il le faisait sans ostentation.

Les particuliers comme les sociétés ont souvenance de ses bienfaits. Aussi, le nom d'Alcée Labat est-il connu de tout le monde. Chacun rend justice à son caractère et à la façon généreuse dont il distribuait ses bonnes œuvres.

Alcée Labat était membre du Comité des Citoyens, et ses associés peuvent témoigner de son zèle et de ses libéralités, lorsqu'il s'agissait d'appuyer la cause commune. Labat s'est signalé surtout dans les procès que le Comité eut à soutenir contre les abus législatifs de 1890.

Jusqu'à la mort, ce brave homme a conservé l'estime et le respect de ses concitoyens.

M. Labat a laissé des fils: ces derniers ont bonne raison d'être fiers de leur père, dont les vertus et les services rendus ne devraient être jamais oubliés.

Les gens qui sont venus en contact avec lui peuvent parler de sa politesse autant que de sa sensibilité.

Jamais une parole ne sortait de sa bouche pour offenser autrui. Ses manières étaient affables, et sa mine, quoique réservée, n'avait rien de dédaigneux. Démarche, physionomie, parole: tout annonçait chez Labat le parfait gentilhomme.

Honnête jusqu'au scrupule, Alcée Labat ne laissait jamais de doute sur la rectitude de ses intentions. Jaloux de son honneur, il mettait tous ses soins à se faire voir en pleine lumière, dans tous ses rapports avec ses semblables.

Il était l'esclave de ses promesses et il remplissait ses engagements avec la plus exacte fidélité. Dans la transaction de ses affaires, il apportait un soin méticuleux et une scrupuleuse probité.

Labat était un des meilleurs soutiens du journal *The Crusader* publié ici à la fin du siècle dernier: ses contributions à l'entretien de cette feuille étaient d'une importance à être fort prisée.

Sa mort a causé de profonds regrets: ce que nous comprenons facilement, car sa présence parmi les nôtres signifiait un appui pour les bonnes causes, un ami pour l'indigent, un défenseur pour l'opprimé.

CHAPITRE IX

Les femmes créoles.—Dans les sanctuaires catholiques.—La générosité de M^{me} Bernard Couvent.

LES FEMMES CREOLES

La plupart des femmes de la population créole se recommandaient, par leur piété et leur amour du bien.

Elles n'employaient jamais de gardes-malades, et n'envoyaient pas non plus leurs malades à l'hôpital. Elles soignaient elles-mêmes leurs parents et leurs amis et les secouraient dans le besoin.

Au commencement du siècle passé, les femmes de couleur ne ménageaient pas leur aide aux églises. Peu à peu, toutefois, on les ostracisa des sanctuaires et aujourd'hui, c'est à peine si un seul curé de ce diocèse serait prêt à admettre qu'elles ont de fait été, autrefois, de quelque service à ses devanciers. On garde au moins le silence sur ce point. Plusieurs de nos femmes ont laissé des biens à l'Eglise, mais ces actes généreux sont tombés dans l'oubli. Ceci soit dit sans amertume.

N'importe, il y a eu plus d'une Véronique dans la population de couleur, et nous le savons. Il n'y avait pas chez nous de mendiants, parce que les femmes créoles nourrissaient les pauvres; en même temps, elles faisaient naître dans l'âme de leurs protégés un certain degré de fierté, et elles les affermissaient dans la foi chrétienne, qu'elles-mêmes professaient avec tant de ferveur.

Douces, charitables et pieuses, elles prenaient ainsi soin du corps et de l'âme de nos indigents, qu'elles exhortaient constamment à supporter leur sort avec résignation. La religion catholique leur avait inculqué des

principes de vertu, d'amour de Dieu et du prochain: ces principes animaient toutes leurs actions.

L'on peut encore dire, à leur louange, qu'elles soignaient les malades avec art, et qu'à leur vigilance infatigable on a souvent attribué les résultats les plus heureux.

Leur expérience était appréciée et utilisée par des milliers de médecins. Ces hommes de la science s'en rapportaient souvent à leur jugement et suivaient leurs avis dans bien des cas notoirement sérieux.

Avant l'introduction des mesures sanitaires telles qu'elles existent aujourd'hui dans notre ville, les épidémies étaient fréquentes; elles s'attaquaient surtout aux étrangers qu'elles décimaient rapidement.

Ce qui augmentait le malheur de ces affligés, c'est que les hôpitaux n'étaient ni assez riches ni assez nombreux pour les accommoder. Il fallait donc dépendre de la bonne volonté des personnes charitables.

Ces *femmes traiteuses*, comme on les nommait alors, prenaient charge des malades, les soignaient jusqu'au rétablissement ou bien jusqu'à la mort: quelquefois elles étaient rétribuées pour leurs services, mais en maintes occasions, elles avaient donné leur temps, leurs veilles et leur secours pour l'amour de Dieu, sans espoir de récompense.

La femme créole était aussi chaste, aussi pure, dans son réduit ou dans son infortune, que sa sœur plus fortunée vivant dans l'étalage le plus extravagant de l'opulence.

Le faste n'était pas nécessaire pour faire ressortir l'éclat de ce caractère si fortement trempé dans la religion et la vertu.

S'il est des esprits, aujourd'hui, assez vils pour tenter de salir la mémoire de ces nobles créatures, qu'ils cherchent à ravalier au niveau de la brute, nous en appellerons de cette injustice au tribunal de l'histoire qui fut, en tout temps et dans tous les pays, le vengeur du mérite et de l'innocence.

Les fastes de l'Histoire et les fastes de l'Eglise diront ce que les préjugés et les haines du présent essaient d'ensevelir dans l'oubli.

La femme créole de couleur a su étudier, réfléchir, prier; elle a été généreuse, secourable et pieuse. Sa vertu, sa charité et sa constance ne peuvent être mises en doute, elles resteront toujours ses plus beaux ornements.

Nombre de nos filles, autrefois, élevées dans les couvents, devenaient des zélatrices et des Sœurs de Charité.

Les autres faisaient de vertueuses mères de familles, qui ont doté la Louisiane de cette belle race créole connue par ses talents. Cette race nous a fourni des inventeurs, des sculpteurs, des peintres, des poètes, des littérateurs, des professeurs, des commerçants, des planteurs et des artisans habiles, tous hommes d'une valeur morale manifestement supérieure.

Ces excellentes créatures occupent donc une place unique dans nos traditions. Ajoutons que les familles leur confiaient souvent l'éducation morale de leurs enfants.

Au nombre des femmes créoles les plus remarquables il faut mentionner Mademoiselle Henriette Delile.

Cette sainte femme a consacré toute sa vie à l'accomplissement de bonnes œuvres.

Pieuse comme M^{me} Couvent, sa pensée visait toujours à soulager le sort de ses semblables.

À part sa précieuse coopération à l'établissement de plusieurs églises de la Nouvelle-Orléans, Melle Delile était encore connue par ses actes de chaque jour comme consolatrice des affligés. Elle fut la fondatrice de la Société de la Sainte-Famille, dont elle fut aussi la première Mère Supérieure.

Cette société ayant fait appel à M. François Lacroix, ce riche compatriote fit pour elle l'achat d'un terrain situé dans l'avenue Saint-Bernard, et sur lequel on éleva un superbe édifice auquel on a donné le nom d'Hospice de la Sainte-Famille. Dans cet Hospice, la population avait pour habitude de loger ses veuves laissées sans asile, ou celles qui voulaient se retirer du monde pour vivre dans la tranquillité et dans l'isolement.

Cette Société fut, pour ainsi dire le noyau de la *Sainte Famille* d'aujourd'hui, que nous connaissons tous et qui n'oublie certes pas la mémoire d'Henriette Delile, créatrice du groupe primitif dont l'origine remonte à 1840, ou même plus haut.

Melle Henriette Delile, M^{me} Bernard Couvent, M^{me} François Lacroix étaient à la tête d'une propagande toute de charité dont le but était de nourrir, de loger et de soigner les nécessiteux de la population créole, sans autre motif que l'amour du prochain. Appliquons ici la pensée du poète français, et souhaitons que,

"Les échos n'auront pas oublié *ces* grands noms".

Mademoiselle Henriette Delile est morte le 17 novembre 1862, à l'âge de 50 ans.

M^{me} L. R. LAMOTTE

La population créole réclame comme une de ses gloires littéraires M^{me} Louisa Lamotte.

Cette femme, si bien connue par son érudition, par les grands services qu'elle a rendus à la cause de l'éducation et, notamment, par sa position comme directrice du Collège de Jeunes Filles d'Abbeville, France, a reçu les Palmes Académiques, quelques années avant sa mort.

M^{me} Lamotte s'est constamment distinguée dans sa longue carrière de quarante années passées dans l'enseignement, à Paris et ailleurs.

Le fait qu'elle a été décorée par des sociétés savantes de l'Europe est un titre puissant à la considération toute particulière que nous accordons à sa mémoire.

Dans son cas au moins, on constate que les têtes dirigeantes de la France n'ont pas été les seules à reconnaître ses mérites.

L'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, à laquelle M^{me} Lamotte a collaboré, n'a pas manqué d'exprimer ses profonds regrets, lorsque la mort est venue la frapper, en 1907.

Voici les réflexions de ce journal:

MEMENTO

"Nous apprenons, non sans en être profondément attristé, la mort d'une femme que nous tenions en la plus respectueuse estime, d'une femme qui, longtemps, nous honora de sa collaboration et qui, depuis de longs mois, était retenue captive chez elle par une santé chancelante, Madame Louisa Lamotte.

"Nous ne connaissons pas les circonstances qui ont entouré la mort de l'excellente femme; mais nous avons l'assurance qu'elle n'aura éprouvé aucune terreur à l'approche de la mort, tant était tranquille et sereine toujours sa conscience.

"Madame Lamotte est née à la Nouvelle-Orléans, mais elle avait été élevée en France, où la plus grande partie de son existence s'était écoulée. Elle avait été appelée à la Nouvelle-Orléans par ses intérêts, et c'est en y consacrant tous ses soins qu'elle a succombé à l'épuisement de ses forces.

"Madame Lamotte avait eu à Paris la direction d'une maison d'éducation de jeunes filles, et avait fondé dans la grande Capitale une *Revue* qu'elle rédigeait avec talent.

"Le Gouvernement reconnut son mérite, et la décora des Palmes Académiques.

"Jamais, dans ses causeries toujours intéressantes, ne faisait-elle étalage de son savoir de son érudition, trop humble, trop modeste était-elle pour cela: jamais non plus, n'y manquait-elle de bienveillance.

"Son très ardent désir était de retourner en France, d'y aller reprendre ses relations trop longtemps interrompues, de se rapprocher enfin du seul être

cher qui lui restât, une fille. Elle est morte en plein rêve; et bien doux aura été son réveil dans le Grand Au-delà, si le juste y reçoit sa récompense."

VIRGINIE GIRODEAU

On a beaucoup parlé de Virginie Girodeau, mais il nous manque des renseignements précis à l'égard de cette femme.

Tout ce que nous apprenons, c'est qu'elle a joué sur la scène théâtrale à l'époque d'Armand Lanusse et Edmond Orso, et qu'elle excellait dans la tragédie.

Nous ne savons rien de son enfance, comment elle a été instruite dans sa jeunesse.

L'on prétend que Melle Virginie s'est perfectionnée dans son art sous la direction de M. Perennès, célèbre professeur français du siècle passé.

En tout cas, elle a laissé une grande réputation comme tragédienne. Le fait est que notre public bien informé lui accorde une place unique dans l'histoire de notre théâtre d'amateurs. Elle a brillé surtout au Théâtre de la Renaissance.

À ce titre, elle a droit de voir son nom légué à la postérité et entouré de tous les égards dus à son mérite reconnu. D'ailleurs, le but de cet ouvrage étant de faire ressortir les qualités et les vertus par lesquelles s'est signalée notre petite population, surtout dans les temps obscurs de l'esclavage, un seul trait, s'il est bien tranché, trouve ici sa large place.

C'est pourquoi nous plaçons M^{me} Virginie Girodeau parmi nos personnalités remarquables dont la gloire est digne d'être remémorée: faire le silence sur ce nom serait encourager l'oubli du devoir.

M^{me} Veuve BERNARD COUVENT

M^{me} Couvent, une femme noire africaine, fut peut-être esclave dans sa jeunesse. Elle a vécu à la Nouvelle-Orléans et a laissé un legs qui a produit de merveilleux résultats.

La générosité de M^{me} Couvent eut dû attirer l'attention; il y a donc lieu de s'étonner qu'aucun de ses contemporains n'ait même songé à faire mention de son nom.

Il est un fait indéniable: c'est que M^{me} Couvent a été la première, parmi nous, à donner l'exemple d'une charité éclairée, et pour longtemps elle était la seule à jouir de cette distinction. Son attitude sur la question de l'éducation a été une réelle censure des gens riches de son époque.

Nous avons très peu de renseignements sur M^{me} Couvent. Le monde parlait souvent de cette vieille dame, de sa piété et de son caractère charitable, mais de sa naissance, on ne connaissait rien. On prétend qu'elle avait vu le jour en Afrique.

Vers l'année 1832, cette femme chrétienne laissa par testament plusieurs petites maisons, en vue de la fondation d'un établissement destiné à l'instruction des orphelins catholiques indigents du 3^{ème} District.

Il paraît qu'elle est morte vers l'année 1836; mais ses dernières volontés, quant à sa donation aux orphelins, ne furent exécutées qu'en 1848, c'est-à-dire douze ans plus tard.

Une société s'était formée à cette époque et avait demandé compte de ces biens à celui qui en avait la gestion.

En temps et lieu, ce dernier dut les restituer et c'est de ce règlement qu'est sorti l'établissement de la première École des Orphelins de Couleur du 3^{ème} District de la Nouvelle-Orléans.

Une des propriétés ci-dessus mentionnées était située à l'angle des rues Union et des Grands Hommes. C'est dans cette maison que, pour la première fois, on ouvrit une classe, sous les auspices du Bureau des Directeurs organisé dans le but de faire respecter les dispositions testamentaires de M^{me} Couvent.

Dans le testament, il était prévu que l'école devait être placée sous la surveillance du clergé catholique.

C'est en vertu de cette clause que l'abbé Manchaut, directeur spirituel de M^{me} Couvent, s'occupa de ce legs particulier et se fit un devoir de le conserver aux orphelins catholiques.

Ce bon curé, s'étant aperçu de la négligence qu'on mettait à faire exécuter les volontés de la défunte, se décida à intervenir.

Son premier soin fut d'intéresser M. François Lacroix, homme d'un caractère excentrique mais d'une grandeur d'âme admirable. M. Lacroix, à son tour, sans perdre de temps, s'assura le concours de quelques uns de ses amis. Au moyen de foires, de contributions, etc., ces hommes ont non-seulement aidé à assurer les titres des propriétés, mais ils ont encore acheté d'autres terrains, qu'ils ont ajoutés aux biens donnés par M^{me} Couvent.

Sur un de ces terrains, ces patriotes ont fait ériger un magnifique édifice, et c'est ainsi que nous avons eu une grande école, présidée par cinq ou six professeurs enseignant dans les deux langues, française et anglaise. Les élèves étaient des deux sexes et venaient de toutes les sections de la ville.

La première institutrice se nommait Félicie Cailloux. C'était une femme de couleur, d'une haute intelligence, respectable et pieuse.

Après elle, lorsqu'on eut changé l'emplacement de l'école et commencé à construire sur une plus grande échelle, on eut successivement comme instituteurs MM. Lanusse, Lavigne, Snaër, Questy, Christophe, Reynès, Lainez, Sent-Manat, Camps, Vigers, Duhart, Trévigne, M^{mes} Thézan et Populus, et quelques autres dont les noms nous échappent.

Depuis, MM. Lafon, Mary et quelques autres personnes ont ajouté aux biens laissés par M^{me} Couvent, qui se sont encore augmentés des contributions de François Lacroix et de ses compagnons.

Pendant quelques années, avant la guerre de 1861, les directeurs ont quelquefois obtenu des dons de la Législature d'État et de la Municipalité de la Nouvelle-Orléans.

L'importance de cette institution vient de ce qu'elle était la meilleure école à fréquenter, du temps de l'esclavage.

Tous les maîtres étaient des hommes de couleur, par conséquent, ils faisaient entrer la sympathie dans leurs rapports avec les enfants confiés à leur charge.

Ces derniers recevaient là la formation intellectuelle, religieuse et morale.

M^{me} Couvent n'avait pas d'instruction, mais elle avait l'âme sensible; elle a eu compassion de ces petits enfants condamnés à vivre sans les avantages de l'éducation, dans un milieu indifférent, sinon hostile, au sort d'une classe éprouvée.

Aidée, sans doute, des conseils de son directeur spirituel, elle a sans hésiter affecté tous ses biens au profit des infortunés, au soin de leurs intelligences, à la seule fin de les sauver des dangers de l'ignorance.

Ses généreuses donations étaient faites aux temps difficiles de l'esclavage.

Ça été une faute grave, bien grave, de la part de ses contemporains, que d'avoir négligé de nous transmettre des détails précis sur l'histoire de cette généreuse créature.

M^{me} Couvent a dû être bien pieuse, bien recommandable, puisque l'abbé Manchaut s'est imposé la tâche de la diriger, de la conseiller et de la faire connaître aux amis de l'éducation de 1848.

C'est grâce à la sollicitude inépuisable de ce prêtre, à son ministère désintéressé, que M^{me} Couvent fut enfin connue, que son legs fut recouvré et affecté à sa première destination.

Il est juste de mentionner ces faits, non seulement pour l'histoire, mais encore pour payer un tribut de reconnaissance à la bienveillance, à la charité de ce saint homme qui fait tant honneur à l'Eglise catholique.

Sans le secours de ce serviteur de Dieu, la population serait restée dans une ignorance complète à l'égard de M^{me} Couvent, de ce qu'elle était, de ce qu'elle avait fait et de la manière qu'elle avait vécu. L'existence de M^{me}

Couvent a valu à la population une longue suite de secours intellectuels et moraux qui lui ont été prodigués, plus tard, sous la direction de maîtres consciencieux.

Nous ne dirons pas que les écrivains du temps de M^{me} Couvent l'ont méconnue. À l'époque, il n'était pas facile d'obtenir l'impression des manuscrits; comme pareille chose devait se faire au moyen de contributions, il peut bien être arrivé à nos compatriotes d'avoir oublié cette femme de bien, comme ç'a été le cas pour d'autres.

Les choses se passaient en petit comité. Les gens de la même vocation ou de la même inclination se réunissaient en cercle privé, où les goûts de ce milieu particulier étaient seuls considérés.

Parmi les élèves qui sont sortis de l'Institution des Orphelins Indigents, l'on peut citer des écrivains, des poètes, des artistes, tous des gens d'une conduite exemplaire et d'un mérite appréciable, souvent supérieur.

On dit qu'il faut toujours remonter à la source des choses.

Conformément à ce principe, tout ce que la population créole a tiré de bien de l'École des Orphelins, elle le doit donc à la générosité de cette femme africaine: Veuve Bernard Couvent.

Avant elle, il existait des écoles dans notre ville, mais la classe pauvre ne pouvait les fréquenter.

À l'Institution fondée par les généreuses dispositions de M^{me} Couvent, les enfants étaient instruits à un prix très réduit; les orphelins l'étaient gratuitement.

La contribution mensuelle ne dépassait jamais cinquante sous; et pour cette modique somme d'une demi-piastre par mois, souvent l'enfant faisait usage de livres que l'école lui fournissait, quand les parents étaient dans l'impossibilité de les acheter.

Citons ici un trait digne d'attention:

Tous les ans, le jour de la Toussaint, la direction organisait une quête au bénéfice de l'École. On plaçait à la porte du cimetière deux plateaux destinés à recevoir les offrandes des passants. Ces plateaux étaient gardés par des orphelins choisis à cet effet par les directeurs.

Il fut un temps où les sommes recueillies par ce moyen étaient considérables. Elles étaient affectées aux diverses dépenses de l'Institution.

Il est d'usage de faire dire une messe tous les ans pour le repos de l'âme de la bonne Veuve. L'entretien de sa tombe, située dans le dernier cimetière de l'avenue Claiborne, s'effectue aux frais de la Direction.

Dans ces dernières années, on a fait confectionner une plaque commémorative rappelant la mémoire de M^{me} Couvent et faisant connaître son œuvre. Cette plaque est placée à l'école dont on lui doit la fondation.

Le devoir de la population créole de couleur serait de lui élever un monument beaucoup plus digne encore.

Il est de notre temps d'honorer la mémoire des morts en organisant des sociétés commémoratives.

Il faut des célébrations éclatantes pour rendre justice aux bienfaiteurs disparus. Aujourd'hui que nous avons parmi nous plusieurs philanthropes, nous pourrions les rallier tous dans ce but en un seul et même groupe.

Que l'avenir ne nous adresse pas les reproches que nous adressons à nos prédécesseurs, surtout lorsque l'esprit de notre époque nous exhorte à la glorification du bien accompli.

Les noms de Veuve Bernard Couvent, de Thomy Lafon, d'Aristide Mary devraient être à jamais honorés. Ces noms devraient être gardés bien vivants dans le souvenir de la population par des manifestations dignes d'eux et des grandes actions qu'ils nous rappellent.

Durant la période de Reconstruction, les enfants de couleur fréquentaient surtout les écoles de l'État, ouvertes à tous indistinctement. L'Institution Couvent fut donc négligée et presque désertée. À tel point que, en 1881,

elle se trouvait à deux doigts de la ruine. Une mauvaise administration, pendant les quelques années précédentes, avait de plus aidé à sa déchéance.

C'est alors que quelques patriotes se réunirent encore et entreprirent de rendre à cette école tout son ancien prestige. La tâche, certes, était ardue, mais ces vaillants Créoles s'y dévouèrent corps et âme et vainquirent tous les obstacles. Cette patriotique et généreuse phalange qu'on a vu figurer dans l'œuvre de la réédification se composait de douze citoyens dont voici les noms:

Arthur Estèves, Eugène Luscy, Noël Bacchus, Nelson Fouché, Armand Duhart, J. S. Gautier, P. A. Desdunes, Donatien Déruisé, Charles Charbonnet, Philippe Michel, Clovis Gallaud, R. L. Desdunes.

De ces douze hommes qui ont formé le Bureau des Directeurs en 1884, neuf sont couchés dans le silence de la tombe.

Par leur probité et leur dévouement, ces Créoles rallièrent la population autour d'eux, et c'est ainsi qu'ils purent inaugurer pour l'Institution une ère nouvelle de prospérité et d'indépendance.

Il avait été question, pendant un moment, de convertir cette dernière en couvent. Telle était la décision prise par le Clergé catholique, en vue du fait que l'Institution avait depuis longtemps changé ses conditions d'enseignement, ne remplissant plus, par conséquent, les vœux de M^{me} Bernard Couvent. Néanmoins, Sa Grandeur l'archevêque LeRay se rendit aux représentations du Bureau de Direction, dont il reconnut l'autorité.

Aujourd'hui, l'Institution des Orphelins Indigents est réorganisée, de nouveaux secours lui sont survenus et la population semble lui avoir renouvelé son attachement.

Souhaitons que le peuple apprenne de plus en plus à apprécier la charité et la prévoyance de M^{me} Bernard Couvent; qu'il se rappelle la gloire de cette femme extraordinaire qui fut la première à apporter une amélioration au sort des orphelins de couleur.

CHAPITRE X

L'émigration de 1858.—La politique de l'empereur Faustin I^{er}, d'Haïti.—Deux grandes figures: Emile Desdunes, le capitaine Octave Rey.

L'EMIGRATION DE 1858.

Les lois de 1855 étaient excessivement sévères pour la population de couleur libre, en dépit du fait que cette population était particulièrement favorisée sous le rapport du sang et des biens, de l'éducation et de la respectabilité,—comme M. Canonge lui-même l'a écrit plus tard.

Dès le principe il fut défendu aux personnes de couleur de chercher à s'assurer de leur origine, mais cette défense était une conséquence naturelle de la loi qui prohibait le mariage civil entre les personnes de couleur et celles de race blanche.

Néanmoins, les blancs d'extraction latine, plus respectueux de la morale et des dictées de l'honneur, contractèrent des mariages religieux, évitant ainsi l'opprobre de la prostitution. De sorte que si nos anciens, avant la guerre, n'avaient pas le droit de successibilité, du moins, ils portaient le nom de leurs pères et de leurs mères et étaient admis aux sacrements de la religion catholique.

Il est juste de constater qu'il y a eu, de tous temps, de braves gens dans notre État. Sans la présence et l'intervention de ces natures d'élite, la situation pour des hommes sensibles fût devenue une source de tourments insupportables.

Parmi les mesures projetées contre les gens de couleur, on cite celle qui avait pour but d'obliger une personne à se faire représenter par un agent

dans les transactions civiles, telles que contrats de vente et d'achat, etc.

Comme on peut le deviner, un projet si favorable aux intérêts et aux inclinations de l'oppresseur fut joyeusement accueilli par une grande portion du public, qui l'appuya chaleureusement.

La presse s'unit aux législateurs, et il sembla un moment que le dernier mot du nouveau despotisme allait être prononcé contre les victimes. C'est alors qu'on a pu apprécier la grandeur de ces âmes généreuses dont nous avons parlé. C'est alors que M. Sigure, s'opposant de toutes ses forces à cet acte injustifiable, réussit à en faire renvoyer la considération indéfiniment.

C'est donc à l'intervention de ce noble citoyen, soutenu par quelques amis sincères et résolus, que les hommes libres de 1855 ont dû le bonheur d'être sauvés de l'infamie qui menaçait d'anéantir tous leurs droits personnels. Et encore faut-il dire que la partie était considérée comme simplement ajournée. Les événements de la guerre sont venus, toutefois, faire changer le cours des idées, en forçant les esprits à ne s'occuper plus que des hostilités. La condition de notre population n'était pas alors bien éloignée de celle de l'esclave.

Une personne de couleur libre ne pouvait pas circuler dans les rues sans un permis; venant du dehors, elle ne pouvait s'arrêter ici sans être placée sous la garantie d'une caution fournie par un blanc; elle ne pouvait défendre son honneur, ni l'honneur de sa famille en justice.

Une parole considérée comme séditeuse, le fait de négliger de quitter le sol après l'avis de rigueur, signifiaient pour l'homme de couleur libre une condamnation à des années de travaux forcés.

Le noir libre le plus riche, le plus respectable, le mieux connu était susceptible d'être arrêté, maltraité et incarcéré, selon le caprice du plus dépravé des officiers de police, ou sur la dénonciation du plus méprisable des habitants de la cité.

Les violences dans la vie de chaque jour devenaient de plus en plus fréquentes.

Au préjugé s'ajoutait la haine, chez la jeune génération qui, sans doute, se préparait pour la crise de 1860.

L'agitation de Garrison, les discours de Sumner, de Lincoln, les actions de John Brown dans le Kansas contre l'extension de l'esclavage, avaient enflammé les esprits, et la Nouvelle-Orléans subissait les mêmes influences que le reste du Sud.

C'était la cupidité qui était au fond de tout. L'esclavage payait: il fallait sauver l'esclavage à tout prix.

Il faut observer que les étrangers venus de rives lointaines après l'année 1840 n'étaient pas de la même mentalité que les hommes de cette noble classe issue de la chevalerie, et qui en avait conservé l'idéal. Ces nouveaux habitants étaient, pour la plupart, de simples aventuriers attirés sur nos bords par l'appât du gain.

Leur but étant de thésauriser, ils s'attachaient à l'exploitation, et puisque l'esclavage était la meilleure source de revenus, ils l'utilisaient pour atteindre l'objet de leur atroce prédilection.

Le commerce, la politique, la religion: tout roulait à l'époque sur le pivot de l'esclavage. Ces étrangers étaient devenus puissants par le nombre et par leur communauté d'intérêts. Ils étaient possesseurs d'esclaves ou aspiraient à le devenir.

Leurs rangs allaient toujours en grossissant, de sorte que, vers l'année 1852-53, grâce à l'appui qui leur était donné par certains Louisianais, ils avaient acquis une influence prépondérante dans la communauté.

Plus ces nouveaux citoyens obtenaient de succès, plus l'"institution divine", comme on désignait l'esclavage en ce temps-là, devenait oppressive; plus les préjugés se faisaient sentir contre les personnes de couleur libres.

Ces parvenus finirent par dominer, et les protégés de 1845 de M. Bernard de Marigny étant devenue les maîtres de la situation, il n'y eut plus de bornes à leur ambition.

Les gens de couleur libres étaient soupçonnés de sympathie pour les esclaves, bien qu'aucun symptôme extérieur n'indiquât l'existence de ce sentiment.

On crut donc qu'il fallait les réduire à l'impuissance, soit par l'intimidation, soit par l'exil. Les restrictions ordinaires ne suffisaient plus. Il fallait rien moins que les rendre eux-mêmes esclaves.

Ces nouveaux maîtres s'étaient adressés à la législation et ils avaient obtenu des lois en harmonie avec leurs desseins et leurs désirs. Bien que la nature de ces lois semblât menacer la liberté et le droit des hommes de couleur, on peut dire aujourd'hui qu'elles n'étaient qu'une feinte, et que le but réel des persécuteurs était l'éloignement définitif de l'État des gens de notre race.

C'est ce que nombre de ces derniers ont dû comprendre, lorsqu'ils en vinrent à prendre volontairement la route de l'exil. Il est encore possible que certains d'entre eux, sans songer à tout cela, se soient mis en communication avec leur parents d'Haïti dans le but de s'expatrier dans ce dernier pays.

EMILE DESDUNES

Dans tous les cas, en 1858, Emile Desdunes se présenta à la Nouvelle-Orléans comme agent d'émigration.

Il était muni de pièces authentiques, l'autorisant à faire tous les arrangements nécessaires pour dépayser les Créoles qui voulussent émigrer.

Desdunes agissait au nom de l'empereur Faustin I^{er} (Soulouque).

Le fait que les autorités n'ont offert aucune objection à sa mission, malgré la lettre de la loi, est une preuve de plus que cette démarche devait être agréable aux esclavagistes.

Il appert que l'empereur Soulouque, agissant sur la foi des renseignements qu'il avait reçus, avait décidé d'envoyer Emile Desdunes à la Nouvelle-

Orléans pour s'enquérir de la condition et des dispositions de toutes les personnes de descendance haïtienne.

Emile Desdunes était un homme instruit, honnête, ayant beaucoup d'énergie. Comme il était né à la Nouvelle-Orléans mais qu'il était Haïtien par l'éducation et les mœurs, l'empereur Soulouque l'avait jugé capable en tous points de mener à bien ses projets.

Et en effet, Desdunes justifia toutes ses prévisions. Il était habile, sincère, et il produisit une excellente impression dès son arrivé ici.

Ayant gagné la confiance et l'estime des bonnes familles créoles, ses premières tentatives furent couronnées du plus heureux succès.

Malheureusement, les choses ne continuèrent pas comme elles avaient commencé.

La révolution du général Geffrand ayant renversé le gouvernement de l'empereur Soulouque, le pouvoir était passé en d'autres mains, et les nouveaux maîtres se montrèrent moins soucieux du sort des Louisianais. Après la chute du gouvernement impérial, le mouvement d'émigration s'arrêta.

Le colonel Desdunes se retira, et quelque temps après sa retraite, il n'y avait plus de communication entre Haïti et la Nouvelle-Orléans. Le trait d'union était brisé.

Emile Desdunes est mort au Port-au-Prince, vers l'année 1862, et depuis lors, il n'a plus été question de migration entre la Louisiane et le pays de Dessalines.

Il est malheureux que la population n'ait pas jugé à propos de se garder une porte ouverte à l'étranger, car il est des moments, dans la vie d'un peuple qui souffre, où il serait bon pour lui de changer de climat.

L'homme de couleur peut, sans se rendre ridicule, entretenir des idées de déplacement selon les circonstances qui entourent son existence. L'amour de soi, l'amour de sa famille et ses semblables doivent trouver autant leur place que l'amour de la patrie.

LE CAPITAINE OCTAVE REY.

Celui-là était un des citoyens des mieux connus de notre ville, et l'un des plus considérés.

Il descendait d'une des anciennes familles de la Nouvelle-Orléans. Il était le fils de M. Barthélemy Rey, un des membres de la première direction de l'École des Orphelins Indigents, et le frère des MM. Hippolyte et H.-L. Rey, tous hommes d'un grand mérite, qui se sont occupés avec zèle du sort de leurs semblables.

Henry L. Rey et Hippolyte Rey ont pris du service comme officiers, durant la guerre de Sécession, et ils se sont en outre fait remarquer dans plusieurs autres entreprises.

Octave était le plus jeune des frères Rey. Après l'expiration de son service militaire, il s'est mêlé aux affaires politiques de son époque et s'est fait une réputation comme chef ou *leader* républicain.

De proportions herculéennes et d'une énergie en harmonie avec sa taille, il était aussi imposant au physique, que résolu et puissant dans l'action.

Tout le monde connaissait Octave Rey et avait confiance en sa valeur. Il a occupé le grade de capitaine dans la Police métropolitaine, et il était considéré comme un des officiers les plus habiles de ce corps.

Il a eu l'occasion de faire d'importantes arrestations, qui souvent étaient effectuées sous des circonstances particulièrement périlleuses. On le voyait toujours, au moment du danger à la tête de ses hommes.

Rey fut capitaine de police de 1868 à 1877, c'est-à-dire, depuis l'administration du gouverneur Warmoth jusqu'à l'avènement du gouverneur Packard, qui renonça au pouvoir et fut envoyé comme consul à Liverpool.

L'on peut facilement dire que la retraite de Packard était la fin de la Reconstruction; pour la Louisiane, l'heure de la débâcle.

C'était alors l'époque sanglante. Le public était constamment terrorisé par des émeutes, des assassinats, par mille autres actes de violences dont la Nouvelle-Orléans, en particulier, était devenue le théâtre.

La presse fulminait, les sociétés secrètes tramaient, les orateurs augmentaient le désordre par leurs harangues passionnées. Et l'Eglise, le Barreau et toutes les professions contribuaient plus ou moins à l'agitation: car c'était contre l'homme de couleur que la lutte, au fond, se faisait.

Cette effervescence de l'esprit public ne ménageait personne. Même les fonctionnaires nommés par le gouvernement fédéral n'étaient pas à l'abri.

C'est ainsi que M. Joseph Soudé, homme de couleur, fut assassiné sur la *Levée*. M. Soudé avait été le premier homme de la race noire à occuper un emploi sous l'administration nationale. Il était inspecteur de douane. Le crime est resté impuni.

Tuer un noir ou un républicain de n'importe quelle couleur était considéré ici comme une action louable et patriotique.

Cette époque, comme on peut s'en faire une idée, était pleine de dangers, et les personnes qui, comme le capitaine Rey, servaient l'État dans les rangs de la police, avaient toujours à faire face aux événements les plus graves.

Des lourdes armées parcouraient les rues en missions hostiles. Ces malfaiteurs se croyaient des vengeurs. Ils s'inspiraient de la haine qui animait les anciens citoyens contre les *nouveaux*, ainsi que contre les blancs chargés de faire respecter les principes de la Reconstruction.

Cette haine profonde, implacable, était spécialement dirigée contre les membres de la Police Métropolitaine, que la portion agressive de la population accusait d'être l'appui principal du nouveau régime, et par conséquent, un obstacle sérieux à ses propres vues ambitieuses.

Les attaques nocturnes, les agressions de tous genres, les meurtres étaient fréquents.

Les officiers de faction étaient chassés de leurs postes et quelquefois tués sur place.

C'était une chose commune que de rappeler ces malheureux policemen au corps-de-garde, afin de les sauver d'une surprise funeste, même d'une mort certaine: tant l'assassinat était à l'ordre du jour.

En outre, les autorités républicaines voulaient éviter tout conflit avec la population en furie; elles préféraient avoir recours aux expédients qui pouvaient apaiser les esprits, plutôt que d'essayer le reproche d'avoir excité davantage les passions.

La modération était la politique du parti au pouvoir. Ce n'était que dans les occasions d'extrême provocation que ce parti usait de force pour repousser la force. Le fait est que l'émeute du 14 septembre 1874 est la seule occasion où le gouvernement ait tenté de maintenir son autorité par les armes.

Dans tous les autres cas, l'administration s'est toujours montrée sage et conciliante, dans le but d'éviter la trop grande effusion de sang, et aussi dans l'espoir de pouvoir mieux s'affermir par des procédés pacifiques.

Mais toutes ces concessions étaient en vain. Les gens qui entretenaient cette crise en avaient fait un problème dont la solution ne devait s'effectuer que par un changement de gouvernement, tel qu'ils le préméditaient.

Il n'y a pas de doute que le but de toutes ces violences était de détruire ou d'amoindrir le pouvoir des autorités constituées.

C'est à cette période agitée de notre histoire, au milieu de ces soulèvements contre les lois établies, que le capitaine Rey a montré qu'il était homme de cœur.

Doué d'un esprit prompt, d'un jugement sain, d'un courage égal à toute éventualité, il n'a jamais manqué de faire son devoir en dépit des difficultés qui l'environnaient.

Sans être un homme de grande éducation, il était juste envers ses semblables, indépendamment des questions de race ou de parti.

Brave et généreux, sa conduite était toujours conforme au devoir et à la dignité.

C'était un de ces hommes qui grandissent avec les événements, et qui sont à la hauteur des plus délicates responsabilités.

Il possédait une mémoire prodigieuse des noms et des personnes. Il pouvait nommer presque tous les habitants de la ville, et il les reconnaissait à vue. Cette mémoire, cette facilité qu'il avait de se rappeler l'état des lieux, les traits et les mœurs des hommes, en faisaient un caractère unique dans la communauté.

Toujours sympathique, Rey était, pour ainsi dire, le confident de la population. D'ailleurs, il servait d'arbitre dans toutes les affaires où il s'agissait de faire se réconcilier ceux qui avaient le défaut de se brouiller pour les moindres contrariétés. On avait confiance en son bon sens, en son impartialité et aussi en ses qualités de gentilhomme dans toutes les questions soumises à sa décision.

Octave Rey a eu l'honneur de représenter son District comme sénateur d'État.

Il est mort subitement le 1^{er} octobre 1908.

Sa mort a causé autant de regret que de surprise: rien n'indiquait chez lui une fin si prochaine.

Les journaux ont parlé de lui longuement et en termes très élogieux.

Ses funérailles furent imposantes. On y accourut de tous les quartiers de la ville.

C'était la meilleure preuve de sa popularité parmi les siens.

La dépouille mortelle du brave capitaine repose au cimetière de la rue Bienville, dans la tombe de sa famille.

Plusieurs enfants lui survivent—quatre fils et une fille—qui sont très estimés. On parlera encore longtemps du capitaine Rey comme d'un de ces hommes exceptionnels dont la personnalité vit dans le souvenir de leurs semblables.

Il semble que cette impression doive s'accroître de plus en plus à mesure que nous réalisons la perte irréparable occasionnée par sa mort.

Assurément, le capitaine Rey était un homme supérieur—supérieur par l'intelligence, supérieur par la volonté, supérieur par le patriotisme. Vivant dans un milieu moins prévenu contre la classe de couleur, il brillait au premier rang.

Ce n'était pas une tâche facile que d'avoir à lutter contre une population gouvernée exclusivement par les conseils du préjugé. Personne ne le savait mieux que le capitaine Rey, mais il n'a pas pour cela cessé de combattre jusqu'au dernier moment. Il est mort tel qu'il avait vécu, chérissant son principe de "chances égales pour tous les hommes indistinctement".

La population créole, pour laquelle il a combattu et souffert, ne manquera pas de lui accorder la distinction qu'il mérite. Privé de cette liberté qui lui eut permis de conduire à bien ses entreprises patriotiques, il n'a fait que succomber sous le poids de l'opposition. Son insuccès n'était pas une preuve de lâcheté physique ou de faiblesse morale, car il pouvait dire, comme dans la tragédie de Racine: "Je crains Dieu... et n'ai point d'autre crainte". Tous ceux qui l'ont connu le savent bien.

Nous pourrions le comparer ici à ce célèbre Jean Fléming, riche habitant de couleur qui, en 1836, fut chargé d'apporter une pétition à l'Orateur de la Chambre. Nous sommes bien sûrs que cette pétition, quoique respectueuse en sa teneur, a dû être néanmoins l'expression de quelques griefs importants.

Le fait de présenter ce document au nom des personnes de couleur était en lui-même un coup d'audace susceptible de coûter la vie à Fléming, mais celui-ci était irréprouvable.

De même, le capitaine Rey s'est souvent exposé aux plus grands dangers, en se constituant l'interprète et l'agent de ses compatriotes dans les circonstances les plus critiques.

Semblable à Jean Fléming, il allait droit au but en se disant toujours: *Adviennne que pourra.*

Rey était stoïque, et ce stoïcisme, il le tenait de l'ancienne population, qui montrait non seulement de la constance dans le malheur, mais presque du mépris pour toutes les menaces.

Il y a dans sa vie un incident assez intéressant pour occuper une place unique dans cette partie de notre histoire.

L'affaire dont il s'agit date de 1862, lors de la prise de possession de la ville par les troupes de l'Union et les marins de Farragut.

Le général Butler avait lancé une proclamation ordonnant à tous les citoyens de remettre leurs armes, ainsi que celles dont ils avaient la garde.

Or, les armes du régiment de couleur de la Confédération étaient entre les mains de plusieurs officiers de ce corps. Ces messieurs, en effet, en avaient pris soin et s'étaient donné la peine de les déposer en divers lieux sûrs.

Une partie en était cachée à la Salle d'Economie, une autre partie à la Salle Claiborne, une autre encore à l'École des Orphelins.

Ayant pris note de cet ordre du commandant, un groupe d'officiers dépositaires de ces armes se réunit, et l'on décida de se rendre aux quartiers du général Butler pour lui soumettre les faits et apprendre ses désirs à l'égard du désarmement de la ville.

Le comité chargé de cette mission était composé de quatre hommes: Henri L. Rey, Edgar Davis, Eugène Rapp et Octave Rey. C'est ici que commence l'histoire du Premier Régiment de couleur. Ces messieurs étaient là les représentants de la population créole, et ils furent les premiers à donner l'exemple de la loyauté à la cause de l'Union.

Il y a d'autres personnes qui réclament cet honneur, mais vu les conditions qui existaient en 1862, il faut ici rejeter les prétentions que pourrait avancer tout homme de couleur qui n'était pas alors affranchi de la servitude.

Mais revenons à notre récit. Le général Butler, s'étant sans doute aperçu que ses visiteurs personnifiaient l'intelligence, la responsabilité civique et l'éducation, s'entretint avec eux sur une question plus importante que la

remise de quelques vieux fusils qu'on disait même inutiles bien avant qu'ils n'eussent été livrés aux soldats.

Après avoir entendu leur rapport, il leur posa cette question:

"Quelles sont les dispositions de votre population à l'égard du Gouvernement Fédéral?"

Puis il ajouta: "Ne vous pressez pas; retirez-vous, et méditez mûrement sur la réponse que vous devez formuler".

Ces messieurs suivirent le conseil du général et allèrent à l'écart se consulter, afin d'être mieux préparés à prendre la responsabilité de leurs déclarations.

Henri L. Rey prit la parole et dit au général Butler qu'on n'avait tenu aucune assemblée du peuple pour savoir exactement quelle était son attitude vis-à-vis du gouvernement, mais que, d'après leur expérience sur d'autres points, ils croyaient pouvoir affirmer que ce peuple ne pouvait avoir d'autres sentiments que ceux d'une parfaite loyauté à la cause de l'Union. Ses collègues et lui-même offraient leurs services, séance tenante, au général Butler qui leur faisait l'honneur de les consulter sur un sujet aussi grave.

"Il va sans dire", continua M. Rey, "que je suis d'accord en tous points avec mes compatriotes".

"Bien", reprit le général, "comme représentant du Gouvernement fédéral, j'accepte vos services".

Quinze jours après, parut l'ordre de Butler invitant la population de couleur à s'enrôler sous la bannière de la liberté.

Nous disons ailleurs comment la population a répondu à cet appel et comment le général Butler a parlé de son zèle, de son patriotisme et de ses hautes qualités distinctives.

De ce comité de quatre, les deux frères Rey sont morts; Edgar Davis et Eugène Rapp survivent et résident à la Nouvelle-Orléans.

Nous tenons à dire, en passant, que M. St-Albain Sauvinet agissait comme interprète dans le bureau du général Butler. M. Sauvinet était créole. Il n'y a pas de doute qu'il a contribué en quelque sorte à faciliter l'entrevue entre le général Butler et les compagnons d'Octave Rey.

Nous devons ici relever une erreur qui s'est glissée dans l'histoire de ce temps-là. Quelques écrivains prétendent que les représentants de la population libre n'ont pas répondu à l'appel du général Butler, pas plus qu'ils n'ont pris part aux travaux de la Reconstruction.

Les deux rapports sont faux.

On sait que les résolutions adoptées par les hommes de couleur, le 21 avril 1861, ne représentaient qu'une expression de sentiments extorquée par la menace et que, par conséquent, elles n'engageaient nullement la conscience de ceux qui y avaient souscrit.

Il y a toujours exception à la règle. Quelques-uns de ces malheureux ont pu se fourvoyer et croire qu'il était de leur devoir de demeurer fidèles à la Confédération, mais le nombre de ces dupes était trop faible pour donner lieu à des reproches sérieux.

Les Rey, les Bertonneau, les Rapp, les Davis, les Larieux, les Cailloux, les Monthieu, les Sent-Manat, les Thibault, les Détiège, les Snaër, les Orion, les Paul Porée et beaucoup d'autres (les plus éminents de nos Créoles) ont non seulement pris du service, mais ont encore formé des compagnies, sur l'invitation faite par le général dans sa proclamation du 2 août 1862. La plupart des hommes que nous venons de citer ont pris part à l'assemblée tenue, le 21 avril 1861, dans l'intérêt supposé de la Confédération. Donc, c'est à tort que les historiens s'avisent de dire que les gens de la population libre qui voulaient mourir pour la cause de l'esclavage avaient, plus tard, refusé de changer leur attitude.

Les faits, comme nous venons de l'établir, contredisent victorieusement ces assertions calomnieuses, et il est très juste que les amis de la vérité répudient ces mensonges qui tendent à discréditer des hommes à la conduite honorable et digne.

Les Créoles de haut rang n'ont pas seulement *répondu* à l'appel du général Butler, car ce sont eux, en effet, qui ont *pris l'initiative* et qui ont inspiré cet appel en expliquant l'attitude sympathique de la population de couleur libre.

Certes, le général avait l'idée d'utiliser les "Native Guards", mais il a procédé avec plus de confiance après avoir appris les dispositions de la masse populaire. Le fait est que la population libre était à cette époque la seule sur la loyauté de laquelle le gouvernement fédéral pouvait sûrement compter, en cas d'éventualité.

S'il est besoin de preuves additionnelles pour rétablir la vérité, qu'on se donne la peine d'interroger les souvenirs de Port Hudson. Qu'on se retrace dans l'esprit la conduite héroïque du Premier Régiment, dans cette bataille mémorable. Qu'on se demande qui était le capitaine Cailloux, et l'écho de ce champ de bataille glorieux répondra.

Qu'on se demande qui était-ce que cet Arsène, dont les lambeaux de la cervelle, en s'éparpillant, avaient imprimé de larges taches dans les plis du drapeau qu'il portait, et dont il ne s'était séparé que pour "en rendre compte à Dieu", tel qu'il l'avait promis.

Qu'on se représente encore ce même drapeau, présentant dix-sept perforations et tout maculé de sang. Le brave général Logan s'en enveloppa de la tête aux pieds en présence du régiment qu'il passait en revue, comme pour rendre le plus grand hommage possible à ce symbole vivant du plus sublime dévouement.

Ces faits réunis devraient suffire pour éclaircir les doutes des esprits sceptiques sur les sentiments et l'attitude des membres dirigeants de la population créole, quant à ce qui a trait à l'appel du général Butler, en 1862. Les Créoles auraient eu bien peu d'amour-propre si, après les insultes du gouverneur Moore, ils eussent conservé encore pour la Confédération le moindre reflet d'un attachement patriotique.

L'on nous dira, peut-être, que la classe à laquelle Rey appartenait n'était pas des plus malheureuses, vu qu'elle jouissait d'une certaine protection. C'est vrai, mais cette protection, qui venait quelquefois de *parents*

privilégiés et même parfois d'étrangers, n'avait ni la qualité ni la force nécessaires pour la faire triompher de la tyrannie de race.

C'est précisément dans les situations les plus graves qu'on pouvait voir combien ces appuis étaient faibles et incertains.

Cette sympathie chancelante, isolée, cédait toujours sous la pression du préjugé.

Nous pouvons donc dire hardiment que le capitaine Rey ne devait que très peu à la protection, et absolument rien à la tolérance. Placé entre deux générations bien différentes il a compris sa mission d'intermédiaire, et il l'a remplie dans la mesure de ses moyens. Il a fait face au canon de la guerre, et il a participé aux événements que l'abolition de l'esclavage avait fait naître.

Mêlé à tous les grands faits de son temps, il a servi noblement son peuple et son pays. C'est pour son attitude patriotique, pour ses états de service civils et militaires que l'histoire lui doit ses hommages.

Nous sommes certains que les générations futures rendront justice à sa mémoire.

[Illustration: M. BASILE BARRES, Musicien et compositeur.]

CHAPITRE XI

La génération de 1860.—Le héros André Cailloux.—Le président Johnson et la question des races.—Nos luttes politiques: patriotes et aventuriers.

LA GENERATION DE 1860

Le génération de 1860 s'est d'abord signalée par son service militaire.

En 1862, la population fournit deux régiments de volontaires aux armées de l'Union et plusieurs officiers à un troisième régiment. Le major Ernest Dumas était du nombre de ces derniers.

Les deux premiers régiments étaient composés (officiers et soldats) des hommes les plus marquants de l'ancienne population libre. Ces vaillants patriotes, dignes descendants des héros de 1815 et de 1845, brûlaient du désir de prendre les armes pour la liberté; au premier appel, ils s'enrôlèrent pour une période de trois ans.

Ils participèrent à plusieurs grandes batailles, et l'histoire impartiale a fait l'éloge de leur valeur.

Bien que ces mêmes hommes eussent été organisés militairement par la Confédération, aucune occasion ne s'était présentée de mettre leur courage à l'épreuve.

Le président Lincoln lui-même avait des doutes sérieux sur la fermeté et la loyauté des hommes de couleur, comme soldats. Le temps devait toutefois régler cette question: bientôt la nation entière dut rendre hommage à l'héroïsme dont ces nouveaux défenseurs étaient capables.

La bravoure et l'intrépidité des troupes créoles ont excité l'admiration du peuple américain, et même du monde entier.

La conduite du capitaine André Cailloux surtout était certainement suffisante pour faire naître la confiance dans les esprits les plus sceptiques et, en même temps, pour imposer silence aux ennemis du noir.

Tous les peuples se sont intéressés à la destinée de ce Spartacus américain. Le Spartacus de la Rome ancienne n'a pas non plus montré plus d'héroïsme que cet officier créole, qui courait s'offrir à la mort avec le sourire sur les lèvres et en criant: "En avant, mes enfants!" Six fois il s'élança contre les batteries meurtrières de Port Hudson, et à chaque assaut, il répétait son pressant appel: "Allons, encore une fois!"

Enfin, au moment fatal, tombant sous le coup mortel qui l'atteint, il donne ses derniers ordres à son sous-officier: "Bacchus, prenez charge!" Si l'on disait que le chevalier Bayard a mieux fait, on mentirait à l'histoire.

Un point important du problème de race était là résolu: André Cailloux venait de prouver que le noir pouvait se battre et qu'il pouvait mourir pour la patrie.

La population lui a fait ici d'imposantes funérailles, quand l'ennemi nous eut remis son corps, resté couché dans la plaine pendant deux mois.

Tous ceux-là que le capitaine Cailloux avait pour ainsi dire glorifiés par sa mort héroïque n'ont pas manqué de montrer leur reconnaissance en cette occasion solennelle.

Jamais auparavant (à une seule exception) la Nouvelle-Orléans n'avait été le théâtre d'une semblable démonstration.

Les hommes, les femmes, les enfants, tous avaient pris le deuil, tous suivirent le cercueil du héros jusqu'à l'asile des morts où ses restes mutilés et desséchés furent déposés.

Il n'y a eu qu'un seul André Cailloux: nous demandons à nos compatriotes de lui ériger la statue ou le monument qui sauveront son nom de l'oubli.

LA CONSTITUANTE DE 1868

Nous sentons que notre ouvrage serait singulièrement imparfait si nous n'y ajoutions certaines observations sur une phase importante de la Constituante de 1868.

Presque tous les Créoles qui furent membres de cette fameuse Assemblée sont morts aujourd'hui.

L'histoire, dans notre milieu, n'est peut-être pas assez impartiale pour rendre justice à la mémoire de ces députés qui travaillèrent les premiers à la reconstitution pacifique de notre État.

Il y a encore ce danger, qu'ils pourraient être confondus avec d'autres groupes, perdant ainsi le bénéfice d'une appréciation particulière.

Il est nécessaire de faire ressortir quelle était l'importance numérique des Créoles dans cette Convention; il importe plus encore de faire entrevoir leurs sentiments, de noter leur attitude dans les circonstances extraordinaires.

Oui, les Créoles doivent être jugés *séparément*, parce qu'ils ont eu de tout temps une volonté qui leur était propre.

Disons d'abord que nous étions largement représentés à la Constituante de 1868, et que si un certain esprit de libéralité a marqué les délibérations de cette dernière, nous ne pouvons qu'en savoir gré au tempérament généreux des délégués de notre race.

Malgré la chaleur des brûlantes passions politiques de l'époque, la conduite et les décisions de ce corps souverain ne portent l'empreinte d'aucun sentiment qui soit incompatible avec la raison, la justice et l'honneur. Il n'existe pas, dans la Constitution donnée alors à l'État, la moindre apparence de représailles, le plus léger soupçon de rancune cachée, la plus petite trace de lâcheté.

Cette Constitution, par ses ordonnances modérées, est au contraire tout à l'éloge des délégués créoles. Ces derniers ont fait leur devoir: ils ont voté

pour le suffrage universel, ils ont permis le mariage entre les races, ils ont reconnu les droits civils et politiques des citoyens sans distinction de couleur ou de condition antérieure. En d'autres termes, ils ont élargi le cadre des privilèges civils de toutes les races, au lieu de le restreindre.

Un coup-d'œil jeté sur l'article 98 de la Constitution de 1868, suffira pour éclairer tout esprit honnête et raisonnable désireux de se renseigner sur les dispositions des délégués.

Cet article permettait à tout citoyen de jouir de ses droits du moment qu'il acceptait le système de Reconstruction stipulé par le Congrès, en 1867.

Certes, aux Créoles de couleur ne revient pas le mérite exclusif des mesures libérales qui furent adoptées, mais il est juste de leur savoir gré de ce qu'ils se soient rangés du côté de la modération lorsqu'il fut question de déterminer la *position* des adversaires.

L'avenir n'aura pas de reproche à leur faire, car les preuves écrites qu'ils ont laissées dans cette Constitution de 1868 expliquent leurs motifs chevaleresques et font voir tout ce que leur conduite a eu de magnanime.

UNE PHASE OUBLIEE

Le monde oublie si facilement les choses du passé, qu'il est quelquefois nécessaire de revenir sur des incidents dont le récit attristant semble être pourtant trop délicat pour être souvent répété.

Après la malheureuse journée du 30 juillet 1866, qui a coûté tant de sacrifices et de larmes à la population créole, il s'est déroulé de ces incidents dont le souvenir n'aurait jamais dû s'effacer de notre mémoire. Nous voulons parler de la grande lutte qui a eu lieu sous l'administration du Président Johnson, ainsi que de certains contretemps que la population a subis dans un temps ou dans un autre.

Nous voulons mettre ici en évidence les qualités de nos Créoles qui, comme toujours, se croyaient appelés naturellement à prendre leur part

légitime aux événements de leur époque.

Immédiatement après la guerre, il était question de faire rentrer les États du Sud dans l'Union. Tout le monde était d'accord sur le principe du rapprochement des deux sections du pays, qu'une lutte de quatre ans avait éloignés l'une de l'autre.

Parmi les hommes d'État, il existait de sérieuses divergences sur la question du principe qui devait servir de base à ce rapprochement. Les uns préconisaient la politique dite de *Restauration*, les autres, le système de *Reconstruction*.

Les deux idées étant fondamentales, elles s'excluaient mutuellement.

La mort du président Lincoln avait élevé le vice-président Johnson au pouvoir suprême.

Le nouveau chef d'État était du Tennessee et l'histoire rapporte qu'il était d'une modeste origine, qu'il se sentait humilié de son extraction, et qu'il voulait profiter de son avancement pour faire oublier ses antécédents (honorables sans doute, mais trop voisins de la masse commune du peuple).

Les représentants du Sud étaient parfaitement au courant de la situation: ils connaissaient le côté faible du président et les avantages que cette faiblesse leur assurait pour la mise à exécution de leurs plans de réhabilitation.

Ils étaient prêts à accorder leur allégeance au président, en échange du soutien qu'ils devaient en recevoir pour faciliter leur retour au pouvoir avec pleine liberté de régler à leur guise la situation et de mesurer les résultats de la guerre.

Or, ce que les États vaincus ne voulaient pas, c'était de pousser ces résultats au-delà de l'abolition de l'esclavage. Ils prétendaient que le fait de loger dans la Constitution fédérale le décret d'émancipation aurait dû servir entre les deux partis de règlement équitable et définitif de toute contestation pendante.

Cette attitude des chefs du Sud était en harmonie avec les sentiments du président Johnson lui-même.

Toutefois, malgré la sympathie de ce dernier, les Sudistes étaient impuissants à repousser le projet d'affranchissement absolu. L'armée était encore sous le commandement de Grant, de Sherman et de Sheridan et certes, ces glorieux lieutenants du président-martyr n'auraient jamais permis la répudiation de l'Acte de 1863, une mesure qui avait amené sous les drapeaux plus de 150,000 hommes dont les états de service pour la cause de l'Union étaient bien connus.

Mais le président et ses nouveaux amis faisaient de la *politique*, et leurs actions à tous portaient plus ou moins l'empreinte de la ruse et de l'artifice.

Ce que les représentants du Sud voulaient, c'était le *Local Self-Government*, c'est-à-dire l'administration des affaires comme par le passé et le rétablissement dans chaque localité d'une espèce de *droit de seigneur*, sans autre autorité que la volonté du maître. Il leur fallait pour cela s'opposer à l'affranchissement absolu du noir et au suffrage universel. Ils pensaient que, pour atteindre leur but plus sûrement, il était nécessaire d'empêcher l'augmentation du nombre de ces citoyens dont l'idéal était contraire au leur.

Pour se gagner l'esprit public, ils commencèrent par se plaindre de ce que l'intention du Nord était de les humilier, en les soumettant à l'autorité et à la domination de leurs anciens esclaves. Ce n'était là qu'un prétexte. Ils voulaient le pouvoir; ils voulaient encore se venger de l'homme de couleur, ainsi qu'ils l'ont avoué plus tard. L'homme de couleur avait été appelé sous les drapeaux pour combattre la Confédération, et cela, à leurs yeux, constituait un crime.

Aujourd'hui encore, le pauvre noir subit la peine d'avoir été conscrit pour la cause de la liberté.

Quant aux hommes du Nord, ils ne croyaient pas ceux du Sud assez réconciliés au nouvel état de choses pour agir de bonne foi ou pour être guidés dans leurs décisions par un sentiment d'humanité.

De plus, ils représentaient les États vainqueurs; ils tenaient les rênes du pouvoir, et ils devaient une récompense morale à l'homme de couleur tout fraîchement revenu du champ de bataille où il avait signalé sa valeur. C'eût été un acte de démente de leur part de faire abandon de l'avantage politique qui devait découler pour eux du suffrage universel.

C'est pour cela que les maîtres des destinées du parti républicain appuyaient l'idée régénératrice de la Reconstruction.

Ils résolurent donc de faire des changements à la Constitution fédérale, et d'étouffer les complots qui pourraient embarrasser ou détourner l'exécution de leurs projets.

Le président Johnson, lui, qui avait ses petites ambitions, se mit du côté des vaincus. C'est un fait connu qu'il a employé tout son pouvoir officiel et personnel pour remettre en leurs mains la direction des gouvernements dans le Sud, sans égard à l'équité ou aux volontés du Congrès, qu'il n'avait pas consulté.

Il est évident que la pensée du président était de livrer au bon plaisir de ces États la destinée civile et politique de l'homme de couleur. C'était ce qu'on appelait la *Restauration*—une façon de récompenser les coupables et de punir les innocents.

Cette attitude du président compliqua la situation. On pouvait respecter ses convictions, mais il n'était pas possible de les approuver. Il fallait les combattre, non à cause de lui, mais à cause des malheurs qui s'ensuivraient. On empêcherait l'homme de couleur de devenir un citoyen, et Dieu seul sait si l'Union elle-même se fût alors conservée.

Le président ayant persisté dans son mépris du pouvoir suprême, le Congrès résolut de le mettre en accusation. L'effet de cette procédure fut de réduire M. Johnson à l'impuissance et de le dépouiller de son prestige.

La lutte entre lui et ces géants de la Reconstruction était livrée autant dans l'intérêt des noirs que pour le salut du pays: les événements l'ont prouvé, car peu de temps après le triomphe des *Nordistes*, il n'y avait plus de place dans le Code Noir pour l'homme de couleur.

Il est évident qu'en pareille occurrence la population créole ne pouvait demeurer dans l'inaction ou dans l'indifférence, et laisser aux autres le travail et la peine.

Il y avait deux camps parmi elle. Les uns, sous la direction de l'avocat Thomas J. Durant, organisèrent le Club Radical Républicain, en 1865, à la Salle de l'Economie, et les autres suivirent le Révérend Dostie, homme intrépide qui ne reculait devant aucun danger, qui ne s'arrêtait devant aucun obstacle.

Le plan du Club Radical, sur le conseil de M. Durant, était de se confier entièrement à la bonne volonté du Congrès de Washington.

Conformément à cette décision, les membres du Club s'abstinrent de prendre part à la Convention du 30 juillet 1866.

Dostie, au contraire, avait conçu l'idée de tenter un coup hardi et de précipiter ainsi les événements.

Malheureusement pour lui et ses compagnons, les obstacles étant trop nombreux et trop puissants, leur sacrifice fut inutile: ils ne laissèrent qu'un souvenir de deuil et de regret.

Cette erreur de tactique nous a valu que plusieurs de nos honnêtes Créoles ont perdu la vie sans avoir eu l'honneur de faire même connaître le premier mot de leurs aspirations.

Néanmoins, la Reconstruction triompha, la Constitution fédérale fut amendée, et de 1865 à 1870, tous les citoyens indistinctement furent admis au privilège du vote électoral. C'était ce résultat décisif qu'avait espéré le Club Radical de Thomas J. Durant, et son attente ne fut point trompée.

LES CHEFS DE PARTI

Au nombre des chefs de partis de cette époque, nous devons citer: le Dr Louis Roudanez, J. B. Roudanez, Arnold Bertonneau, Oscar J. Dunn, Aristide Mary, Thomy Lafon, Victor Macarty, Laurent Auguste, Antoine

Dubuclet, J. P. Lanna, Paul Trévigne, Formidor Desmazilières. Il y en avait encore d'autres dont les noms nous échappent.

Voilà les hommes qui sont entrés en lice pour combattre au nom du droit et de la justice.

Ces vaillants Créoles étaient les premiers à s'offrir, en Louisiane, comme les champions du mouvement qui avait pour but d'établir dans l'État le principe du suffrage universel, énoncé plus tard dans les Amendements.

Ces hommes étaient animés du plus pur patriotisme, et leur probité était égale à leur désintéressement.

Ils sortaient de tous les rangs de la société, mais ayant embrassé les mêmes principes, la différence d'occupations n'influaient en aucune manière sur leurs sentiments et leur attitude.

Dès l'enfance, ils avaient appris à être respectables et lorsque l'heure fut venue pour eux d'agir, ils firent preuve de toutes les qualités qui pouvaient inspirer l'amour et la confiance.

Leur situation de fortune les plaçait au-dessus de toutes les tentations, sans compter que leur nature, noblement orgueilleuse, les mettait à l'abri de toute espèce de séductions.

Il ne pouvait y avoir qu'une seule façon de diriger des hommes de cette valeur: c'était d'en appeler à leur honneur et à leur esprit de devoir, de leur indiquer le chemin du bien et de présenter froidement à leur esprit les raisonnements de la vérité et de la justice.

Il manquait sans doute de l'expérience à ces généreux serviteurs de la cause commune, mais ils s'étaient adjoint des conseillers éclairés dont les sages avis les avaient retenus dans de justes limites.

L'argent, le soin, les peines: ils donnaient tout libéralement pour faire triompher la *thèse* qu'ils croyaient être la meilleure. Ils ne demandaient que leur place au banquet de la vie, quoiqu'ils y fussent, comme Gilbert, d'"infortunés convives".

En présence de ces faits, il ne serait pas juste de les tenir responsables de ces extravagances qui, depuis, ont désolé la sainte cause de la liberté et de l'égalité politique.

Ces grands hommes entendaient trop bien les principes de l'équité pour devenir les instruments coupables de l'exploitation et de l'ignominie, de l'aventure et de la corruption.

Le charlatanisme et la fraude étaient ligüés contre eux, mais ils repoussèrent ces influences méchantes avec la même force de volonté qu'ils avaient déployée en combattant les partisans de l'exclusion absolue.

Il y a eu certainement quelques exceptions à la règle, mais elles ne sont pas dignes de notre attention.

Ces patriotes fondèrent d'abord l'*Union*, un journal hebdomadaire.

Paul Trévigné en était le rédacteur *responsable*. Parmi les correspondants, il y avait Nelson Fouché, qui apportait à la cause toutes les lumières de sa brillante éducation.

Nelson Fouché était un homme modeste, mais son génie était bien connu ici des hommes de toutes les races. Il nous a laissé un petit volume intitulé: *Nouveau Recueil*.

Ce livre, qui est très utile, prouve son attachement au progrès. Fouché s'occupait beaucoup de dessin, d'arpentage, d'arts et de métiers en général.

Les choses allaient vite. Les fondateurs de l'*Union* ayant conclu que cette feuille ne pouvait plus suffire à la tâche, fondèrent un autre organe plus important: *La Tribune de la Nouvelle-Orléans*. *La Tribune* était une feuille quotidienne, propriété du célèbre docteur Roudanez.

M. Dalloz en était le rédacteur, avec Paul Trévigné, père, comme son associé.

Ce M. Dalloz était de la Belgique. Homme instruit, ami des opprimés, il mettait toute son ardeur et tous ses talents au service de la cause qu'il avait embrassée.

Les principes mis en honneur par le docteur Roudanez et ses associés étaient discutés et recommandés dans les colonnes de la *Tribune*. Remarquables par l'élévation de leur caractère, par la droiture de leurs intentions, par leur profond savoir et leur vaste expérience, plus encore même par leur superbe esprit d'indépendance, ces chefs avaient acquis un prestige qui les avait rendus aussi puissants à Washington qu'à la Nouvelle-Orléans.

La population, alors, était unie, parce qu'elle avait confiance en la probité et au patriotisme de ces hommes d'élite, qui s'étaient ainsi généreusement chargés des responsabilités de la situation politique.

LES AVENTURIERS

Les aventuriers, à cette époque, commençaient à s'imposer dans nos comices. L'œil fixé sur le pouvoir, ils ne tardèrent pas à se grouper dans un commun effort pour mieux assurer le succès de leurs menées ambitieuses.

S'étant aperçus que les hommes de la *Tribune* étaient les ennemis jurés de la corruption et de l'oppression, ils se liguèrent contre eux et leur firent une guerre à outrance.

La désorganisation du Comité Central fut pour eux le premier objectif à atteindre: toutes leurs ressources furent mises à réquisition pour assurer une victoire de ce côté.

On comprend facilement pourquoi ces ambitieux ne tenaient pas à s'associer avec des hommes qui combattaient toute idée d'assujettissement systématique et qui refusaient de consentir à leur propre avilissement. Ils s'étaient convaincus qu'il n'y avait de triomphe possible pour eux que dans la retraite définitive des vrais amis du peuple. Ils résolurent donc d'intéresser à leurs menées les *nouveaux citoyens*. Ces derniers étaient incapables de former une juste appréciation des hommes et des événements, et ils se laissèrent séduire par mille promesses échevelées. L'astuce, la corruption, le mensonge, la violence et même l'incitation à la haine de

classes: tout fut mis à contribution pour détruire la phalange patriotique de la *Tribune*.

Le docteur Roudanez et ses associés ne demandaient que justice: ils n'entendaient nullement inaugurer un règne de licence, de désordre. Ils étaient pour l'égalité de tous devant la loi.

La démagogie, elle, avait tous défigurés.

Pour les patriotes de la *Tribune*, il s'agissait de mettre l'homme à l'abri de toute proscription, de n'accorder à personne de privilèges spéciaux pour des raisons de race ou de sa couleur.

Il y avait avec eux des exilés de France, de ces vrais amis de la liberté qui trouvaient une occasion de se rendre utiles en tentant de nouveaux efforts pour l'amélioration des destinées de leurs semblables, dans ce pays que l'illustre Lafayette avait arrosé de son sang.

Ils voulaient eux aussi faire respecter le citoyen, et non pas encourager les excès de l'ambition corrompue, de l'ignorance incapable.

Ces régénérateurs étaient trop honorables, trop sincères dans leur haute conception du devoir pour avoir jamais recours aux stratagèmes de la bassesse et du mensonge. Ils disaient la vérité aux uns et aux autres et conseillaient certaines lenteurs, nécessaires en présence de complications dangereuses et difficiles à analyser.

Si cette politique de patience et de réserve avait été suivie, le succès, pour être plus lent à venir, n'en eut pas moins été assuré; mais on voulut peut-être brusquer les événements, et alors ce fut la réaction terrible, fatale pour nous tous. Nos grands Créoles de l'école de la *Tribune* cessèrent alors, de dégoût, leur résistance.

Hâtons-nous toutefois d'ajouter que le règne des fourbes et des aventuriers fut de courte durée: tous, quand vint la crise suprême, tombèrent dans un même abîme d'humiliation.

Les dilapidations et les perfidies mises à leur compte les ont fait connaître dans l'histoire comme des sujets infâmes, bien que toutes les accusations

portées contre eux n'aient pas été prouvées.

Quoiqu'il en soit, ne pouvant plus supporter les dépenses de publication, ne rencontrant que des désappointements et des trahisons, la *Tribune* cessa de paraître, et les champions de nos libertés durent alors se contenter de murmurer isolément contre l'injustice de l'oppresseur, et contre les sourdes menées des forces corruptrices désormais triomphantes et souveraines dans les conseils du parti.

Cependant, quoique affaiblis, ils n'étaient pas tout-à-fait hors de combat. Leurs rangs avaient diminué, par suite de quelques désertions, mais les déserteurs n'étaient que les pygmées. Les géants pouvaient encore se faire redouter, lorsque le besoin s'en faisait sentir et qu'ils voulussent se donner la peine d'entrer en lice.

Malheureusement, les adhésions nouvelles finirent aussi par leur manquer, la jeune génération s'étant laissé absorber par les influences du temps: de sorte que, peu à peu, la mort faisant aussi son œuvre, nos belles figures de 1860 finirent par disparaître. À l'époque de transition survenue après la déchéance de 1877, ils n'étaient plus hélas! qu'une faible poignée.

C'est alors qu'ils tentèrent un suprême effort contre les premières tentations de ce mouvement réactionnaire dont la politique se poursuit encore jusqu'à nos jours, avec les résultats les plus alarmants.

Sous le gouvernement Nicholls, un des premiers actes de l'administration fut la *séparation* des enfants des écoles suivant leur couleur. C'était un premier coup de canif dans le pacte conclu entre le président Hayes et les chefs démocrates de l'État, qui avaient tout promis pour s'assurer le pouvoir.

Nos patriotes, fidèles à leurs principes d'égalité, et sur la foi des promesses, ne voulaient pas accepter la politique nouvelle considérée par eux comme flétrissante.

En conséquence, ils se présentèrent au *Bureau des Écoles publiques*, pour y soumettre leur projet contre ce règlement arbitraire. Ils visitèrent aussi le gouverneur, qu'on disait sympathique, et lui firent part des mêmes

protestations. Malheureusement, ils ne purent réussir dans leurs démarches. Le gouvernement, obéissant à l'esprit de parti, resta inébranlable.

Il resta décidé que l'on construirait des édifices particuliers pour recevoir les enfants de chaque race, que l'on instruirait séparément.

La majorité des gens de couleur, séduits peut-être par les apparences, semblaient préférer la ségrégation à la communauté, nonobstant la perte de prestige et d'avantages divers qu'entraînerait la politique d'isolement.

Cette différence d'opinion sur une question aussi vitale était contraire au bien-être des enfants, et elle faisait voir l'impossibilité de réunir dans une entente les hommes de la *Tribune* et les disciples de la nouvelle École.

Nos vieux défenseurs du droit assistèrent aux séances de la grande *Convention Constitutionnelle*, tenue sous la présidence du lieutenant-gouverneur Louis A. Wiltz, en 1879.

Plusieurs délégués de couleur (mais de l'élément américain) y figuraient comme membres accrédités.

C'est dans cette Convention que fut adoptée une ordonnance établissant l'Université du Sud, pour l'instruction supérieure des enfants de couleur de l'État.

Les délégués noirs acceptèrent cette ordonnance qui, dans son principe même, venait en contradiction avec tout ce qui avait été précédemment tentés pour éloigner de l'État les distinctions de race devant la loi. C'est cette législation que M. Mary avait caractérisée de *ligue noire dans la Constitution*.

Les hommes de couleur qui ont eu la lâcheté de sanctionner le principe de la séparation des races avaient figuré déjà dans la Constituante de 1868: pour être conséquents, leur devoir était de s'abstenir, s'ils ne pouvaient se soutenir.

Certes, ce n'était pas le rôle qui convenait aux représentants des opprimés, que d'avoir l'air de consentir à leur propre abaissement. Mais telle est la

mentalité d'un grand nombre de ces personnages politiques, qu'ils n'ont jamais pu comprendre le côté sérieux de la vie, c'est-à-dire le devoir.

Après ces événements, qui firent gémir nos anciens champions, on n'a plus parlé d'eux comme puissance active et dirigeante dans nos démêlés politiques. C'était la fin. L'homme de couleur avait accepté la subordination légale, c'est-à-dire l'idée d'être traité *conventionnellement* et non *constitutionnellement*.

Le vote de ces représentants aidait à créer un système qu'ils savaient être un moyen d'enlever aux enfants de couleur les avantages de l'éducation destinée aux autres enfants de l'État. Ces hommes savaient que cette démarcation, une fois établie, surtout avec leur consentement, devait servir de base et de prétexte à d'autres mesures contraires aux intérêts et aux droits de nos citoyens. Ils savaient que cette action de leur part était un mouvement rétrograde, qu'ils sacrifiaient là tout le bien que le passé avait consacré et qu'eux-mêmes ils avaient travaillé à obtenir.

DE L'UNIFICATION

Nous devons maintenant revenir sur nos pas pour parler du mouvement de l'*Unification*, qui forme un épisode significatif dans la carrière politique de ces chefs si souvent mal jugés pour avoir été mal compris.

Le lecteur se souviendra sans doute de la réponse que fit Benjamin Constant à Napoléon Bonaparte, lorsque ce dernier demandait à l'auteur de l'*Acte Additionnel de 1815*, s'il était Bonapartiste ou Bourbonniste.

"Je suis patriotiste", répondit froidement ce publiciste à l'empereur.

Nos grands patriotes étaient avant tout les amis, les partisans du principe. Aussi, lorsque les nobles citoyens qui avaient conçu le projet de l'unification les invitèrent à se joindre à eux, se rendirent-ils à leur demande sans la moindre hésitation. Guidés par le sentiment du devoir, ils étaient prêts à suivre toute lumière qui leur indiquât le chemin du salut.

Le programme de l'*Unification* contenait toutes les assurances et toutes les garanties possibles de liberté et de justice, ce qui, dans l'esprit de nos champions, était le gage d'un avenir heureux et prospère.

Comme pour Benjamin Constant, le nom ne comptait pour rien, il s'agissait de l'œuvre: l'œuvre seule intéressait leurs motifs ou déterminait leur conduite.

On nous rapporte que Formidor Desmazilière, un jour, en discutant le mouvement, fit observer à quelques-uns de ses amis qu'il ne demandait pas si tel était républicain ou tel autre démocrate ou libéral, que son seul désir était d'être considéré comme un *autre homme* dans son pays, dans le pays que son père a défendu contre l'invasion étrangère. "Puisque", ajoutait-il, "ces messieurs nous reconnaissent nos droits; puisqu'ils nous promettent même la moitié des bénéfices échus naturellement à des associés d'une commune entreprise; puisqu'enfin ils nous garantissent *liberté, égalité* et *fraternité*, nous n'avons rien de plus à demander. Notre devoir est donc de marcher avec ceux qui nous apportent ainsi la paix, l'ordre et le progrès, quels que soient leurs titres ou leurs antécédents".

Le temps est venu prouver la sagesse de ce raisonnement.

Le mouvement a échoué, mais nous en gardons la souvenance. S'il n'a pas réussi, c'est qu'il était prématuré. Le peuple n'était pas préparé à renoncer à sa manière de penser: on ne pouvait donc espérer le voir ratifier une politique destinée à renverser les usages établis.

CHAPITRE XII

La politique et le sentiment du devoir.—M. Aristide Mary et le Comité des Citoyens.—Dans nos derniers retranchements.—Défections et défaites.—À qui notre dernier merci!

LA POLITIQUE ET LE SENTIMENT DU DEVOIR

Les hommes de la *Tribune* qui, en 1872, proposèrent la candidature d'Aristide Mary au poste de gouverneur de l'État, étaient inspirés par le sentiment du devoir politique.

Nous disons les "hommes de la *Tribune*", parce que nous voulons parler de ceux qui jamais n'avaient transigé, de ceux qui étaient demeurés fidèles aux principes de la droiture.

L'idée n'était pas d'imposer Aristide Mary aux masses républicaines, parce qu'il était homme de couleur: on voulait tout simplement opposer une résistance morale à la funeste doctrine d'exclusion.

En d'autres termes, je dirai que les partisans d'Aristide Mary ont revendiqué *le droit d'aspirer au poste* de gouverneur, mais qu'ils n'ont pas convoité le poste même.

Mary avait assez de bon sens, de patriotisme et d'expérience pour apprécier les difficultés de la situation. Il savait bien que dans cette Convention de 1872 l'or avait établi ses lois, et que les esclaves achetés ne devaient qu'obéir, même au détriment des principes.

Il était préparé à la défaite, mais son nom était là comme un défi jeté à la face du préjugé de race.

Mary savait que la majorité de cette convention était composée de *tripoteurs*, et que parmi ses propres gens, il se trouvait des traîtres.

Mais il ne s'en plaignit pas. Il représentait le sentiment du devoir en politique, il se considérait très heureux d'avoir conservé assez d'influence pour faire respecter ses aspirations, ses convictions et ses principes.

La population a le droit de s'enorgueillir d'un Aristide Mary et de tous ceux qui, comme lui, n'ont jamais reculé devant la vérité. Leurs vertus nous ont honorés et leurs sacrifices nous ont élevés. Nous devons leur en être reconnaissants.

Mary a vécu assez longtemps pour suggérer la formation du Comité des Citoyens, lequel était composé de dix-huit membres. Ce fut le dernier acte de Mary dans la politique: nous y voyons la preuve qu'en dépit de ses soixante-dix ans, le sentiment du devoir existait vivace encore chez lui, et qu'il en respectait les dictées, comme il disait souvent, "coûte que coûte".

M. ARISTIDE MARY ET LE COMITE DES CITOYENS

C'est en 1890 que le Comité des Citoyens a été formé, alors qu'un retour au fanatisme exagéré de l'esprit de caste vint alarmer considérablement les Créoles de couleur.

Il ne s'agissait plus de rencontres de rue: nous étions face à face avec l'homme d'État résolu à développer et à établir un système par lequel une portion de la population devait être soumise à la volonté de l'autre.

Il fallait résister à cet état de choses, même sans espoir de réussite.

L'idée de Mary était de donner une forme digne à la résistance, qui devait se manifester par une longue suite de procédures judiciaires.

Le comité se composait comme suit:

Arthur Estèves, *président*;
C. Antoine, *vice-président*;

Firmin Christophe, *secrétaire*;
G. G. Johnson, *sous-secrétaire*;
Paul Bonseigneur, *trésorier*.

Laurent	A. J.
Auguste,	Guiranovich,
R. L.	L. A. Martinet,
Desdunes,	L. J. Joubert,
Alcée Labat,	M. J. Piron,
Pierre	Eugène Luscy,
Chevalier,	E. A. Williams.
N. E. Mansion,	
A. B.	
Kennedy,	
R. B. Baquié,	

L'organisation en fut faite à la Nouvelle-Orléans, le 5 septembre 1891. Ce comité, dans une adresse publiée dans les colonnes du *Crusader*, se fit connaître au public, expliqua son but et sa détermination, et demanda au peuple des secours d'argent pour l'aider dans son entreprise patriotique.

Il se mit à l'œuvre immédiatement, et en peu de temps il recueillit une somme considérable.

Il put alors procéder sans obstacle à sa double mission, engageant la lutte légale et poursuivant le travail de propagande.

Dès le début, il lui vint de fortes et précieuses adhésions de diverses parties du pays.

Parmi les hommes éminents qui répandirent à notre appel, nous citons avec orgueil les Honorables Albion W. Tourgée et John M. Harlan, l'un, un célèbre publiciste, l'autre, un des neuf juges de la Cour Suprême des États-Unis.

La population ne devrait jamais oublier ces nobles cœurs, particulièrement M. Tourgée.

Celui-ci a versé son sang sur le champ de bataille, du côté de l'*Union*. Après la guerre, il a vécu parmi les opprimés, défendant leur cause au péril de sa vie, comme dans son ouvrage intitulé: *The Fool's Errand*.

Pendant plus de trente ans, il n'a pas soutenu d'autres luttes que celle qu'il entreprit pour l'éducation des masses malheureuses, leur développement et leur avancement vers un meilleur destin, sous la protection des Institutions américaines.

C'est cet homme qui fut un des premiers à offrir ses services au Comité. Ce dernier lui montra son appréciation en le retenant comme son principal conseiller légal. MM. Walker et Martinet lui étaient adjoints. On ne tarda pas à reconnaître la valeur de cette acquisition.

Mais le côté légal n'était pas le seul à recevoir l'attention de M. Tourgée. Comme défenseur du faible, il remplissait les colonnes de l'*Inter-Ocean* de ses articles à la logique inexorable sur les conditions de notre vie quotidienne.

Nous pouvons dire du juge Harlan qu'il s'est montré toujours ferme et juste dans toutes les décisions de cette haute cour dont il a été un des membres les plus capables pendant plus de 33 ans. Il a toujours voté contre toute mesure tendant à l'abaissement du citoyen ou au mépris de la Constitution.

Le Comité des Citoyens avait pour mission de protester un général contre l'adoption et la mise en vigueur des statuts qui établissaient des distinctions injustes et humiliantes contre la race de couleur, en Louisiane. Mais il s'est occupé particulièrement de l'Acte 111 de 1890.

Cet Acte était le résultat d'une politique inaugurée en 1877.

Il y était prévu que dans les convois, il y aurait des places séparées pour les blancs et pour les personnes de couleur. Comme il renfermait toutefois des clauses qui affectaient les chemins de fer faisant le trafic entre les États, on n'éprouva aucune difficulté à en obtenir l'annulation.

Il faut dire qu'antérieurement au passage de cette loi, une délégation de citoyens de couleur avait visité la capitale de l'État, pour présenter aux membres de l'Assemblée Générale les objections de la population.

Ces démarches n'eurent aucun succès.

Nous avions compté sur l'appui possible d'hommes généreux tels qu'il en existait en 1879, et sur le prétendu patriotisme de quelques députés de couleur. Mais tout ceci fit défaut. La loi telle que modifiée fut adoptée, en dépit de la présence de ces représentants de couleur auxquels on prêtait de l'influence à cause, disait-on, de leurs rapports intimes avec la Compagnie de la Loterie de la Louisiane, alors considérée toute-puissante. On a souvent dit, dans le public, que loin de nous faire du bien, leurs relations avec cette Corporation ont beaucoup contribué à indisposer les esprits contre les noirs en général.

Certes, leur position était nécessairement embarrassante, et il est douteux qu'ils fussent assez indépendants pour s'occuper sérieusement des volontés ou des droits du peuple dans la circonstance dont il est question.

Dans tous les cas, la *Délégation* de 1890 n'obtint aucune satisfaction ni des uns ni des autres.

On résolut donc de commencer la bataille légale, et on choisit M. Daniel Desdunes pour tenter les premiers assauts contre l'Acte 111 de la Législature de la Louisiane.

Conformément aux plans du Comité, M. Desdunes fut arrêté par un des membres de la police secrète, pour avoir pris passage dans un wagon destiné par la loi aux personnes de la race blanche exclusivement. On lui fit un procès, qui fut de courte durée, le tribunal ayant décidé que la loi était inconstitutionnelle, vu son incompatibilité avec la Constitution fédérale. Elle portait préjudice aux droits du commerce entre États. M. Desdunes fut donc acquitté.

La seconde loi prohibait le mélange des races dans les convois voyageant d'un point à un autre, dans les limites de l'État.

Pour attaquer ce second règlement, le Comité se fit représenter par M. Homère Plessy. Celui-ci ayant été condamné par la Cour Criminelle de l'État, le Comité interjeta appel en dernier ressort. Après avoir tenu l'affaire en suspens pendant plusieurs mois, la Cour Suprême fédérale, le juge Harlan, dissident, repoussa cet appel, et on dut alors se soumettre à l'inévitable, c'est-à-dire qu'on paya l'amende imposée: vingt-cinq dollars.

Ainsi se termina le deuxième procès institué au nom du peuple contre la validité des Actes No 111 et autres. Notre défaite était la consécration de l'odieux principe de *ségrégation des races*.

Nous aurions dû avoir dit que l'affaire Plessy avait été plaidée en première instance devant le juge Ferguson. M. Lionel Adams était l'avocat de la poursuite, et M. James Walker représentait le Comité. L'avocat d'État avait procédé sur la théorie du "contact répugnant" et soutenu la constitutionnalité d'une loi basée sur une telle théorie.

Il dit à la cour combien certains passagers étaient incommodé par des émanations provenant d'une trop grande promiscuité avec certaines personnes de couleur, et cet argument suffit pour établir la raison d'être de la loi.

M. James Walker parla longuement pour la défense. Il dit qu'il ne concevait pas comment l'État pouvait condamner une partie de ses citoyens pour apaiser les répugnances des autres; que Blackstone devrait être placé au-dessus des dictionnaires quand il s'agit de la définition des délits, et que ce maître de la jurisprudence n'a laissé aucun texte sur lequel on pourrait se baser pour justifier les distinctions faites entre les races de diverses couleurs. Mais il y avait parti pris, et le magnifique plaidoyer de M. Walker ne put rien changer de ce qui était déjà résolu.

Il n'y avait plus dorénavant à attendre des gens au pouvoir que la continuation de cette politique par laquelle le peuple devait être divisé en couches supérieures et en couches inférieures, suivant la couleur et l'origine.

Le Comité ne tenta aucune contestation judiciaire à l'égard de la loi qui défend le mariage entre les deux races.

Il s'attaqua néanmoins au côté moral de la loi, et, en temps et lieu, il fit présenter à l'Assemblée Générale de l'État un mémoire respectueux mais plein de raison et d'à-propos.

Malgré l'hostilité prédominante, il rencontra chez certains membres de ce corps législatif de très honorables sympathies.

Au nombre de ces amis de la justice, nous citerons les sénateurs Tissot et Caffery, tous deux morts aujourd'hui. Leur travail, comme défenseurs de la morale et de la liberté, ne sera jamais oublié.

Il y en avait encore d'autres, mais ceux-là ne prirent pas de part directe à la lutte comme les deux personnages que nous venons de nommer.

Le sénateur Caffery était le président du Comité judiciaire ayant charge du projet de loi; le juge Tissot, lui, porta la parole, longuement même, en opposition à cette mesure arbitraire.

L'archevêque Janssens s'occupa activement de la question dans une lettre que l'éminent prélat eut la bienveillance d'adresser au sénateur Caffery, il montrait la nouvelle loi comme une violation de la liberté de conscience.

Toutes ces mesures avaient été prises à la sollicitation du Comité des Citoyens. L'agitation entretenue par ce dernier et par le *Crusader* produisit ses fruits: le premier projet de loi contre le sacrement du mariage et la liberté individuelle ne fut pas même mis en délibération.

Toutefois, cette odieuse mesure inspirée par le préjugé devait disparaître bientôt.

En 1894, la question était reprise et, en 1896, la loi, adoptée enfin, était en pleine vigueur: c'était la loi Gauthreaux. Disons que M. Gauthreaux, jusqu'à ce moment-là, n'avait pas craint de se tenir du côté de la justice. En 1894, il n'y eut ni intervention ni intercession. La population resta abandonnée à ses misères, à tel point qu'elle pouvait regarder la charité chrétienne comme un nouveau paradoxe.

Le Comité avait perdu ses défenseurs: l'archevêque restait inactif, le sénateur Tissot était mort, et le sénateur d'État Caffery était passé au Sénat

des États-Unis. La coopération de ces trois hommes formait la clef de voûte de nos espérances; lorsqu'ils nous firent défaut, nous sommes restés sans soutien et sans consolation. Les appuis auxiliaires, une fois libres, émancipés des influences principales, changèrent naturellement leur attitude.

Les plus timides de ces inconstants ont cédé par crainte des menaces, les autres ont obéi à d'autres motifs, mais tous indistinctement sont retournés à leurs anciennes alliances.

Malgré ces contretemps, le Comité ne s'est pas laissé vaincre par le découragement.

Il avait encore à son service le *Crusader*, journal quotidien fondé par l'Hon. L. A. Martinet. Ce journal était une puissance. Il se publiait sous les auspices d'un Bureau de Direction, mais sous la rédaction et le contrôle immédiat de M. Louis A. Martinet. Celui-ci avait apporté à son œuvre beaucoup de conscience, d'énergie et de talent, et il s'était fait respecter par son courage et sa fidélité aux principes républicains.

Intransigeant dans ses idées, invincible dans sa persévérance, précis et varié dans son style, il reflétait dans les colonnes de son journal les aspirations du peuple dans toute leur force et dans toute leur pureté.

Mais cet organe, tout utile et tout indépendant qu'il se montrât dans l'expression de ses vues et dans l'accomplissement de ses mandats, tout influent qu'il semblât être dans la communauté, dut comme ses prédécesseurs succomber, faute d'encouragement et de secours.

Nous ne pouvons attribuer cette chute qu'au découragement des uns et à la pénurie des autres.

Les gens qui ont des moyens et qui auraient pu soutenir le journal se sont sans doute effrayés des difficultés croissantes de la situation.

Voyant que les amis de la justice étaient ou morts ou indifférents, ils ont cru que la continuation de la croisade serait non seulement infructueuse, mais décidément dangereuse.

Voyant encore que les oppresseurs n'imposaient pas de bornes à leur tyrannie, qu'ils mettaient tout leur génie à multiplier les lois dégradantes contre la population de couleur, nos gens crurent qu'il était mieux de souffrir en silence que d'attirer l'attention sur leur infortune et sur leur impuissance.

Nous ne partageons pas ces raisonnements. Nous croyons qu'il est plus noble et plus digne de lutter quand même, que de se montrer passif et résigné. La soumission absolue augmente la puissance de l'opresseur et fait douter du sentiment de l'opprimé.

M. Arthur Estèves, le président du Comité, était un patriote sur, actif et dévoué. Il a rempli son devoir jusqu'à la fin.

C'était un homme sur lequel le peuple pouvait compter pour toute espèce d'entreprises. Comme M. Bonseigneur, il était tout entier à la cause: aussi a-t-il rendu de grands services, pour lesquels la population doit lui garder une vive reconnaissance.

M. Estèves, avant de se joindre au Comité des Citoyens, s'était déjà acquis une certaine réputation comme président des directeurs de l'École des Orphelins Indigents.

C'était l'homme que la population avait choisi, en 1884, pour relever cette institution de ses ruines. Par sa probité, son activité et sa libéralité, il a non seulement remis l'École sur pied, mais il a matériellement contribué à en augmenter les ressources.

Un homme qui avait obtenu de si bons résultats se recommandait facilement à la confiance. À la première réunion du comité, il fut élu à l'unanimité à la première place, qu'il occupa avec honneur jusqu'à la fin.

La population peut se féliciter d'avoir eu comme défenseurs de sa cause des hommes tels que Bonseigneur, Martinet et Estèves.

Pas le moindre soupçon n'est venu ternir la pureté de leurs actions, pendant les quatre années qu'ils ont conduit les luttes du Comité.

Estèves était Louisianais de famille, mais Haïtien de naissance. Il est mort à la Nouvelle-Orléans en 1906, à l'âge de 71 ans. À l'époque de sa mort, il travaillait à son métier de voilier.

À QUI NOTRE DERNIER MERCI!

Quant à M. Bonseigneur, on peut avec raison l'appeler *l'homme de 1890*. Après la formation du Comité des Citoyens, il était nécessaire d'avoir une caution.

Le Comité allait traiter avec la justice, par conséquent, il lui fallait être préparé à remplir les formalités imposées.

Dès le moment que M. Bonseigneur avait dit aux membres du Comité: "Je suis avec vous", il se mit tout entier à leur disposition. Il assistait aux réunions et entretenait l'animation patriotique parmi les membres; il se rendait en personne partout où sa présence, sa caution ou ses conseils étaient requis pour le bien de la cause commune. Enfin, il était, comme on dit, la cheville ouvrière des entreprises du Comité, l'agent indispensable à la marche et au développement de ses desseins et de ses opérations.

Grâce à lui, aucune des démarches du Comité n'a échoué, aucun de ses plans n'a languì.

Les tribunaux, il est vrai, ont repoussé nos prétentions, mais grâce aux bons et loyaux offices de M. Bonseigneur, notre peuple a eu la satisfaction de pousser au pied du mur le gouvernement américain agissant par le ministère de l'une de ses branches constitutives.

Digne fils d'un vétéran de 1814-15, ce vaillant citoyen a résisté jusqu'au bout de ses moyens à cette usurpation inouïe inspirée par la haine et le préjugé. Les générations futures se le rappelleront.

NOTES:

[1] Surnom donné par l'auteur de cette romance et par Numa Lanusse au Chemin du Bayou, à cause du grand nombre de jeunes et jolies jeunes filles qui demeuraient aux environs de la maison Clarke.

[2] Sainte-Barbe, patronne des artilleurs.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK NOS HOMMES ET
NOTRE HISTOIRE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual

work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in

the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of

exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b)

alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up

to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility:
www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.